

REGION DE KAYES
CERCLE DE KAYES
COMMUNE URBAINE DE KONIAKARY

REPUBLIQUE DU MALI
Un peuple- Un but- Une foi



MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE URBAINE DE KONIAKARY



Appui méthodologique
Groupe de Recherche et de Réalisations pour
Le Développement Rural (GRDR)

*GRDR Kayes
Janvier 2007*

Sommaire

<i>Liste des Cartes</i>	6
<i>Listes des tableaux</i>	6
Listes des sigles et abréviations	7
Introduction	9
(i) Cadre institutionnel	9
(ii) Objectifs de la monographie	12
CHAPITRE I: METHODOLOGIE	14
1.1 L'étude - animation : un concept clé	15
1.1.1 La démarche	15
1.1.1 Les principes clés	15
1.1.2 Les acteurs	16
1.2- La phase préparatoire	17
Tableau1: Etapes de la phase préparatoire	18
1.3-Stratégie d'animation communale	18
1.3.1- Animation dans les quartiers	19
1.3.1.1 Les Focus-groupes	19
1.3.1.2 La collecte des données complémentaires	19
1.3.1.3 Les assemblées générales de quartier	19
1.3.2 Les animations communales	19
1.3.2.1 Les rencontres avec les organisations communautaires	20
1.2.2.3 L'atelier de restitution communautaire	20
CHAPITRE II: ETUDE MORPHOLOGIQUE	21
2-I Dimension Géographique	22
2.1.1 Présentation de la commune	22
2.1.2 Caractéristiques physiques	25
Carte 4 : Aspects physiques de la commune	25
2.1.2.1 Le relief	26
2.1.2.2 Le climat	26
2.1.2.3 La pluviométrie	26
2.1.2.4 La faune et la végétation	27
2.1.2.5 L'hydrographie	27
2.1.2.6 Les types de sols	29
<i>On distingue principalement deux types de sols :</i>	29
2.1.2.7 Environnement et ressources naturelles	29
2-2 Dimension Historique	29
2.2.1- Origine et création	29
2.2.2 Histoire du Peuplement	30
2.2.3 Les péripéties de Koniakary	31
2.2.4 Les faits marquants	32
2.2.5 Des initiatives de développement anciennes	34
2.2.6 La naissance de l'actuel commune urbaine de Koniakary	35
2.3 Dimension Démographique	36
2.3.1 Taille, Ethnie et répartition de la population	36

2.3.2	Structure de la population	36
	Tableau 2 : structure de la population selon l'âge et le sexe	36
	Tableau 3 : structure de la population	37
2.3.3	Nuptialité et Natalité	38
2.3.4	Caractéristique socioculturelle	39
2.3.5	Organisation sociale	40
2.3.6	Les Phénomènes migratoires	40
	2.3.6.1 Les migrations nationales et internationales	40
CHAPITRE III: ETUDE DIAGNOSTIC DES SECTEURS SOCIAUX		43
3.1-Education et formation		44
3.1.1	Les infrastructures scolaires et d'éducation	44
	Tableau 4 : Potentiel de l'éducation	44
3.1.2	Le niveau d'équipement	45
	Tableau 6: niveau d'équipement des écoles	45
3.1.3	Personnel enseignant	46
	Tableau 7 : situation des enseignants et leur statut	47
3.1.4	Les types d'enseignement	47
	3.1.4.1 Enseignement Préscolaire	47
	3.1.3.2 Enseignement fondamental du premier cycle	47
	Tableau 8: répartition des effectifs scolaires Ecole A	48
	Tableau 9: répartition des effectifs scolaires Ecole B	48
	3.1.2.3 Enseignement fondamental du second cycle	49
	Tableau 10: Répartition des élèves du second cycle	49
	Tableau 11: Résultats scolaires	50
	3.1.3.4 Enseignement arabe et coranique	50
	Tableau 12: Structure de l'enseignement coranique	50
	3.1.3.5 Alphabétisation et formation professionnelle	51
3.1.4	Les activités parascolaires	51
3.1.5	Les partenaires de l'école	51
	3.1.5.1-Association des Parents d'Elèves ou APE	51
	3.1.5.2-Comité de Gestion Scolaire	52
	3.1.5.3 -Ecole du centre de la commune des L'Hays des Roses en France	52
3.1.6	Contraintes et difficultés	52
3.2 Santé		54
3.2.1	Infrastructures et équipements de santé	54
3.2.2	Le personnel du CSCOM	56
	Tableau : situation du personnel de santé	56
3.2.3	Les pathologies ou maladies courantes	56
3.2.4	ASACO ou Association de santé communautaire	57
3.2.5	Contraintes et principaux problèmes	57
3.3 Hygiène et Assainissement		58
	Tableau : Equipement de l'APAK	58
3.3.1	Système de gestion des ordures ménagères	58
	Tableau : Répartition des poubelles selon les quartiers	59
3.3.2	Difficultés identifiées	59
3.4 Accès à l'eau potable		61
3.4.1	Les infrastructures Hydrauliques	62
	Tableau : Les ouvrages hydrauliques selon les quartiers	62
3.4.2	L'alimentation en eau des populations	63
3.4.3	Les quantités moyennes de consommation	63
3.4.4	Le BAES	64
3.4.5	Difficultés de l' AEP et du BAES	64
3.5 Habitat et cadre de vie		65

3.5.1 Type d'habitat _____	65
3.5.2 Cadre de vie _____	65
3.5.3 Electrification et source d'énergie _____	66
3.6 Communication _____	66
3.6.1 Radio et télécommunications _____	66
3.6.2 Le réseau routier et Infrastructures routières _____	68
Axe routier bitumé reliant la commune à la RR1 _____	69
3.6.3 Le réseau fluvial _____	69
3.7 Sport, culture et loisirs _____	73
3.7.1 Sport _____	73
3.7.1-Culture et loisirs _____	73
3.8. Religion _____	75
3.8.1 La pratique religieuse _____	75
3.8.2-Les activités religieuses _____	75
3.8.3 Associations et groupes religieux _____	76
3.9 Dynamiques des acteurs et vie associative _____	76
3.9.1 Dynamiques associatives de quartiers _____	76
3.9.2 Dynamiques associatives communales _____	79
Tableau : Associations communales _____	80
3.9.3 Les acteurs partenaires de la commune _____	81
Tableau:Partenaires au développement de la commune _____	82
3.9.4 Les acteurs de la coopération décentralisée et intercommunale _____	83
<i>Diagramme de VENN des acteurs et partenaires de la commune urbaine de Koniakary</i>	
<i>Erreur ! Signet non défini.</i>	
CHAPITRE IV: ETUDE DIAGNOSTIC DES SECTEURS ECONOMIQUES _____	85
4.1- Agriculture _____	86
4.1.1-Potentiel agricole de la commune _____	86
4.1.2 Les tentatives d'aménagement Kirgou : _____	86
4.1.3 Le matériel et équipement agricole _____	87
4.1.4 Deux types d'agricultures dominantes _____	87
4.1.5 Les principales espèces de culture et les niveaux de production _____	88
Tableau : Rendement moyen à l'hectare en année de bonne pluviométrie _____	89
Tableau : Rendement moyen à l'hectare en année de mauvaise pluviométrie _____	89
4.1.6 L'horticulture _____	90
4.1.6.1 Le maraîchage _____	90
4.1.6.2 L'arboriculture _____	90
4.1.7 Les Organisations de producteurs _____	91
4.1.8 Contraintes et difficultés majeures _____	92
4.2 Elevage _____	93
4.2.1 Taille du cheptel et équipements pastoraux _____	93
4.2.2 Pâturages et aliments de bétail _____	93
4.2.3 La santé animale _____	94
4.2.4 Les produits de l'élevage _____	94
4.2.5 Le commerce de bétail _____	95
4.2.6 Les organisations d'éleveurs _____	95
4.2.7 Contraintes de l'élevage _____	95
4.3-Pêche _____	96
4.3.1 Potentiel local de pêche _____	96
4.3.2 Produits halieutiques et la production locale _____	96
4.3.3 Organisations de pêcheurs _____	96
4.3.4 Contraintes de la pêche _____	97

4.4 Commerce et services	97
4.4.1 Commerce	97
4.4.2 Services	99
Tableau : Infrastructure de commerce et services	99
4.4.3 Difficultés	99
4.5-Artisanat	100
Tableau : Infrastructures artisanales et de commerce par quartier	100
4.6-Tourisme	101
4.7 Micro-finance et activités génératrices de revenus	101
4.8 Exploitation et Gestion des ressources naturelles	102
CHAPITRE V- DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL DU CONSEIL COMMUNAL	104
5.1 Composition du Conseil Communal	105
Tableau : composition du CC	105
5.2 Domaines de compétence et Fonctionnement	105
Tableau : sessions tenues par le Conseil Communal	106
5.2.1 Commission de travail	106
Tableau : Nombre de réunions tenues par chaque commission:	107
5.2.2 Ressources et Gestion Administrative et financière	107
5.2.4 Gestion de l'état civil	108
Tableau : résultat entre 1er janvier 2003 et 31 mai 2006	108
5.3 Stratégie et mode de communication du conseil communal	108
5.4 Les relations de partenariats	110
5.5 Les relations de coopération avec d'autres collectivités locales	110
5.6 Les Réalisations du Conseil Communal	110
Tableau : réalisation du conseil Communal	110
5.7 Les insuffisances et contraintes du Conseil Communal	111

Liste des Cartes

<u>Carte n°1: la commune de Koniakary</u>	<u>24</u>
<u>Carte 2 : Aspects physiques de la commune</u>	<u>25</u>
<u>Carte3 : Réseau hydraulique</u>	<u>48</u>

Listes des tableaux

<u>Tableau : structure de la population selon l'âge et le sexe</u>	<u>36</u>
<u>Tableau : structure de la population</u>	<u>37</u>
<u>Tableau : Répartition de la population selon les quartiers</u>	<u>Erreur ! Signet non défini.</u>
<u>Tableau : Potentiel de l'éducation</u>	<u>44</u>
<u>Tableau: répartition des effectifs scolaires</u>	<u>48</u>
<u>Tableau: Structure de l'enseignement coranique</u>	<u>50</u>
<u>Tableau: Résultats scolaires</u>	<u>50</u>
<u>Tableau: Répartition des élèves du second cycle</u>	<u>49</u>
<u>Tableau: Résultats scolaires</u>	<u>50</u>
<u>Tableau: Structure de l'enseignement coranique</u>	<u>50</u>
<u>Tableau : situation du personnel de santé</u>	<u>56</u>
<u>Tableau : Equipement de l'APAK</u>	<u>58</u>
<u>Tableau : Répartition des poubelles selon les quartiers</u>	<u>59</u>
<u>Tableau : Les ouvrages hydrauliques selon les quartiers</u>	<u>62</u>
<u>Tableau : Associations communales</u>	<u>80</u>
<u>Tableau:Partenaires au développement de la commune</u>	<u>82</u>
<u>Tableau : Rendement moyen à l'hectare en année de bonne pluviométrie</u>	<u>89</u>
<u>Tableau : Rendement moyen à l'hectare en année de mauvaise pluviométrie</u>	<u>89</u>
<u>Tableau : Infrastructure de commerce et services</u>	<u>99</u>
<u>Tableau : Infrastructures artisanales et de commerce par quartier</u>	<u>100</u>
<u>Tableau : composition du CC</u>	<u>105</u>
<u>Tableau : Nombre de réunions tenues par chaque commission:</u>	<u>107</u>
<u>Tableau : résultat entre 1er janvier 2003 et 31 mai 2006</u>	<u>108</u>
<u>Tableau : réalisation du conseil Communal</u>	<u>110</u>

Listes des sigles et abréviations

ACCRM	Association des collectivités, cercles et régions du Mali
ACAK	Association des Commerçants et artisans de Koniakary
2A	Association des Agriculteurs
AEP	Adduction d'Eau Potable
2AEP	Assistance aux adductions d'eau potable
AEK	Association des éleveurs de Koniakary
ADL	Agent de Développement local
ADK	Association de développement de Koniakary
AGED	Agence de Gestion et d'expertises pour le Développement
AHK	Association des handicapés de Koniakary
AJPK	Association des Jardiniers et Planteurs de Koniakary
APE	Association des Parents d'Elèves
APAK	Association pour l'Assainissement de Koniakary
AMADER	Agence Malienne pour le Développement de l'Electrification rurale
AMUPI	Association Malienne pour Unité et le Progrès de l'Islam
AMCFE	Association Malienne pour la conservation de la Faune et de l'Environnement,
ANICT	Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales
AOPP	Association des Organisations Professionnelles Paysannes
ASACO	Association de Santé Communautaire
BAES	Bureau d'Adduction d'Eau Sommaire
CA	Communauté d'Apprentissage
CAM	Communauté d'apprentissage des Maîtres
CAP	Centre d'Animation Pédagogique
CED	Centre d'Education pour le Développement
CCC	Centre de Conseils Communal
CGS	Comité de Gestion Scolaire
CPN	Consultation Prénatale
CGBCK	Comité de Gestion de la Banque de Céréales de Koniakary
CGPK	Comité de Gestion des Pirogues de Koniakary
CGMK	Comité de Gestion du Moulin de Koniakary
CGRK	Comité de Gestion de la Radio de Koniakary
CPCD	Comité de Pilotage des Communes du Djombougou
CCFD	Comité Catholique de lutte contre la Faim pour le Développement
CSCOM	Centre de Santé Communautaire
CVECA	Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit Autogérée

DRHE	Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'eau
DRACPN	Direction Régionale de l'Assainissement du Contrôle de la Pollution et des Nuisances
EDSM	Enquête Démographique de Santé Mali
FICT	Fonds d'Investissement des Collectivités Territoriales
FSP codév	Fonds de Solidarité Prioritaire Codéveloppement
GRDR	Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural
HCCT	Haut conseil des Collectivités territoriales
ORTM	Office des Radiodiffusion Télévision du Mali
PAM	Programme Alimentaire Mondiale
PASECA	Programme d'Appui au Système d'Epargne et de Crédit Autogéré
PEM	Point d'Eau Moderne
RAC	Réseau Administratif de Communication
R.F.I	Radio France Internationale
SOTELMA	Société des Télécommunication du Mali
TDRL	Taxe de Développement Régional et Local

Introduction

(i) Cadre institutionnel

La réalisation de la monographie de la commune urbaine de Koniakary intervient dans un contexte marqué par un processus de décentralisation intégrale avec la création des collectivités territoriales. Aujourd'hui le Mali compte 761 collectivités territoriales dont 703 communes, 49 cercles, 9 régions auxquelles il faut ajouter le district de Bamako pour un total de **10752** élus.

Les éléments constitutifs de la politique nationale en matière de décentralisation sont consignés dans la loi n° 93 - 008 du 11 février 1993 qui détermine les conditions de la libre administration des collectivités territoriales, modifiée par la loi N° 96-056 du 16 octobre 1996; ainsi que dans la stratégie de découpage territorial conçue par la **Mission de Décentralisation et des Réformes Institutionnelles (MDRI)**.

Le point focal de la politique de décentralisation contrairement à la déconcentration demeure le transfert de compétences spécifiques à chaque type de collectivité locale. En ce qui concerne les communes, les attributions du Conseil Communal sont définies par l'article 14 du code des collectivités locales qui stipule que «le Conseil Communal règle par ses délibérations les affaires de la commune, notamment celles relatives aux programmes de développement économique, social et culturel. Ainsi, il délibère entre autres sur :

- les budgets et les comptes communaux,
- la protection de l'environnement,
- les plans d'occupation et les opérations d'aménagement de l'espace communal,
- la gestion domaniale et foncière et l'acquisition du patrimoine,
- la politique de création et de gestion des équipements collectifs, notamment dans les domaines suivants :
 - ❖ l'enseignement préscolaire et l'alphabétisation
 - ❖ le premier cycle de l'enseignement fondamental
 - ❖ les dispensaires, maternités, hygiène publique, l'assainissement et les centres de santé communautaire
 - ❖ les infrastructures routière et de communication classées dans le domaine communal
 - ❖ le transport public et les plans de circulation
 - ❖ l'hydraulique rurale ou urbaine
 - ❖ les foires et les marchés
 - ❖ le sport, les arts et la culture »

La mission fondamentale assignée aux collectivités territoriales est de « concevoir, programmer et mettre en œuvre les actions de développement économique, social et culturel d'intérêt régional ou local » (cf. art 3 de la loi n° 96-056 du 16 octobre 1996).

Une autre évolution significative intervenue sur le plan institutionnel réside dans la mise en place en 2002 du **Haut Conseil des Collectivités (HCC)**, une des huit institutions de la république prévue dans la constitution de 1992, qui assure la représentation nationale des collectivités territoriales. L'avis du HCC est requis sur toutes les questions concernant la protection et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens à l'intérieur des collectivités territoriales.

L'Etat malien a accompagné les premiers pas des nouvelles collectivités en mettant en place deux dispositifs d'appui :

1. Un dispositif d'appui technique à travers les **Centres de Conseils Communaux (CCC)** chargés d'appuyer les collectivités territoriales dans les domaines suivants : administration communale, gestion communale, maîtrise d'ouvrage communale, programmation communale en cas d'absence de prestataires.
2. Un dispositif d'appui financier à travers le **Fonds d'Investissement des Collectivités Territoriales (FICT)** géré par l'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales (**ANICT**) qui attribue des financements aux collectivités territoriales sous forme de droit de tirage.

La mise en place des organes des collectivités territoriales et les actions de développement qu'elles portent au nom et pour le bénéfice des populations ont contribué à enraciner le processus démocratique malien. Ce processus ainsi enclenché ne peut être effectif que si la participation des communautés de base à la conception, à la planification et à la mise en œuvre des politiques de développement est renforcée.

Le document cadre de la politique nationale de décentralisation (version finale de mai 2005) fixe les enjeux et défis suivants:

- **La restructuration de la crédibilité de l'Etat.** Il s'agira de concevoir un nouveau type d'Etat qui reconnaisse un rôle et une place aux initiatives individuelles et collectives, à travers l'émergence d'un système administratif et de représentation locale transparent, consensuel et autonome dans ses prises de décision ;
- **La redynamisation des économies locales:** chaque collectivité territoriale constitue un espace d'initiatives, un niveau de programmation, de réalisation des actions de développement et de fourniture de services publics

- **La reconnaissance des initiatives locales**, notamment la valorisation des ressources humaines et du savoir faire local
- **La pérennisation des appuis techniques** à travers le renforcement de l'autonomie des collectivités territoriales et la performance des services techniques déconcentrés
- **La viabilisation des collectivités territoriales et le renforcement de la participation citoyenne à la gestion des affaires locales.**

Cependant, les capacités d'action des communes sont techniquement et financièrement faibles pour assumer les rôles et responsabilités qui leur sont transférés. Dès lors, il paraît nécessaire pour les communes de s'ouvrir aux autres acteurs locaux et à des partenaires du Sud et du Nord pour une co-gestion du développement local. En outre la décentralisation intervient dans un contexte où les acteurs locaux s'organisaient déjà pour mettre en place des actions de développement. De nombreuses initiatives de développement ont ainsi été portées par les acteurs locaux, les migrants et différents partenaires au développement. Ce double contexte pose fortement la question de l'articulation des actions portées d'un côté par l'instance politique (le Conseil Communal) et de l'autre côté par la société civile.

C'est pourquoi, inscrire le territoire communal dans un processus de développement local concerté consiste essentiellement à organiser la concertation entre les élus et la société civile autour d'un **projet de territoire**.

C'est à partir de cette analyse que la commune urbaine Koniakary a manifestée sa volonté et son intérêt de s'inscrire dans le processus de développement local. Elle a donc sollicité l'appui du GRDR pour l'élaboration de sa **monographie communale** dans une perspective **d'aménagement du territoire**. En effet bien qu'ayant mis en œuvre un processus de développement local avec l'appui du GRDR depuis 2002, la commune urbaine de Koniakary, n'a pas élaboré une monographie communale.

D'une manière générale, les collectivités locales au Mali manquent d'outils de connaissance et d'analyse du territoire. La monographie est l'outil à partir duquel les décideurs locaux peuvent se référer pour promouvoir le développement socio-économique du territoire communal. Rien de tel en effet, pour faire émerger une conscience collective des problèmes et donc une ébauche de vision partagée de l'avenir, qu'un diagnostic participatif qui va explorer les aspects démographiques, sociaux, économiques, culturels et environnementaux ainsi que les potentialités, atouts et contraintes de la commune.

C'est pour remédier à ce manque d'outil de connaissance et d'analyse du territoire que la commune urbaine de Koniakary a sollicité l'appui du GRDR pour élaborer une monographie communale.

(ii) Objectifs de la monographie

Objectifs et finalités

La monographie communale a pour objectif de mieux connaître le territoire par les acteurs locaux et de le faire connaître aux différents partenaires. Elle constitue un outil de travail leur donnant une meilleure maîtrise de la décision et de l'action dans le cadre d'une stratégie d'aménagement du territoire. Elle a pour finalité une meilleure connaissance du territoire communal par les populations et les différents intervenants.

Les axes et secteurs de l'étude

L'étude monographique a porté sur :

- L'analyse du contexte et de l'environnement institutionnel
- L'analyse du milieu physique et de ses potentialités
- L'analyse de l'historique de la commune et les faits marquants
- L'analyse des aspects démographiques et de peuplement
- Les phénomènes migratoires
- L'étude de acteurs de développement et analyse du système d'acteurs
- L'étude et l'analyse des différentes infrastructures socio-économiques de base
- L'analyse des composantes sociales et économiques de la commune
- L'identification et l'analyse des contraintes au développement
- L'identification des potentialités et des atouts de la commune
- La réalisation de la cartographie de la commune avec des cartes thématiques.

Les différents secteurs de la vie socio-économique au niveau de la commune ont été explorés de manière spécifique:

Les secteurs sociaux

1. Education et formation
2. Santé, hygiène et assainissement
3. hydraulique villageoise
4. Religion
5. Politique et dynamiques associations
6. Culture
7. Habitat et cadre de vie (lotissement, électrification)

8. Environnement et gestion des ressources naturelles, reboisement
9. Sports et loisirs
10. Voies de communication et télécommunication

Les secteurs économiques

1. Agriculture
2. Elevage
3. Pêche
4. Commerce et services
5. Artisanat
6. Gestion des ressources naturelles
7. Micro finance et activités génératrices de revenus
8. transport
9. tourisme

Ce document d'aide à la décision tentera de décrire la situation de référence et de mettre en exergue les potentialités et les contraintes sur lesquelles il faudra agir pour un développement harmonieux et efficient de la commune.

Il aborde successivement la méthodologie, l'étude morphologique, le diagnostic des secteurs sociaux, des secteurs économique ainsi que le diagnostic institutionnel du Conseil Communal.

CHAPITRE I: METHODOLOGIE

1.1 L'étude – animation : un concept clé

Le concept d'étude – animation pour définir des actions pertinentes à l'échelle d'un territoire donné, mis en œuvre et impliquant les acteurs locaux est une méthode de diagnostic qui a été mise en pratique par le G.R.D.R. sur différents territoires au Mali, en Mauritanie et au Sénégal. La pertinence de cette démarche de diagnostic est reconnue par différents partenaires.

1.1.1 La démarche

Dans le cadre de l'élaboration de la monographie, la maîtrise d'ouvrage est déléguée par le Conseil Communal à une structure mise en place à cet effet. La délégation de la maîtrise d'ouvrage favorise une plus large concertation des populations à travers un cadre de dialogue social qui regroupe l'ensemble des acteurs au niveau local. Ce cadre répond ainsi à un principe majeur de la démarche de *Développement Local* qu'est **la participation de tous les acteurs locaux au processus de développement de la collectivité territoriale**. Il doit être représentatif de l'ensemble des couches sociales, des catégories socioprofessionnelles et des organisations de la société civile de la commune. On l'identifie sous le nom de *Comité Local de Pilotage qui est exclusivement* composé des acteurs locaux pour assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée par le Conseil Communal. Ce comité a été mis en place dans un souci d'opérationnalité et de respect des principes à la fois directeurs du développement local et d'une démarche participative.

1.1.1 Les principes clés

Dans le cadre de son partenariat avec les acteurs locaux, le G.R.D.R. propose une démarche autour des principes suivants :

- Principe d'une réelle maîtrise locale : Pour qu'un programme de développement local soit correctement identifié et mis en application, il faut que sa maîtrise d'ouvrage soit assurée par les acteurs locaux
- Principe de responsabilité : assumer la fonction de maître d'ouvrage délégué
- Principe de la concertation : assurer la représentation des intérêts sectoriels dans l'ensemble du processus et mettre en relation les différentes familles acteurs à l'échelle communale
- Principe de représentation : toutes les couches sociales et les catégories socioprofessionnelles de la commune doivent être représentées
- Principe de promotion des capacités locales : valoriser et utiliser le maximum de compétences et de capacités locales dans la conduite du processus.

1.1.2 Les acteurs

Le Conseil Communal:

En tant que maître d'ouvrage du processus d'élaboration de la monographie, le Conseil Communal a assumé les rôles suivants :

- Tenir une session ordinaire sur le l'élaboration de la monographie et voter la délégation de la maîtrise au comité de pilotage
- Veiller à la fonctionnalité du comité de pilotage
- Faciliter la mobilisation sociale en s'appuyant sur les animateurs locaux
- Créer les conditions nécessaires à l'élaboration de la monographie
- Participer au suivi- évaluation des activités du processus
- Faciliter la diffusion de l'information à toute la population et aux partenaires
- Contribuer au financement du processus d'élaboration de la monographie
- Mettre à la disposition de l'équipe chargée de l'étude du matériel dont elle dispose
- Apprécier et valider les différents documents que lui soumettra le comité de pilotage.

Le Comité local de Pilotage:

Le cadre de concertation communal qui existe déjà a été préconisé pour assumer la fonction du comité de pilotage. Il a été élargi aux représentants des quartiers, des associations Endam, Kawral et de la fédération des femmes. Le comité de pilotage constitue l'organe central du dispositif de l'étude animation. A cet effet il a pour tâches:

1. Par rapport à l'information et à la communication :

- Rendre compte régulièrement au Conseil Communal des activités menées et à venir
- Communiquer et diffuser les informations aux populations
- Assurer une participation active de tous ses membres
- Assurer l'implication des acteurs locaux (en leur donnant des tâches et responsabilités dans la conduite concrète des activités)
- Préparer et organiser une restitution du travail réalisé en collaboration avec le GRDR et le Conseil Communal

2. Par rapport au déroulement de l'étude :

- Mandater trois représentants pour suivre la formation des animateurs locaux
- Faciliter le déroulement de l'étude animation (information, logistique, ...)
- Assurer le suivi du déroulement du processus et valider le travail du maître d'oeuvre
- Partager et valider les propositions de méthodes et les outils utilisées par l'équipe
- Procéder au choix des animateurs locaux pour la conduite de l'étude
- Participer à la supervision des animateurs sur le terrain
- Validation des cartes réalisées

Le GRDR:

En tant que maître d'œuvre, le GRDR a assuré les rôles suivants :

- Préparer les termes de référence de l'étude et les soumettre au comité de pilotage
- Proposer au comité de pilotage une démarche et une méthodologie d'animation
- Appuyer le comité de pilotage dans sa fonction de maître d'ouvrage délégué
- Conduire techniquement le processus d'étude animation
- Participer au recrutement des animateurs locaux et assurer leur formation
- Apporter un appui conseil au Conseil communal
- Respecter le délai de réalisation ainsi que le chronogramme de travail
- Apporter un co-financement pour l'élaboration de la monographie
- Préparer les documents techniques de la restitution du travail réalisé
- Rédiger les documents préliminaires et finaux du processus.

Le comité technique :

Il regroupe les représentants des différents services techniques déconcentrés de l'Etat, des structures d'appui à la commune, les techniciens de la mairie (ADL, Secrétaire Général, régisseurs) et le GRDR. Les membres de ce comité donnent des avis techniques sur le travail réalisé selon leur domaine de compétences et soumettent leurs remarques et observations au GRDR qui est le maître d'œuvre du processus. Tous les partenaires, institutionnels, techniques et financiers de la commune sont membres de droit de ce comité qui est à la disposition du maire et du comité de pilotage.

1.2- La phase préparatoire

Elle a concerné les rencontres préalables avec le maire, la tenue de l'atelier d'orientation avec les acteurs locaux et les services techniques, la mise en place du comité de pilotage, l'élaboration et la validation des termes de référence, l'information et la sensibilisation des populations, le recrutement et la formation des animateurs locaux ainsi que la recherche documentaire.

Les rencontres préalables avec le maire ont permis de clarifier sa demande d'appui et de s'accorder sur le travail à réaliser ainsi que de la démarche d'élaboration de la monographie. Cette étape a été déterminante pour la suite en ce sens que la commune a porté un discours très claire aux populations sur les objectifs de la monographie d'abord au cours de l'atelier d'orientation, de la session du conseil communal et pendant les phases de sensibilisation et des animations dans les quartiers.

Cinq animateurs locaux ont été recrutés et trois ADL ont complété l'équipe des animateurs. La formation a porté sur le diagnostic de territoire et les outils MARP. Les

membres du comité de pilotage ainsi que les représentants du conseil communal ont participé à la formation des animateurs.

Tableau1: Etapes de la phase préparatoire

Période	Activités	Acteurs concernés	Contenu
15/11/06	Séance de travail préliminaire	GRDR, Maire, ADL	Clarification de la demande d'appui et calendrier indicatif
23/11/06	Réunion d'orientation et de lancement	GRDR, Conseil Communal, Cadre de concertation, services techniques, populations	Présentation de la démarche, mise en place du comité de pilotage Validation des TDR
25/11/06	Réunion du comité de pilotage	GRDR, comité de pilotage	Rappel de la mission du comité de pilotage, planification des activités, recrutement des animateurs locaux
26 et 27/11/06	Sensibilisation des populations	Comité de pilotage Conseil communal, animateurs locaux	Rencontre des chef de quartier, des femmes et des jeunes, communiqué et intervention du maire à la radio
27/11/06	Session du conseil communal sur la monographie	Conseil communal, cadre de concertation	Acter sur le principe d'élaborer une monographie comme étape du schéma d'Aménagement du territoire ; en définir les étapes et les implications du conseil.
28 et 29/11/06	Formation des animateurs	GRDR, animateurs, Comité de pilotage	Maîtrise des outils et principes d'animation, Organisation pratique des réunions d'animation.

Source : GRDR Kayes; novembre 2006



Formation des animateurs locaux à Koniakary

1.3-Stratégie d'animation communale

La commune de Koniakary est une commune urbaine composée de neuf quartiers. Les quartiers sont nés progressivement avec l'agrandissement du village traditionnel favorisant ainsi l'émergence de dynamiques de quartiers dans l'organisation de la vie socio-économique des populations. Les quartiers sont répartis en fonction des ethnies et sont sous l'autorité d'un chef de quartier qui est en relation directe avec le Maire. Jadis tout le village qui est devenu commune depuis 1999 était dirigé par un seul chef de village ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Aussi pour favoriser la participation d'un nombre important de personnes et dans la perspective de toucher toutes les couches sociales, il a été préconisé de conduire l'étude animation communale selon une stratégie de proximité. Ainsi les animateurs ont été divisés en groupes de trois personnes pour les premières animations et deux personnes par la suite après la séance de mise en commun.

1.3.1- Animation dans les quartiers

1.3.1.1 Les Focus-groupes

Les quartiers ont été le premier niveau d'animation dans le cadre de l'élaboration de monographie communale. Il s'est agi d'organiser des rencontres avec les groupes de jeunes, de femmes et d'adultes et d'aborder avec chacun d'eux les thèmes sur lesquels ils sont plus à mesure de fournir des données pertinentes par rapport aux objectifs de l'étude. Pour cela des thèmes de rencontres seront définis au préalable pour chaque groupe cible

De manière globale, il a été abordé avec chaque groupe la vie du quartier et de la commune sur le plan des atouts, potentialités et contraintes. Les animateurs ont effectué deux jours d'animation par quartier

1.3.1.2 La collecte des données complémentaires

Dans les quartiers, chaque équipe est responsable de la collecte des données concernant le quartier. Il s'agit de faire le recensement et la description exhaustive de toutes les infrastructures sociales, économiques, commerciales, artisanales, culturelles, administratives, hydrauliques etc. dans le quartier. En ce qui concerne les organisations de base un tableau a été conçu pour la collecte des informations à travers le diagramme de Venn.

1.3.1.3 Les assemblées générales de quartier

Elles ont permis de restituer les données avec les différents outils réalisés par chaque groupe et ont constitué un premier niveau de validation des informations.

Les animations de quartiers ont servi de cadre pour choisir les représentants de chaque quartier pour participer aux animations communales. La représentation s'est faite suivant les groupes de jeunes, de femmes et notables.

1.3.2 Les animations communales

Elles se sont déroulées en deux phases et ont mises à profit pour faire émerger une dynamique communale de connaissance du territoire.

1.3.2.1 Les rencontres avec les organisations communautaires

Il s'est agi de rencontrer toutes les organisations communautaires (comité de santé, association des parents d'élèves l'APE, comité de gestion scolaire, , la radio communautaire, la fédération des femmes , l'association Endam Djombougou, Kawral l'association des jeunes, etc.)

Des rencontres ont été également organisées avec les agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, commerçants, artisans et autres groupes socioprofessionnels existant dans la commune

1.2.2.3 L'atelier de restitution communautaire

Elle a réuni les représentants des différents quartiers pour dérouler des outils spécifiques tels que la carte des ressources, le profil historique, le diagramme de Venn, le tableau de priorisation, l'arbre à problème. Il s'est agi avec ces outils de procéder à une analyse communale des différents secteurs en partant des données recueillies au niveau des quartiers. Cette restitution à chaud a été la première phase de mise en commun des données. C'était aussi une étape de pré-validation des données brutes avant la phase d'analyse et de traitement. Ces animations ont permis de compléter les données recueillies au niveau des quartiers



Les étapes clé du processus

CHAPITRE II: ETUDE MORPHOLOGIQUE

2-I Dimension Géographique

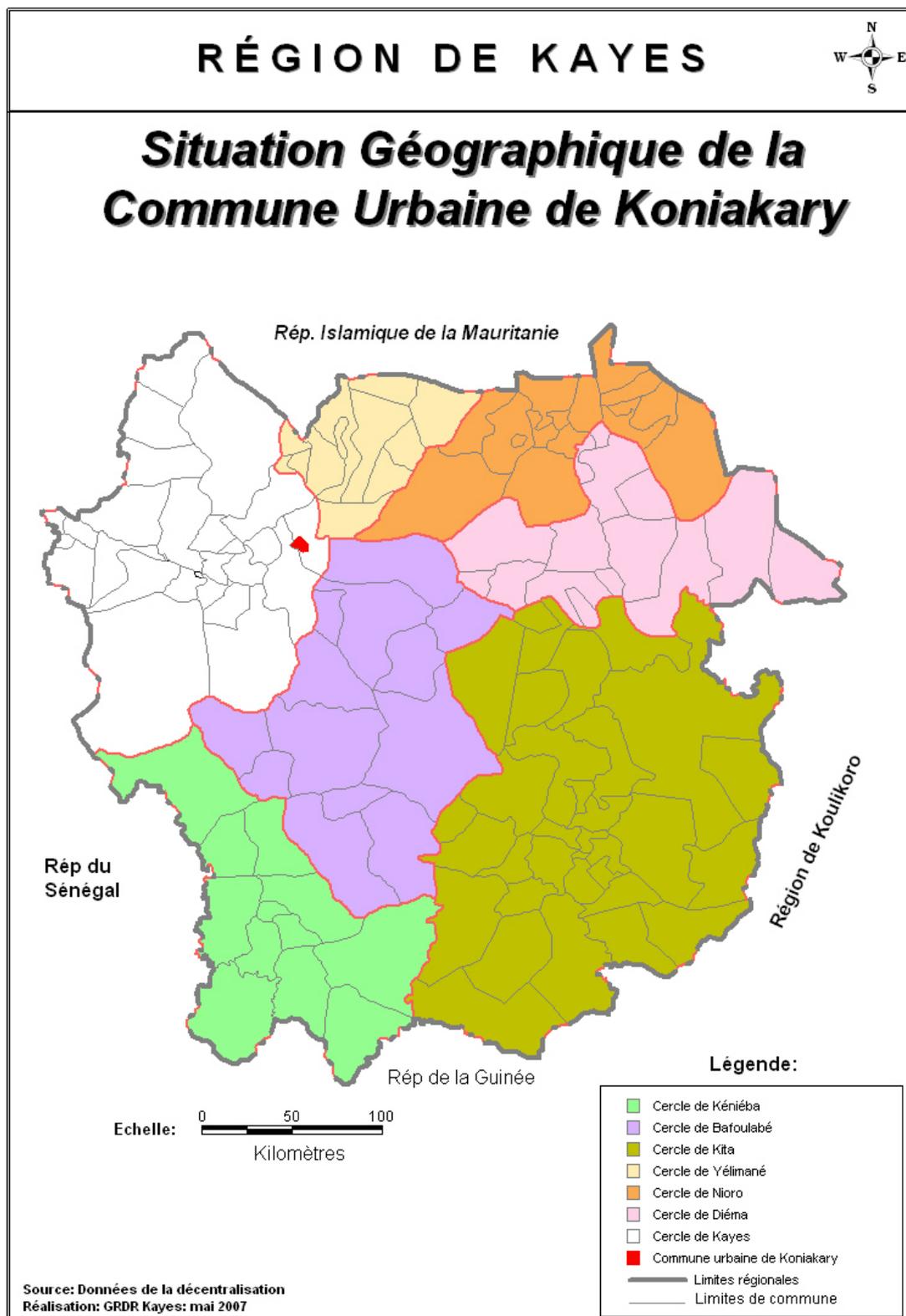
2.1.1 Présentation de la commune

La commune urbaine de Koniakary est située dans la région de Kayes au Sud du Mali dans le cercle de Kayes plus précisément dans la zone dite «Djombuxu» à environ 68 Km à l'Est de la ville de Kayes sur la route nationale N°1. Elle est limitée :

- au sud-Est par les villages de Darou Salam, Oussoubidjandia, Marintoumania (dans la commune rurale de Marintoumania),
- au Nord-Est par les villages de Hamdalaye, Sabouciré, Kolomé, Marila de la commune rurale de Marintoumania,
- au Nord-Ouest par les villages de Batama et Ségala
- et au sud-ouest Mouliné et Sadioya de la commune rurale de Ségala. La commune se trouve ainsi entourée par ces deux communes rurales.

La commune est située à 10°54'48' de longitude Ouest et à 14°48'28' de latitude Nord et elle s'étend d'Est en Ouest sur environ 2,5 Km et du nord au sud sur 0,95 Km dans sa partie la plus large couvrant ainsi une superficie de zone d'habitation de 2,375Km².

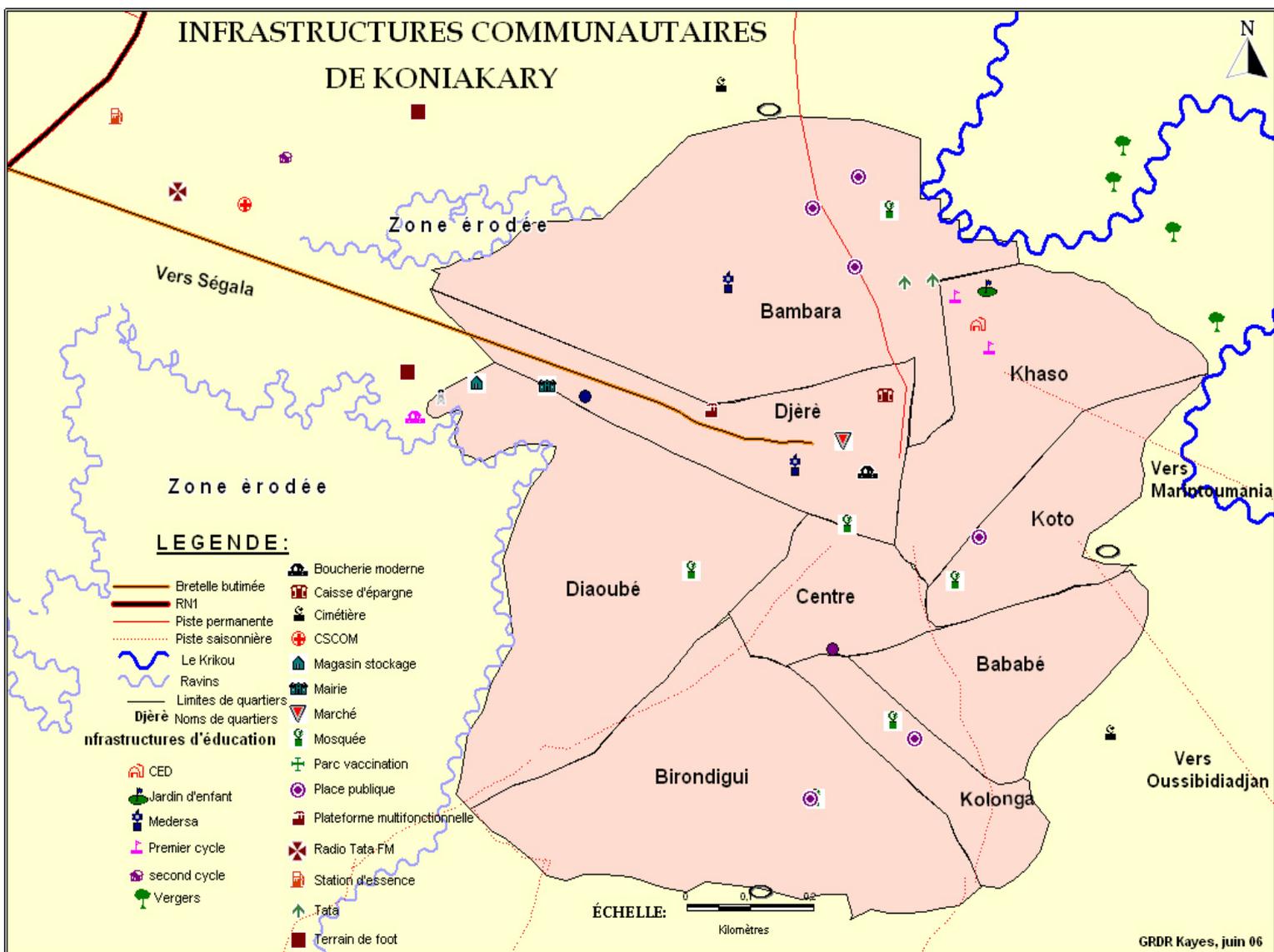
Carte1 : localisation de Koniakary dans la région de Kayes



Bien qu'ayant un statut de commune urbaine, Koniakary est fortement marqué par sa ruralité. Aussi le territoire communal s'étend jusque dans les champs mis en valeur par les populations. Mais il est aujourd'hui difficile d'évaluer la superficie exacte de ce territoire en intégrant les zones de culture.

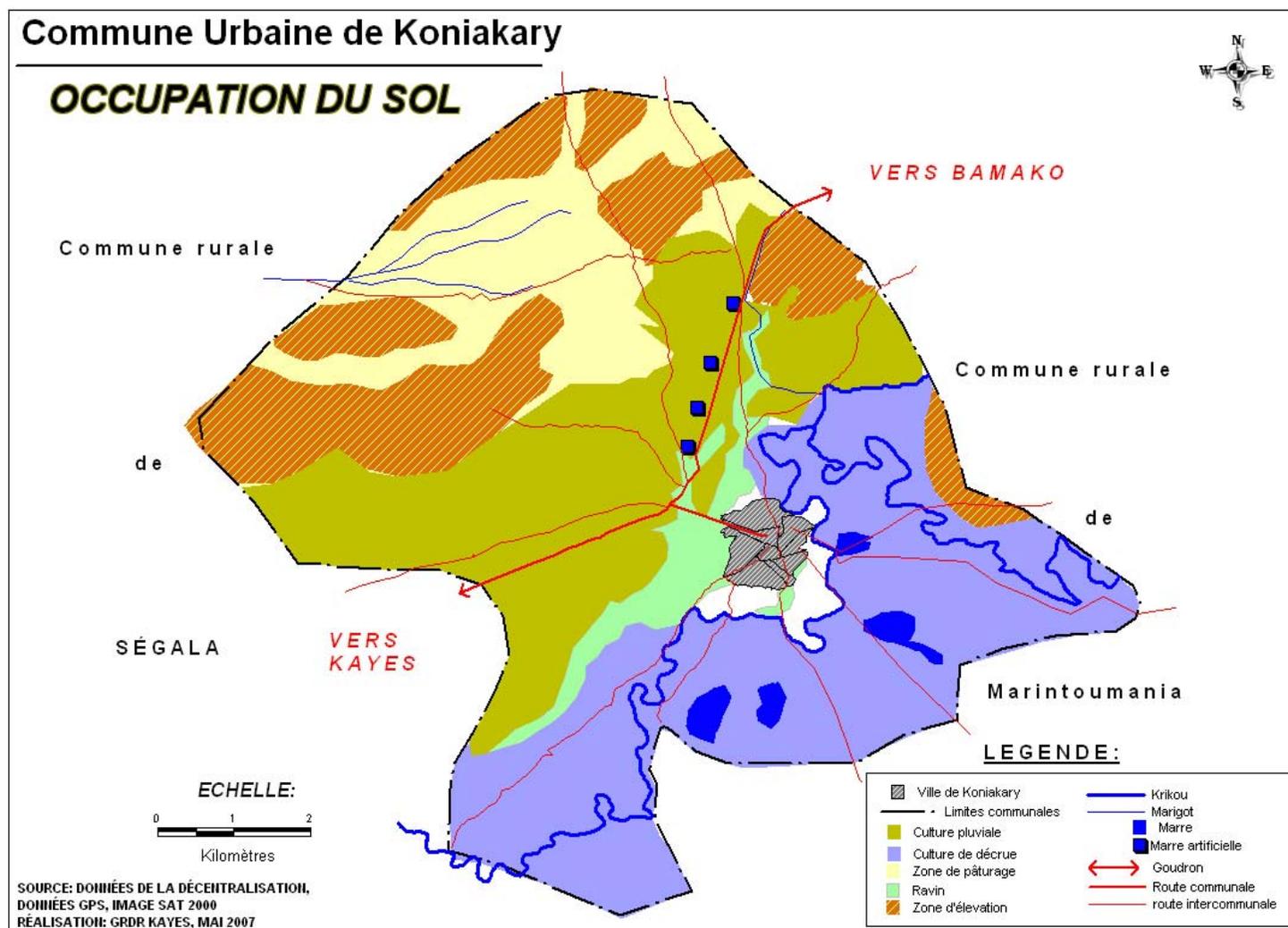
La commune est divisée en neuf quartiers: Bababé, Bambara, Birondigui, Centre, Diaobé, Djéré, Khaso, Kolongha, Koto. Elle est dotée d'un nombre important d'infrastructures et services sociaux de base. Du fait de sa proximité de la route nationale n°1, la commune est très accessible en toute saison.

Carte n°2: localisation des infrastructures de la commune urbaine de Koniakary



2.1.2 Caractéristiques physiques

Carte 3 : carte des ressources de la commune



2.1.2.1 Le relief

La commune est située sur une plaine d'une altitude moyenne de 100 mètres qui domine le lit majeur du principal cours d'eau (Le Kirgou) qui borde la partie Est de la commune d'un dénivelé de 20 mètres. La pente de la plaine varie entre 2 et 6% avec des affleurements gréseux recouverts de dépôts sableux à sablo-limoneux. Le relief est peu accidenté avec cependant quelques collines situées aux alentours de la ville. Les principales collines appelées communément « montagnes » par les populations sont le Abounberta au Nord, le HairéTapa ou Tapakourou; à l'Est à la frontière avec la commune de Maritoumania, le Hairéfaldé au Nord-ouest, le Marila au Nord, le Hairédarou au Sud.

En outre on observe une forte dépression dans la partie sud de la commune partant du quartier Djéré vers les quartiers Diaobé et Birondigui proches du Kirgou et dans la partie Est vers le quartier Bambara où l'érosion prend des proportions importantes. Ces deux zones sont totalement érodées et posent des problèmes de sécurité pour les populations qui risquent de perdre leur zone d'habitat mais également du fait de la présence de serpents dangereux et des hyènes qui ont fini par faire de cet endroit un lieu de refuge. L'érosion est telle que si rien n'est fait pour empêcher son évolution, les conséquences seront très lourdes. Il urge de trouver une solution rapide à cette dégradation de l'environnement dans cette partie nord-ouest et à l'Est de la commune.

2.1.2.2 Le climat

Le climat est de type soudano- sahélien et se caractérise par des températures moyennes annuelles comprises entre 16°C pendant la saison froide (novembre à janvier) et 47°C pendant la saison chaude (mi-février à mi-juin). Il existe une période intermédiaire comprise entre juillet et septembre pendant laquelle il ne fait ni trop chaud ni trop froid. On distingue principalement deux saisons: la saison sèche qui va du mois d'octobre au mois de mai à et la saison des pluies de juin ou juillet à septembre.

2.1.2.3 La pluviométrie

La pluviométrie est très variable d'une année à l'autre avec des minima de 400mm et des maxima de 700 mm à l'image de celle de la région de Kayes. La saison de pluies dure 3 à 4 mois avec des pluies dépassant rarement 40 jours de pluie par an. La situation géographique de la ville offre des potentialités importantes en terme de disponibilités en terres cultivables pour les agriculteurs, en pâturages abondants pour les éleveurs et surtout des réserves en eau.

2.1.2.4 La faune et la végétation

La végétation est dominée par un tapis herbacé, des espèces ligneux et beaucoup d'autres espèces dans la zone de forêt au Sud de la commune. Les principales espèces sont les jujubiers, les gommiers, les mirobolants etc. Mais du fait de l'action anthropique (coupe abusive de bois) et de la sécheresse, on assiste aujourd'hui à une désertification assez avancée de la forêt et la disparition de nombreuses espèces végétales et animales avec de fortes menaces sur l'équilibre de l'écosystème.

Cette désertification a de nombreuses conséquences sur la faune notamment avec la disparition de nombres d'espèces animales qui jadis composaient la faune au niveau de la commune. Des espèces comme les biches, les lions, les panthères, etc. ont totalement disparues de la zone. Aujourd'hui, on trouve des animaux comme les hyènes, les phacochères, les reptiles, les rats, les écureuils, les lièvres, les singes (cynocéphale) etc.

2.1.2.5 L'hydrographie



Le Kirgou:

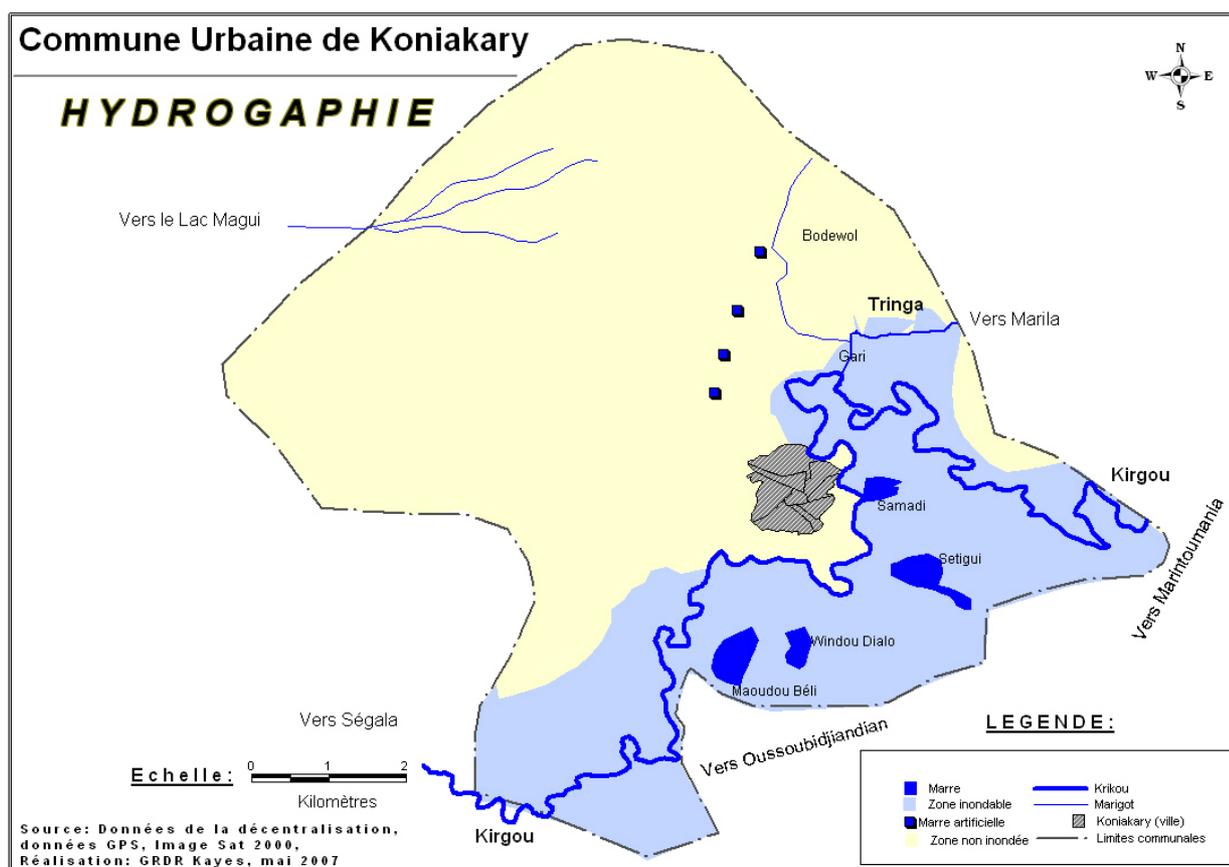
Le réseau hydrographique de la commune est dense avec de nombreuses mares, rivières et marigots situés sur le territoire communal. Le marigot dit le «Kirgou» demeure le principal cours d'eau qui arrose la commune. Il longe les limites communales d'est en ouest de la zone d'habitat et constitue un potentiel énorme pour les activités agropastorales. Le Tringa, le Bodéwol sont des rivières autour du Kirgou. Il existe de nombreuses mares dont les principales sont le Maoudou béli, le Wendu Dialo, au sud, le Samadi à l'Est, le Ngariwol,, le Gari, le Modifara, Mamadoukanta, Ifrahamé, le Hamadigaïma, le Madicordola, le Sodorco, le Béli Oumar Pathé. Ces cours d'eau contiennent des ressources halieutiques principalement le poisson avec des espèces comme les silures, les carpes, etc.

Il existe également des mares artificielles au niveau des carrières de sable créés lors de la construction de la route nationale n°1 Kayes -Bamako. Ces mares retiennent l'eau jusqu'en janvier et constituent des lieux d'abreuvement du bétail.

Pendant longtemps, le Kirgou est demeuré le grenier agricole de la zone notamment pendant les années de bonne pluviométrie. Mais depuis la sécheresse des années 1970, on note une baisse progressive du régime de ce cours d'eau entraînant par la même occasion celle des mares et rivières dans la zone. En 2006 la situation a été dramatique car le Kirgou a connu un niveau d'eau très faible et n'a pu retenir l'eau au-delà du mois de novembre alors qu'auparavant, l'eau restait pendant au moins 4 à 6 mois après la saison des pluies.

Les eaux souterraines sont de bonne qualité et la nappe phréatique n'est pas profonde (12-15 mètres). Cependant les réserves en eaux sont très faibles d'après une étude technique menée dans la commune par un bureau d'étude.

Carte n°4 Hydrographie de la commune



1.2.6 Les types de sols

On distingue principalement deux types de sols :

- les sols argileux aux alentours des cours d'eau dans la partie sud-est et sud-ouest de la commune. Ces sols sont très fertiles et constituent la principale zone de culture du mil, du maïs, des Calebasses. On y pratique également d'autres types de culture comme, la riziculture autour des mares, le maraîchage et l'arboriculture etc
- les sols sablonneux dans la partie Nord ouest la commune; ils sont moins fertiles et sont réservés à la culture de l'arachide.

2.1.2.7 Environnement et ressources naturelles

Les populations mettent en œuvre des initiatives pour préserver l'environnement à travers des actions de reboisement. Ainsi on trouve des arbres au niveau des concessions et aux bords des routes. Ces arbres sont dominés par les Nimes qui offrent un ombrage. Dans le cadre du projet assainissement les aspects environnementaux ont été pris en compte avec l'aménagement d'une décharge finale où sont jetées les ordures de la commune. Dans le cadre de la protection de la nature, il existe une organisation interne animée par les jeunes s'organisent pour éteindre les feux de brousse et la mairie a interdit la coupe abusive de bois pendant que les agents des eaux et forêts assurent une surveillance permanente. L'érosion demeure une menace pour l'environnement à l'est au sud ouest de la commune.

Les initiatives de protection de l'environnement gagneraient à être renforcées par des actions plus structurées. La gestion des déchets plastiques et le recyclage des ordures sont des pistes à explorer dans le cadre une politique durable de préservation de l'environnement.

2-2 Dimension Historique

.2.2.1- Origine et création

Il existe de nombreuses versions au sujet de l'histoire de l'ancien village de Koniakary. Ancien bourg de plus de 2 siècles et demi, Koniakary a été fondé il y'a plus de 300 ans. D'après la tradition orale et de nombreux témoignages, le premier habitant de l'actuelle commune urbaine de Koniakary est une femme du nom de Kounié Bidanessy. C'était une femme éleveur qui avait beaucoup de chèvres qui vint s'installer dans cette zone. C'est d'ailleurs le nom de cette femme Soninké qui donna le nom au village car les gens qui allaient la rendre visite disaient en Soninké « nga daga Kounié kara » qui signifie littéralement « je vais chez Kounié ». C'est de l'expression «Kounié kara» qu'est venu le nom **Koniakary** que porte la commune.

Cette femme serait originaire «de Ouagadou dans l'ancien empire du Ghana» et se serait d'abord installée avec ses frères dans le village de Marintoumania d'où elle rejoindra Koniakary vers 1743. D'après la tradition et les sources orales, Kounié était venue à Koniakary pour développer ses activités dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage. Kounié était toute seule avant l'arrivée d'un chasseur Khassonké du nom de Demba Séga Diallo. Ce dernier serait d'abord passé par Marintoumania pour demander une zone où il pouvait s'installer. C'est ainsi que Wakary Bidanessy le chef de village de Marintoumania de l'époque lui demanda de traverser le marigot Kirgou et de s'installer auprès de Kounié, ce qu'il fit. C'est par la suite que d'autres membres de sa famille et de celle de Kounié vont les rejoindre avec cependant un groupe important de Khassonkés qui deviendront plus tard les maîtres des lieux. On raconte que les khassonkés réputés être de grands guerriers ont été pendant de longues années les protecteurs de toute la zone

2.2.2 Histoire du Peuplement

Le peuplement de la commune s'est fait progressivement. A la suite de Kounié, ce sont les Khassonkés qui vont venir s'installer auprès d'elle sur recommandation du chef de village de Marintoumania. Ainsi Kounié et les khassonkés vont constituer la première communauté de Koniakary entre 1743 et 1750. Durant cette période les khassonkés sont les détenteurs du pouvoir à Koniakary et règnent en maîtres absolus.

Au début des années 1750, les bambaras massassi avec deux familles dont celle de Dary Diarra vont venir s'installer à Koniakary suite à leur défaite à Ségou. Les Bambaras constituent la deuxième vague de peuplement de cette localité où Kounié avait choisit de s'installer. A leur arrivée les bambaras vont prendre le pouvoir au détriment des khassonkés et créent le quartier bambara.

L'arrivée des peulhs dans ce village coïncide avec la venue de EL Hadji Ckeikh Oumar Tall vers 1850 dans son œuvre d'islamisation des peuples de l'Afrique de l'ouest. Les peulhs viennent essentiellement du Sénégal. Il s'agit plus précisément des peulhs du Fouta et du Boundou dans le bassin du fleuve Sénégal. Ce sont soit des marabouts avec leurs talibés soit des hommes de troupes ou de main de El Hadij Oumar.

C'est ainsi que s'est effectué le peuplement de la localité de Koniakary qui sera à l'époque le 3^{ème} village de la zone du Djombougou après Marintoumania et Mouliné. Ainsi trois ethnies vont se retrouver en cohabitation. Il s'agit des peulhs, des Bambaras et des Khasonkés.

Avant l'avènement de la décentralisation, Koniakary était divisé en cinq quartiers dont les noms sont fortement révélateurs de l'histoire de son peuplement. Les noms des quartiers étaient Boundou, Fouta, Bambara, Khasso et Kolongha

Un peuplement à trois temps forts

- **1743:** arrivée des premiers habitants: Kounié venue à la recherche de terres et le chasseur Khassonkhé, Demba Séga Diallo rejoints par leurs proches avec une majorité de khassonkés. C'est le règne des Khassonkés et la création du quartier Khasso.
- **1750:** arrivée des Bambara Massassi du royaume du Kaarta après leur défaite à Ségou. Au départ ce sont deux familles dont celle de Gary Diarra et progressivement d'autres familles de bambaras vont arriver et constituer l'actuelle communauté bambara de la commune. C'est la création du quartier Bambara.
- **1850:** arrivée des peulhs avec El Hadji Oumar TALL en provenance du Boundou et du Fouta au Sénégal. Création quartier Fouta, Boundou, Kolongué de l'époque.

2.2.3 Les péripéties de Koniakary

De 1743 à 1750 la petite communauté de l'époque vivait paisiblement jusqu'à l'arrivée des Massassi qui, chassés de Ségou, vinrent combattre les Khassonkés à Koniakary. Ils gagnèrent la bataille, s'emparèrent du pouvoir et y régnèrent en maîtres absolus pendant près de 100 ans. Les Massassis ne quittèrent Koniakary qu'avec l'arrivée de El Hadji Oumar vers 1850 pour se replier vers la région du Kaarta d'où ils étaient venus.

De 1850 à 1890 Koniakary est sous l'autorité de El Hadji Oumar qui y construisit un Tata en 1855 et y laissa son fils Bassirou Tall qui gagna toutes les batailles durant cette période. Malheureusement il va perdre le contrôle de la zone avec l'arrivée des colons et de la fameuse visite de Faidherbe à Médine au cours de laquelle un certain Djouga Sambala alors roi du Khasso, lui proposa de reconquérir Koniakary qu'il avait perdu auparavant. C'est ainsi que Archinard fut désigné pour conduire l'attaque de Koniakary en 1890. Au cours de sa première visite à Koniakary, Archinard ne trouva pas Bassirou Tall qui était allé pour la fête de la Tabaski à Ségou chez son frère Amadou TALL. Archinard tenta alors de convaincre les bambaras dont le vieux Dary Diarra de rejoindre son camp tout en leur promettant de les nommer comme chef s'ils acceptaient. Mais les Bambaras préférèrent restés fidèles à El Hadji Oumar. Frustré, Archinard leur déclara la guerre et lança la première attaque de Koniakary en bombardant le village. Les hommes de El hadji Oumar sous la houlette de son fils Bassirou de retour de Ségou et de Dary Diarra chef de file des bambaras évitèrent la confrontation à Koniakary déplacèrent le champ de bataille à Sananké, un village situé à 15 km de Koniakary. Cette bataille communément appelée la

bataille de Fataladji fut très sanglante avec une perte massive de vies humaines dans le camp de Faidherbe dirigé par Archinard. Ce dernier opéra alors un repli tactique avant de lancer un second assaut au cours duquel il gagna la bataille et s'empara définitivement de Koniakary. Malgré les nombreuses tentatives de reconquête de Koniakary par Amadou Seckou Tall le fils de El Hadji Oumar cette localité restera aux mains des colons jusqu'à l'indépendance du Mali.

Après avoir sa victoire sur El Hadji Oumar, Archinard remit le pouvoir aux Khassonkés en guise de reconnaissance car ce sont eux qui l'ont aidé à reconquérir Koniakary. A nouveau les khasonkés vont devenir les maîtres à koniakary avec comme chefs successifs Demba Yamadou, Guissé Sidi et Sadio Sambala. En 1932 des problèmes de succession vont se poser à la mort de Sadio Sambala Diallo car Hanounou qui devait le succéder était empêché et Demba Sadio Diallo le fils de Sadio Sambala Diallo fut porté au pouvoir. Cette décision provoqua un mécontentement général chez les khassonkés qui finirent par quitter Koniakary en masse et Demba Sadio dirigea le village jusqu' en 1958.

Il faut signaler que Koniakary va être le premier chef lieu de canton dans le Diombougou et toutes les décisions partiront de ce village qui était désormais entré dans l'histoire.

Après les indépendances, différents chefs de village se sont succédés à la tête de cet ancien bourg avec de manière chronologique Amadou Oumar Fongo Bah, Samoudou Amadou, Tafsirou Ndiaye, Maliki Elimane (il fut limogé car il y avait beaucoup de litiges durant son règne), Siley Kébé, Baida baby Dia, Cheick Mamadou Tall, Thierno Abdoul Bane puis Mamadou Bane qui, à la mort de Thierno Abdoul Bane, assura l'intérim jusqu' à l'avènement de la décentralisation. A cette époque le chef de village était appuyé dans ses fonctions par des conseillers au niveau des cinq quartiers qui constituaient le grand village.

2.2.4 Les faits marquants

- **L'arrivée des bambaras massassi vers 1750** : c'est le début de l'agrandissement du village avec l'arrivée en masses d'autres familles bambara après les deux premières familles bambara. On assiste déjà à cette époque là une lutte de pouvoir avec le détronement des khassonkés par les bambaras.
- **L'arrivée de El hadji Oumar Tall vers 1850**

Koniakary a été d'abord marqué par l'arrivée de EL Oumar Tall qui menait la guerre sainte avec l'aide des Khassokés pour islamiser les Bambaras. El Hadji Oumar y construisit un Tata de 115m de long sur 110 m de large d'une hauteur de 7 m et d'une épaisseur de 1.25 m en 1855. Ce Tata était un lieu militaire qui servait de refuge aux guerriers de El Hadji Oumar pendant la guerre sainte. Ce Tata est aujourd'hui considéré

comme un site historique et culturel par l'Etat du Mali. El Hadji Oumar sera chassé de Koniakary par Archinard.



Le Tata ci- contre et la colline de Tapakourou au fond de l'image

- **L'arrivée des colons avec Archinard et la bataille sanglante de Fataladji en 1890**

Archinard est celui qui a conduit l'attaque pour la reconquête de Koniakary en 1890. Bien évidemment, l'arrivée de Archinard sera marquée par une forte confrontation avec les hommes de EL Hadji Oumar notamment dans ce qu'il est convenu d'appeler la « **bataille de Samanké ou de Fataladji** ». Le camp de El Hadji Oumar va perdre la bataille et sa défaite serait marquée par l'arrestation de deux de ces fils qui furent déportés en France. En 1900, les colons créent le canton de Koniakary et confient le pouvoir aux khassonkés.

En 1920, Faidherbe fait détruire la mosquée de El Hadji Oumar à Koniakary et fait construire sur le même site l'école fondamentale du premier cycle de Koniakary qui sera la première école dans le Diombougou

La colonisation sera accompagnée des travaux forcés dont les populations en gardent encore de mauvais souvenirs.

- **L'invasion acridienne de 1940**

Durement frappées par cette catastrophe naturelle, les populations s'en remémorent encore. D'après les sources orales c'était la première fois que pareille destruction des cultures se faisait. Les populations en gardent encore des souvenirs amers.

- **La mort de Aliou Chérif Haïdara, un grand marabout en 1951**

Les populations se souviennent encore de la mort de cet homme qui a été suivie par des pluies et des inondations pendant 45 jours de suite. Il pleuvait nuit et jour, matin et soir. De mémoire d'homme cela ne s'était jamais produit ni dans le village ni dans les localités

voisines. En Afrique la mort d'un grand homme est suivie d'un phénomène naturel inhabituel.

- **La grande famine des années 1973**

C'était le début de la sécheresse dans le Sahel et cette année a été particulièrement dure pour les populations de Koniakary à l'image des autres localités de l'Afrique au Sud du Sahara.

- **1^{ère} Ziara à Koniakary : elle a eu lieu en 2002 :**

En souvenir des œuvres de Cheick Oumar Tall, la commune organise depuis 2002 une Ziara annuelle au niveau du Tata. Elle rassemble des milliers de personnes venant de tout bord. D'après les estimations, la moyenne annuelle des participants dépasse 2000 personnes. C'est l'un des plus grands événements religieux et culturel du Diombuxu.

2.2.5 Des initiatives de développement anciennes

Le 19 octobre 1958, les cantons furent dissous et on procéda à la création de l'arrondissement de Ségala dont Koniakary faisait partir avec 69 autres villages.

Après la proclamation de l'indépendance, toutes les décisions de développement étaient concentrées au niveau de l'Etat en passant par les chefs d'arrondissements.

Cette période entre **1960 et 1970** était considérée comme un temps mort où aucune réalisation n'a été effectuée par les populations dans le cadre de développement de leur localité.

De 1970 à 1980 il y a une prise de conscience au niveau de la population Koniakaroise se traduisant par une certaine organisation autour des actions ponctuelles et volontaires, mais n'ayant pas été portée par des structures bien solides. Ainsi il y a eu la construction **d'une maternité en 1972, d'un dispensaire en 1974 d'une mosquée en 1980.**

De 1980 à 1989, cette période fut marquée par un relâchement total et surtout une absence d'organisation au niveau des populations. Cette attitude se justifie par le fait que les populations pensaient que tout devrait venir de l'Etat.

De 1989 à 1999, émergence d'un grand mouvement associatif:

- l'Association ENDAM des migrants initiée par les élèves et étudiants Koniakarois à Bamako **en 1989**,
- l'Association ENDAM locale créée en 1991 ,
- l'Association des jeunes le KAWRAL et l'Association ENDAM des migrants de France est créée **en 2003**.

2.2.6 La naissance de l'actuel commune urbaine de Koniakary

Ainsi avec l'avènement de la **décentralisation**, Koniakary fut érigé en commune Urbaine en **1999** de la loi N° 96- 059 du 04 novembre 1996. Le territoire communal correspondant à celui de l'ancien village qui s'étend sur environ **2.5 km** avec une population de **12 050** habitants repartis dans 9 quartiers de petite taille.

Le premier Conseil Communal a été élu en 1999 et Monsieur **EL Hadji Bassirou BANE** est élu **Maire de la commune**. **Monsieur BANE** fut ainsi le premier Maire de Koniakary à présider aux destinées de la commune conformément à la mission des collectivités territoriales.

Chronologie des faits historiques à Koniakary

- **1750:** Arrivée des Bambaras ► détronement des Khassonkés et règne des Bambara pendant près de 100 ans
- **1850** L'arrivée de El hadji Oumar Tall ► guerre sainte, Islamisation des peuples, construction du Tata,
- **1890** Arrivée des colons avec Archinard et la bataille sanglante de Fataladji ► défaite de El Hadji Oumar Tall
- **1900** : création du canton de Koniakary
- **1920** : destruction de la mosquée de El Hadji Oumar et construction de l'école de Koniakary
- **1932** : grand conflit autour de la succession du chef de canton Sadio Sambala Diallo et départ en masse des khasonkés
- **1940** : Invasion acridienne ► mauvaise récoltes, première crise alimentaire
- **1949** : grand incendie dans le quartier Diaobé: toute une partie du quartier est ravagée, deux morts dont une femme enceinte
- **1951:** Disparition du grand Marabout Aliou Chérif Haïdara suivie de 45 jours d'inondation
- **1952** : Construction du bureau de poste à Koniakary
- **1958** : construction du marché appelé « La Baune »
- **1961** : construction de la première medersa de Koniakary
- **1964** :visite du Premier Ministre Jean Marie KONE
- **1973:** La grande famine au Sahel n'a pas épargné Koniakary
- **1970-1980:** lancement des premières initiatives de développement local par les populations (maternité en 1972, dispensaire en 1974, mosquée moderne en 1980)
- **1989:** naissance d'un mouvement associatif (ENDAM DIOMBOUGOU, KAWRAL) pour lancer et porter des actions de développement initiées par les fils du terroir
- **1998** : construction du château d'eau

- **1999** : construction du CSCOM
- **1999** : création de la commune urbaine de Koniakary
- **2002** : 1^{ère} édition de la Ziarra en souvenir des œuvres de EL Hadji Oumar TALL
- **2003** : mise en place d'une radio communautaire
- **2005** : première commune à mettre en place un projet d'assainissement dans la région de Kayes

2.3 Dimension Démographique

2.3.1 Taille, Ethnie et répartition de la population

Selon le dernier recensement à caractère administratif de 2002, corrigée en 2006, la population de la commune est de 12.050 habitants. Cependant une étude menée en décembre 2006 sur 51 familles - **à partir d'un entretien avec les chefs de famille sur la base des carnets de familles**- montre que la population de Koniakary a connu une hausse importante en 5 ans. Cette population avoisinerait près de 16000 habitants si on fait une extrapolation des résultats obtenus à partir des 51 familles enquêtées sur les 584 familles que compte la commune. Il apparaît une très grande différence avec les chiffres officiels. Malgré cette différence somme toute importante, la constante est que la population de la commune dépasse largement le chiffre de 12000 habitants.

Cette population est composée de trois (03) ethnies: les peulhs, les bambaras et les khassonkés. Les peulhs sont largement majoritaires (07 quartiers), suivis des Bambara (01 quartier) et des Khassonkés (01 quartier). La population est inégalement répartie dans l'espace communale avec une concentration dans les quartiers Diaobé, Djéré.

2.3.2 Structure de la population

Le choix a été fait de rendre deux sources pour apprécier la structure de la population c'est que une enquête auprès des chefs de familles a été couplée à une étude des données de l'état civil au niveau de la mairie. A quelques différences près, la tendance générale est la même pour la structure de la population.

Tableau 2 : structure de la population selon l'âge et le sexe

Classe d'âge	Hommes	Femmes	total
	%	%	%
0-5 ans	10,1%	10,1%	20,2%
5 -10 ans	6,2%	5,8%	12,0%
10 -15 ans	5,7%	4,8%	10,5%
15 -20 ans	6,4%	4,0%	10,4%
20 -25 ans	5,8%	4,5%	10,4%
25 -30 ans	3,2%	3,6%	6,9%
30 - 35 ans	4,0%	2,7%	6,8%
35 - 40 ans	1,9%	1,6%	3,6%

40 - 45 ans	2,7%	2,1%	4,9%
45 – 50 ans	1,7%	1,2%	2,9%
50 – 55 ans	1,4%	2,0%	3,4%
55 – 60 ans	1,3%	1,2%	2,5%
60 - 65 ans	1,2%	1,4%	2,6%
65 - 70 ans	0,7%	0,9%	1,6%
+ 70 ans	0,6%	1,0%	1,6%
Total	53,0%	47,0%	100,0%

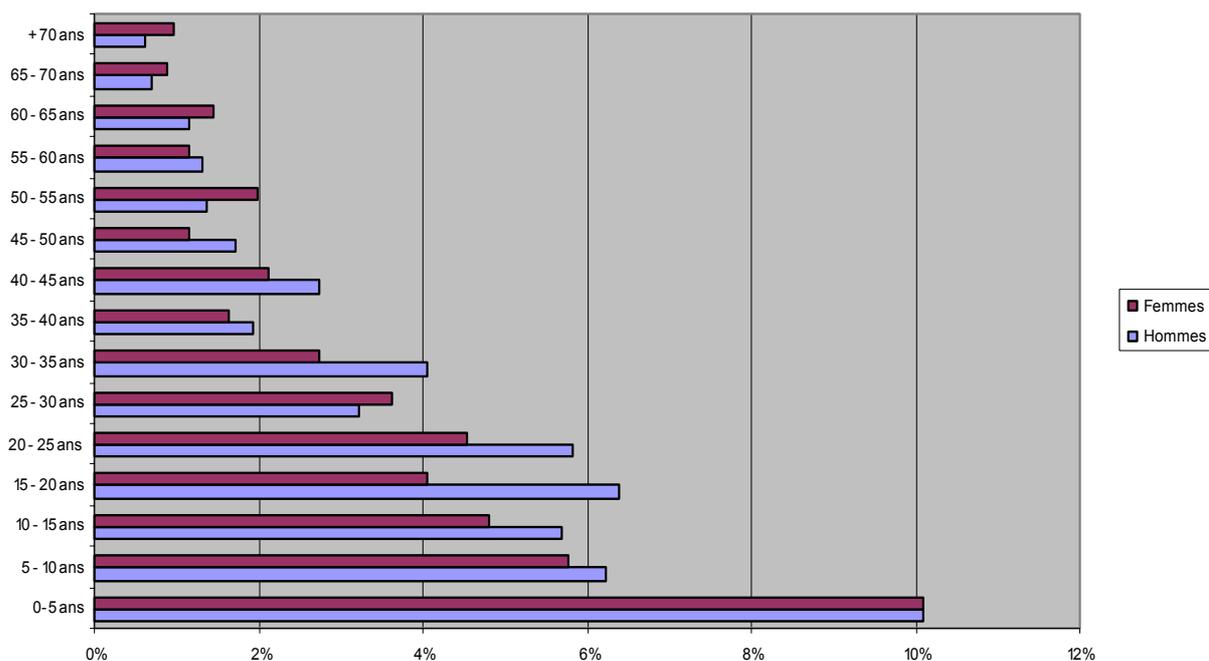
Source : enquête sur le terrain

Tableau 3 : structure de la population

Tranche Age	proportion		
	moins de 1 ans	0,0%	0,6%
1-13 ans	20,5%	18,0%	38,5%
14-17 ans	5,8%	3,2%	9,0%
18-59 ans	26,0%	21,4%	47,4%
60 ans et+	2,3%	2,2%	4,5%
Total	54,6%	45,4%	100,0%

Source: registre d'état civil de la mairie; 2003

La population de la commune est essentiellement composée de jeunes. Plus de la moitié a moins de 20 ans (53.1% au niveau de la commune contre 58.5% au niveau national) et les enfants de 0-5 ans représentent 20% de la population contre 18.6% à l'échelle nationale. La population active (15-55 ans) représente 49% de la population. Ce taux est certainement plus élevé si on considère que les enfants de moins de 15 ans sont des actifs compte tenu de leur activités. La proportion des femmes par rapport aux hommes s'inverse radicalement comparativement aux données au niveau national où se sont les femmes qui prédominent. Les résultats de l'enquête auprès des chefs de familles ainsi que les données collectées au niveau de la mairie montrent que dans la commune, les hommes sont majoritaires avec 53% contre 47% chez les femmes. Il est difficile de donner une explication à ce phénomène même si on peut admettre des limites dans la technique d'échantillonnage et des erreurs dans la collecte de données par les animateurs ou encore la mauvaise collaboration des personnes enquêtées.



Graphique 1: structure de la population

2.3.3 Nuptialité et Natalité

Selon une étude effectuée sur le registre de mariage au niveau de la mairie sur 33 couples l'épouse la plus jeune a 15 ans contre 27 ans chez le mari le plus jeune. Si cette étude traduit la réalité pour les femmes, il faut nuancer les résultats concernant les hommes car dans cette zone les hommes peuvent se marier à l'âge de 20 ans. Il a été également constaté qu'un homme de plus de 60 ans peut épouser une fille de 17 ans. Dans le cahier de recensement administratif de la mairie, il a été relevé un mariage entre un homme de 72 ans et une fille de 17 ans. Loin d'être mal appréciée localement, cette pratique est très courante du fait des mariages entre parents proches et cela est dans «l'ordre normale des choses localement».

Il ressort également de cette analyse que l'âge des femmes mariées est compris entre 15 et 42 ans tandis que celui des hommes est entre 27 et 72 ans.

Même si la tendance dominante est le mariage entre personne de même ethnie, des mariages mixtes ont été relevés entre les Bambaras, les peulhs et les khassonkés.

Le taux de fécondité reste très élevé (6.9%) et la première maternité se situe entre 16 e 17 ans. Compte tenu de l'âge précoce du mariage dans cette localité les femmes peut faire des maternités pendant 35 ans entre leur âge de mariage (15 ans) et l'âge de la ménopause (49 ans). La pratique de la contraception moderne étant bannie dans le milieu, on comprend plus facilement pourquoi le taux de fécondité est si élevé.

2.3.4 Caractéristique socioculturelle

Trois ethnies composent la population de la commune de Koniakary et chaque groupe à son mode de fonctionnement interne. A l'intérieur de l'ethnie peulh et khassonké, on rencontre une classification des groupes en castes. C'est ainsi que l'on distingue les Mathioubé, Awloubé, les Torodo, etc. Les différentes castes peuvent être regroupés en trois classes principales:

- les Rimbé qui représentent les nobles sont constitués des Foulbé, des Toorodo, Diawambé,
- les Gnégmbé qui représentent les corps de métiers (griots, forgerons, tisserands, etc.) sont composés des Awlubé, Waylubé, Mabubé, Sakebé Wambabé
- les Mathioudé : ils représentent les esclaves

Chaque groupe reste marqué par un fort sentiment d'appartenance révélateur d'une satisfaction d'appartenir à son propre groupe et de perpétuer les valeurs de celui-ci. Il s'agit d'une société très hiérarchisée où le statut social dépend de l'estime portée à son groupe de référence. L'intérêt accordé à la préservation des valeurs de son groupe d'appartenance par l'individu est aussi un signe de bonne éducation et de respect de la tradition et de la culture qui demeure intrinsèquement valorisant dans la société.

Chez les Bambaras le système de caste est moins fort et ne se ressent qu'à travers le groupe des griots qui jouent un rôle essentiel dans la vie sociale dans la culture Bambara. Contrairement aux peulhs et aux Khassonkés, les Bambaras ne connaissent pas la division de la société selon le métier ou le travail.



A Koniakary on retrouve ces traits socioculturels propres à chaque ethnie qui se côtoient dans une symbiose permettant à chaque groupe de s'épanouir pleinement

L'organisation de la vie sociale est tributaire de ce mode de fonctionnement qui reste le référentiel de base dans les relations sociales entre les différents sous groupes de la société locale.

2.3.5 Organisation sociale

L'unité de base reste encore la famille élargie avec une autorité parentale très marquée. La pression de la famille est très présente et influe fortement sur la vie de l'individu. A Koniakary on est toujours à l'époque des grandes familles avec de grandes concessions où on retrouve les parents et leurs arrières petits-enfants. Toute la vie de la commune est articulée autour de cette organisation. Dans chaque famille- aussi grande soit elle- il y a le chef de famille, généralement le plus âgé d'entre les frères.

Dans la vie communautaire, les notables occupent un rôle de premier plan dans la régulation des relations de bon voisinage. Généralement ils sont détenteurs du pouvoir ou alors ils sont chargés de désigner le chef ou le délégué de quartier. Dans chaque quartier et selon son histoire, les fonctions de chef de quartier sont détenues par la famille qui l'a créé ou alors par un groupe social spécifique. Cependant avec la décentralisation, certains quartiers élisent leur chef de quartier de manière démocratique en assemblée générale.

2.3.6 Les Phénomènes migratoires

2.3.6.1 Les migrations nationales et internationales

La commune urbaine de Koniakary connaît des phénomènes migratoires très anciens qui ont fortement influé sur la vie des populations locales. Très tôt les enfants de Koniakary sont allés vers d'autres lieux; d'abord dans la sous-région (Sénégal, Cote d'Ivoire etc.) puis vers l'Afrique Centrale (Zaïre, Congo, Gabon etc.) pour remonter tranquillement en Europe (France, Espagne, Italie etc.) puis en Amérique etc. Presque toutes les familles ont au moins un de leurs enfants à l'extérieur. Selon une estimation effectuée en 2003, la commune compte près de 4000 migrants soit près de 40% de la population. Rapporté à la population active chez les hommes, on aboutit à un taux élevé de migration.

Les migrants de Koniakary sont des acteurs de développement et ils sont à l'origine de la réalisation de beaucoup d'infrastructures dans la commune. Ils ont gardé un lien très fort avec leur territoire d'origine et se sont organisés en association de ressortissants dans les différents pays d'accueil. L'association Endam Diombuxu est une parfaite illustration de cette organisation des migrants.

Les migrants sont aussi et avant tout les premiers soutiens de leur famille à travers des transferts financiers mensuels importants. Ces transferts permettent à la famille d'assurer sa survie et dans de nombreux cas, de modifier le cadre de vie familiale en achetant des appareils électroménagers comme les réfrigérateurs, les téléviseurs et prendre en charge les frais liés à la santé, à l'éducation et à l'organisation de cérémonies familles.

Le poids de la migration est fortement ressenti localement sur tous les secteurs de la vie socioéconomique de la commune.

Les migrants qui sont en France ont joué un rôle de premier ordre dans les relations de coopération décentralisée qui existent aujourd'hui entre la commune et ses homologues au nord. Cette implication des migrants dans la mise en relation de leur commune d'accueil et leur commune d'origine marque ainsi le changement de leur statut dans les actions de développement en se positionnant plus comme ambassadeurs de leur commune d'origine à l'étranger.

En plus des migrations internationales, il y a les migrations nationales essentiellement vers les centres urbains comme Bamako, Kayes, Sikasso, etc. Cette forme de migrations concerne plus les jeunes qui quittent la commune pour la première fois. Au départ il s'agit d'une migration saisonnière des jeunes qui, à la fin des travaux champêtres, se rendent en ville pour apprendre un métier et /ou se procurer des revenus monétaires pour soutenir la famille pendant les périodes de soudures et se faire un peu d'économie pour les grands rendez-vous. C'est aussi par cette forme de migration qu'ils préparent la migration vers l'extérieur du pays. Au départ ces jeunes reviennent presque tous pendant la saison des pluies pour soutenir la famille mais aussi pour participer aux activités de vacances très animées dans la commune. Les migrations nationales sont parfois obligatoires notamment pour les élèves et étudiants qui doivent poursuivre leurs études au lycée, dans les écoles de formations ou à l'université.

A Koniakary, les migrants ont contribué entre autres à la réalisation des actions suivantes:

- Construction du CSCOM entièrement financé par un migrant pour cent millions de CFA
- Mur de clôture des deux cimetières
- Cofinancement du projet assainissement
- Cofinancement du réseau d'adduction d'eau potable, aire d'abattage, parc de vaccination;
- Centre d'Education au développement
- Achat d'équipements scolaires et sanitaires
- construction des mosquées
- Cofinancement du marché
- Paiement des factures d'eau de toutes les borne fontaines de la commune pendant le mois de ramadan par un ressortissant installé à Bamako

2.3.6.2 L'immigration

Elle est très faible et concerne les ouvriers agricoles, les commerçants, etc. Avec le développement des activités de services et de commerce et compte tenu de son statut de commune urbaine, Koniakary risque très vite de faire face à un flux migratoire important d'autant plus qu'elle constitue un pôle de convergence dans cette zone du Diombougou. Le Conseil Communal doit intégrer cette donnée dans sa planification stratégique d'aménagement de la commune

CHAPITRE III: ETUDE DIAGNOSTIC DES SECTEURS SOCIAUX

3.1-Education et formation

3.1.1 Les infrastructures scolaires et d'éducation

Tableau 4 : Potentiel de l'éducation

Nom de l'école	Date de création	Nbre de classe	Personnel	Effectif en 2006-2007			Clôture	Point d'eau	Toilettes	CGS	APE	Activités parascolaires
				G	F	T						
Ecole A	1920	6	6 enseignants 1 directrice	289	145	434	Oui	Oui (BF)	Oui (3 box)	Oui	Oui	Oui
Medersa Djéré	1961	6	6	185	76	261	Oui (palissade)	non	Oui (tradi-)	Non	Non	oui
Medersa Diaobé Yaya Tall	1995	6	4	65	134	199	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	oui
Medersa bambara	1997	6	3	110	46	156	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui
Second cycle	2002	3	4 enseignants	81	23	104	Non	Oui	oui	Oui	Oui	Oui
Jardin d'enfants	2004	1	1 moniteur	40	30	70	non	non	non	oui	oui	non
Ecole B	Octobre 2005	2	2 enseignants (PPTE) dont 1 directeur	53	40	93	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non
Total				823	494	1317						

Source: enquête de terrain, décembre 2006

La commune urbaine de Koniakary compte une école préscolaire, deux écoles fondamentales du premier cycle, une école fondamentale du second cycle, trois medersa et de nombreuses écoles d'enseignement coranique communément appelées daara.

La commune urbaine de Koniakary dispose d'un plan de développement éducatif de base élaboré avec l'appui technique et financier de l'UNICEF en septembre 2005. Ce document entre dans le cadre de la définition d'une vision stratégique à long terme d'une politique locale de l'éducation.

Il ressort de ce document que le taux brut de scolarisation (TBS) pour l'année scolaire 2004-2005 est de 33.17% à l'école française dont 44.96% chez les garçons contre 21.83% chez les filles. Au niveau des médersas le TBS est de 13.56% dont 10.78% chez les garçons contre 16.23% chez les filles. En combinant les deux types d'enseignement on obtient un TBS de 46.73% avec cependant un écart assez important entre les garçons (55.7%4) et les filles (38.06%).

En 2006 les données fournies par le CAP, montrent un légère progression du TBS au niveau de la commune mais celui est en deçà des moyennes au niveau du cercle, de la région et nationales.

Tableau 5: Comparaison du TBS à différents niveaux

Niveau	Année scolaire	Taux Brut de Scolarisation		
		Garçons	filles	Total
Koniakary	2005-2006	68,52%	42,91%	55,72%
Cercle de Kayes	2005-2006	86,32%	61,41%	73,50%
Région de Kayes	2005-2006	78,10%	48,80%	63.10%
National	2005-2006	75,20%	57,80%	66.40%

Il ressort que la commune a un TBS très faible avec des écarts négatifs de 17.78% par rapport au cercle, de 7.38% par rapport à la région et de 10.68% par rapport aux données nationales. Ce faible taux montre que la scolarisation des enfants demeure encore un souci au niveau de la commune. L'engouement e très poussée vis à vis des médersas et autres écoles coraniques pourrait expliquer ce faible taux de scolarisation

3.1.2 Le niveau d'équipement

Tableau 6: niveau d'équipement des écoles

Désignation	Jardin d'enfants	Ecole A	Ecole B	Second cycle	Medersa Djéré	Medersa Diaobé	Medersa bambara
Table bancs	9	106	22	51	0	10	0
Bureaux de maître	0	7	1	3	0	0	0
chaises	1	5	0	3	0	4	0
Tableaux noirs,	1	6	1	3	90	4	6
Armoires	0	4		1	0	0	0
Grandes règles	0	6	2	2	0	1	0
Equerres	0	4	0	2	0	1	0
Rapporteurs	0	3	2	1	0	1	0
Carte grande à dimension du Mali	0	3	0	0	0	0	0
Carte Afrique	0	1	0	1	0	0	0
Carte sciences d'observation	0	2		0	0	0	0
Autre matériels didactiques pour les enseignants	Pas de jouets	Livres, cahier de préparation, bic, craies etc.		guide du maître, 1 dictionnaire	Livres coraniques et Livres de grammaire arabe		

Source: enquête de terrain, décembre 2006

Le niveau d'équipement des écoles n'est pas satisfait dans l'ensemble. Les parents d'élèves et les enseignants déplorent le sous équipement notamment en salle de classes, en table-bancs et autre matériel didactiques. Au niveau de l'école B, du jardin d'enfant et du second cycle la situation est plus grave car les établissements sont sous- équipés en manuels scolaires. Au second cycle les enseignants évoquent surtout la non disponibilité des livres d'anglais, de physique chimie, de biologie et de français et le déficit de mobilier; les enseignants n'ont ni bureau, ni chaise encore moins des armoires ou placard ou mettre les dossiers.

Dans les medersas, le niveau d'équipement reste très faible et parfois les élèves sont assis sur des nattes quand il n'y a pas de table bancs. Les conditions de travail ne sont pas favorables pour un bon apprentissage des enfants.

Au niveau du jardin d'enfant il n'y pas d'aire de jeux pour les enfants encore moins l'équipement minimum nécessaire à l'épanouissement des enfants; ce qui constitue une limite pour l'apprentissage des tout-petits quand on sait que l'enfant apprend mieux à travers le jeu.

3.1.3 Personnel enseignant

Tous les enseignants du premier cycle sont des contractuels en dehors de la directrice de l'école A est un fonctionnaire; ils sont soit employés par la commune, soit par le CAP dans le cadre de l'initiative PPTTE pour l'éducation. Les enseignants contractuels n'ont généralement pas suivi une formation qualifiante pour le métier d'enseignant. Pour leur renforcement de capacité, ils bénéficient d'un programme de formation de 90 jours (45 jours de cours théorique et 45 jours de pratique avant de prendre fonction) de formation contenue pendant l'année scolaire. Ainsi au niveau de l'école A qui est devenue une **Communauté d'Apprentissage des Maîtres (CAM)** depuis 2006 une session de formation est organisée toutes les deux semaines par les conseillers pédagogiques ou des enseignants qualifiés à la retraite ou bien par les sortants des Instituts de Formation des Enseignants. Ce cycle de formation est d'une durée de deux ans mais le hic est que ces séances de formation continue sont laissées à l'initiative des enseignants. Il leur appartient de trouver les moyens pour l'organisation matérielle et financière des sessions de formation. Les coûts de formation varient d'une année à l'autre (150.000 en 2005-2006 et 50.000 en 2006-2007). Il n'y a pas de budget ni de dispositif financier pour prendre en charge ces formations pourtant très importantes et chaque année la communauté d'apprentissage des maîtres est obligée de chercher des subventions.

Les enseignants employés par la mairie sont très préoccupés par leurs conditions de travail qui ne sont guère motivante car en plus d'être contractuel, ils perçoivent leur

salaires déjà minimes avec parfois des mois de retard. Pour ce qui concerne le logement, la mairie a mis à la disposition des enseignants les locaux de l'ancienne maternité mais aucun enseignant n'y est logé car pour eux l'endroit n'est pas approprié.

Le tableau suivant présente le statut des enseignants de la commune.

Tableau 7 : situation des enseignants et leur statut

Ecole	Nbre enseignant	Statut des enseignants				
		Contractuel Etat	Fonctionnaire Etat	Contractuel Commune	Contractuel Cercle	Stagiaire
Jardin d'enfant	1	0	0	1	0	0
Ecole A	7	1	1	5	0	0
Ecole B	2	2	0	0	0	0
Second cycle	4	0	0	0	3	1
TOTAL	14	3	1	6	3	1

Source: enquête sur le terrain, décembre 2006

3.1.4 Les types d'enseignement

3.1.4.1 Enseignement Préscolaire

Le jardin d'enfant a été créé en 2004. Il comprend une salle de classe dans un abri provisoire non adapté pour un enseignement de qualité des enfants. Il s'agit d'un bâtiment avec une grande salle que la Mairie a mis à la disposition des parents d'élèves en attendant la construction d'une école maternelle normée qui garantisse des conditions d'épanouissement des tout-petits. Le personnel se limite à un moniteur qui encadre les enfants.

3.1.3.2 Enseignement fondamental du premier cycle

La commune compte deux écoles pour l'enseignement fondamental du premier dont une nouvelle création en octobre 2005 encore sous un abri provisoire. Au total ce sont **527 élèves** qui se sont inscrits au premier cycle pour l'année scolaire 2006-2007. Le nombre de nouveaux inscrits en première année est 113 élèves. Pour les enseignants ce chiffre ne représente pas la totalité de la population en âge scolaire de la commune car beaucoup de parents préfèrent envoyer leurs enfants au niveau des medersas ou des écoles coraniques.

De l'avis général des parents d'élèves et des enseignants les effectifs sont pléthoriques de la 1^{ère} à la 5^{ème} année avec cependant des effectifs atteignant 90 élèves entre la 3^{ème} et la 4^{ème} année qui concentrent à elles seules plus de 40% des effectifs comme le montre le tableau suivant.

Tableau 8: répartition des effectifs scolaires Ecole A

Année	Effectifs					
	Garçons	%	Filles	%	Total	%
1 ^{ère} année	38	8,76%	35	8,06%	73	16,82%
2 ^{ème} année	38	8,76%	22	5,07%	60	13,82%
3 ^{ème} année	66	15,21%	33	7,60%	99	22,81%
4 ^{ème} année	63	14,52%	27	6,22%	90	20,74%
5 ^{ème} année	53	12,21%	19	4,38%	72	16,59%
6 ^{ème} année	31	7,14%	9	2,07%	40	9,22%
Total	289	66,59%	145	33,41%	434	100,00%

Source : enquête de terrain, décembre 2006

Tableau 9: répartition des effectifs scolaires Ecole B

Année	Effectifs					
	Garçons	%	Filles	%	total	%
1 ^{ère} année	21	22,58%	22	23,7%	43	46.24%
2 ^{ème} année	32	34,41%	28	30,1%	50	53.76
Total	53	56,99%	40	43,0%	93	100%

Source: enquête de terrain, décembre 2006

On observe une baisse drastique des effectifs à partir de la sixième année. C'est presque la moitié des élèves qui abandonne leur scolarité. Le phénomène est plus accentué chez les filles ou le nombre d'élèves passe de 35 à 9 entre la 1^{ère} année et la 6^{ème} année. Ces chiffres dénotent d'un taux d'abandon scolaire élevé en fin de premier cycle tant chez les garçons que chez les filles. On constate dans le même temps une hausse des effectifs entre la 3^{ème} ; 4^{ème} et 5^{ème} année qui pourrait s'expliquer par un nombre important de redoublants dans ces différentes classes.

Sur le plan des résultats scolaire on note un bon taux de réussite aux examens de fin de cycle en 2005 (73.68%) et en 2006 (78%). Ces taux, somme tout satisfaisant, peuvent s'expliquer par le fait que seuls les élèves ayant un bon niveau terminent le premier cycle ou alors du fait des effectifs réduits les conditions d'apprentissage sont favorables et les enseignants contrôlent mieux les résultats de chaque apprenant. Les élèves de la 6^{ème} représentent seulement 9.22% des effectifs pour l'année 2006-2007 et le nombre d'élèves (40 élèves) est largement inférieur à la moyenne par classe (73 élèves). Au Mali on prévoit des ratios de 60 élèves par classe. C'est sans nul doute ces condition d'apprentissage largement meilleurs qui expliquent les bons taux de réussite aux examens de fin d'année. Cela relance le débat sur les effectifs pléthoriques et la baisse de niveau des élèves observé dans la commune et de manière générale dans l'école malienne.



Ecole A du premier cycle à Koniakary

3.1.2.3 Enseignement fondamental du second cycle

Tableau 10: Répartition des élèves du second cycle

Année	Effectifs					
	Garçons	%	Filles	%	Total	%
7 ^{ème} année	38	36,54%	16	15,38%	54	51,92%
8 ^{ème} année	28	26,92%	3	2,88%	31	29,81%
9 ^{ème} année	15	14,42%	4	3,85%	19	18,27%
Total	81	77,88%	23	22,12%	104	100,00%

Source : enquête sur le terrain, décembre 2004

Le second cycle est récent dans la commune, il date seulement de l'année scolaire 2001-2002. L'école du second cycle polarise plusieurs villages environnants comme Marintoumania, Marila, Tringa, Maréna et Ségela. Les effectifs restent très faibles et il y a un écart important entre la 7^{ème} et la 9^{ème} année. Le nombre d'élèves diminue de plus de la moitié et chez les filles, les effectifs baissent de 3/4 entre le début et la fin du second cycle. Les raisons de cette baisse importantes des effectifs sont à chercher dans la place que les parents accordent à la scolarisation de leurs enfants mais aussi dans les problèmes liés à la perception de l'école et du système éducatif par les parents au niveau de la commune.

Le principal problème pour le développement de l'éducation réside dans la somme de phénomènes défavorables comme la résistance culturelle des parents, la concurrence des travaux ruraux (abreuvement des animaux, travaux des champs...), les travaux domestiques pour les filles, l'attrait de l'émigration, l'influence des médersas qui « déscolarisent » les enfants.

Dans le même temps, les résultats sont satisfaisants en fin de second cycle avec une hausse régulière du taux de passage en classe supérieure et de réussite au Diplôme

d'Etude Fondamentale (DEF) en 2004 et 2006. Si les résultats sont si bons, on peut alors se demander pourquoi la majorité des enfants ne reste plus longtemps à l'école.

Tableau 11: Résultats scolaires

Niveau ↙ Année scolaire	7 ^{ème}	8 ^{ème}	9 ^{ème}
	2003-2004	60%	82%
2004-2005	70%	88%	62%
2005-2006	95%	75%	80%

Source : Statistiques de la Direction de l'école du second cycle

3.1.3.4 Enseignement arabe et coranique

Tableau 12: Structure de l'enseignement coranique

Quartier	Nom de l'école	date de création	Personnel	effectif		
				Garçons	Filles	Total
Djéré	1-Ibrahima Aïdara	2001	1	30	6	36
	2. Samba Sow	nd	nd	15		15
	3. Yaya Kentago	1850	5	63	22	85
Centre	Alpha Ba	1830	3	50	15	65
	Alassane Batoulé	1902	1	13	7	20
	Dambal Moudo	1958	3	50	13	63
	Hamet Wane	1963	2	19	7	26
	Yaya Tall	1957	3	72	20	92
Kolongha	Mama Samba Djiby	1976	2	20	26	46
Bababé	Bassirou Dia	2005	1	20	26	46
Birondigui	Baidy Diop	1963	4	40	10	50
	Oumar Tall	1978	3	39	6	45
	Hamidou Diallo	200	2	18	10	28
Diabé	Hamidou Sall	1984	1	17	11	28
	Bory Ly	2000	2	43	22	65
Koto	Hama Djende Dia	1950	2	30	7	37
	Oumar Dia	1997	1	30	0	30
	Baba Tall	1984	1	10	8	18
	Yaya Sall	1948	2	30	5	35
	Ibrahima Sall	1984	1	25	10	35
Bambara	Yakouba Traoré	1965	1	19	13	32
Total			41	653	244	897

Source: enquête sur le terrain, décembre 2006

Il existe un nombre important d'infrastructures pour l'enseignement de l'arabe et du coran. Au total 897 enfants sont inscrits dans les écoles coraniques et 616 enfants sont au niveau des medersa soit un total de 1513 enfants pour l'année scolaire 2006-2007 contre

574 au niveau des écoles fondamentales premier et second cycle confondus. Cet enseignement prend de plus en plus de place dans l'éducation des enfants. Le nombre d'écoles coraniques est assez important malgré leur caractère informel.

Compte tenu de l'ampleur que prend ce type d'enseignement, il sied que la commune se penche sérieusement sur les conditions d'apprentissage des enfants qui les fréquentent.

3.1.3.5 Alphabétisation et formation professionnelle

Les populations évoquent un programme d'alphabétisation en bambara et en peulh dans le quartier bambara dans lequel beaucoup de personnes notamment les femmes s'étaient inscrites. Mais depuis trois ans ce programme s'est arrêté. Les femmes en particulier expriment un besoin intense d'alphabétisation et regrette le manque de structures pour la formation des adultes au niveau de la commune.

En revanche aucune structure de formation professionnelle n'a été recensée à l'échelle de la commune en dépit du nombre important d'abandon scolaire. Les lieux de formation sont les ateliers où les responsables recrutent des apprentis qui veulent apprendre le métier.

Cependant il existe un **Centre d'Education pour le Développement** qui récupère les enfants qui n'ont pas eu la possibilité d'aller à l'école ou qui ont quitté l'école avant l'âge de 15 ans. La tranche d'âge concernée est constituée essentiellement par les adolescents de 12 à 25 ans. Le but est d'apprendre à lire et à écrire à ces jeunes et de les former à des métiers divers selon leur choix. Le CED est animé par un animateur local pris en charge par l'Etat et la commune. Le CED prône la parité entre les filles et les garçons.

3.1.4 Les activités parascolaires

Des activités comme le jardinage, le football, la kermesse, les semaines culturelles sont développées comme des activités parascolaires selon les écoles. Le football est dominé par l'organisation de matchs inter classe et la participation au tournoi du CAP entre les écoles de la rive droite. Quant à la Kermesse, elle a été organisée une seule fois en 2004 au niveau de l'école A et a été un échec total du point de vue financier. Au niveau du second cycle, les élèves et les enseignants organisent chaque année une semaine culturelle.

Dans les medersas, les activités parascolaires consistent essentiellement à l'organisation de fêtes religieuses comme le Maouloud et des rencontres religieuses.

3.1.5 Les partenaires de l'école

3.1.5.1-Association des Parents d'Elèves ou APE

Il existe une APE au niveau de chaque école mais généralement elle est peu fonctionnelle et n'assume pas pleinement sa mission. Au second cycle les enseignants déplorent le manque d'engagement de l'association qui est presque inexistante. Mais le manque de dynamisme des APE mérite une analyse approfondie pour comprendre les causes de leur

caractère amorphe d'autant plus que l'Etat malien a instauré sans concertation les comités de gestion scolaire avec des missions qui enjambent celle attribuées initialement aux APE.

3.1.5.2-Comité de Gestion Scolaire

Chaque école est dotée d'un comité de gestion scolaire (CGS) composé comme suit :

- 3 représentants de l'établissement (le directeur et 2 enseignants)
- 6 représentants de la communauté
- 2 représentants de l'APE
- 2 représentants du gouvernement des enfants

Le CGS a pour mission principale la gestion des biens de l'établissement afin d'assurer son bon fonctionnement. Pour se faire il développe des activités tel que la mise en place de coopératives scolaires, l'organisation de fêtes de fin d'année. Il assure le paiement des factures et les réparations nécessaires au sein de l'établissement. Le CGS est une structure partenariale de réflexion, de dialogue et de concertation axée sur la gestion participative et la prise en charge du développement de l'école. Cette structure a le mérite de réunir l'ensemble des intervenants locaux de l'éducation dans chaque école fondamentale (1er et 2nd cycle). A Koniakary, les différents CGS éprouvent des difficultés pour mener à bien leur mission notamment pour la mobilisation des cotisations pour la coopérative scolaire. Cependant ils sont plus présents que les APE dans la vie de l'école.

3.1.5.3 -Ecole du centre de la commune des L'Hays Les Roses en France

Un jumelage a été établi entre cette école et l'école A de la commune depuis 2005. Pour le moment les activités de cette coopération sont dominées par un envoi de livres, crayons, bics et autres fournitures scolaires, un système de correspondance entre les élèves des deux écoles. L'échange de courrier est les élèves des deux écoles constitue un début de coopération d'acteur à acteur sur les deux territoires et pourrait servir d'outil d'échange interculturel dans la réciprocité. Dans le cadre ce partenariat, la Directrice de l'école s'est rendu en France en 2005 pour rencontrer ses homologues français

3.1.6 Contraintes et difficultés

Au préscolaire

- Pas de locaux adaptés
- Pas d'aire de jeux
- Déficit d'équipement

Au premier cycle

Les problèmes évoqués par les parents d'élèves sont nombreux et variés mais globalement ils sont relatifs aux fournitures scolaires « qui posent énormément

problème » selon l'expression même des populations, au déficit de salle de classes, à la baisse de niveau, au faible taux de réussite à l'école (3 enfants sur 10 selon les parents).

- Déficit de table bancs avec 3 élèves par table bancs
- De nombreuses tables bancs défectueux
- Faible implication des parents dans l'éducation des enfants, pas de suivi scolaire à la maison, les parents ne viennent pas s'enquérir des résultats de leurs enfants
- Faible taux de cotisation pour le CGS ; pour l'année 2006-2007, seuls 45 élèves ont cotisés sur un effectif total de 434 inscrits au niveau de l'école A
- Difficulté à payer les factures d'eau, le montant des factures impayées s'élève 350.000 FCFA au niveau de l'école A
- baisse de niveau des élèves
- Le niveau de formation des enseignants, en effet la plupart des enseignants notamment du premier cycle ne sont pas diplômés
- Faible taux de scolarisation des filles avec un taux d'abandon progressif de la 1^{ère} à la 5^{ème} parmi les raisons les population citent le risque de grossesse des filles quand elles sont à l'école, le mariage précoce qui permet de protéger les filles contre les tentation après l'âge de la puberté et dans une moindre mesure le manque d'emploi à la fin du cycle scolaire.
- Retard de paiement des salaires des enseignants par la mairie
- Les enseignants considèrent qu'ils n'ont pas de logement alors qu'un local leur est donné par la mairie
- Faible relation entre le comité de gestion et l'APE

Il s'y ajoute que beaucoup de parents préfèrent inscrire leurs enfants au niveau des medersa ou des écoles coraniques. En 2006-2007 sur 200 enfants scolarisables seuls 110 ont été inscrit en 1^{ère} année au niveau des deux écoles fondamentales du premier cycle. Cette situation préoccupe les professionnels de l'éducation qui entrevoient déjà des difficultés pour les années à venir.

Au second cycle

- Manque de document de travail pour les enseignants
- Pas de logement pour les enseignants
- Absence de cantines scolaires alors qu'il y a 25 élèves qui viennent des villages environnants comme Maritoumania (3 Km), Marila (7 Km), Tringa, Maréna
- Taux élevé de déscolarisation en général et des filles en particulier
- Problème d'accès à l'eau potable lié au fait que l'école est située sur une partie élevée où le système de canalisation ne permet pas d'avoir de l'eau régulièrement. Les enseignants sont obligés d'envoyer les élèves chercher de l'eau dans les

quartiers avec des bidons. En plus de cela de nombreuses factures reste impayées faute de cotisation des parents d'élèves.

- Faible taux de couverture des cotisation pour la coopératives : les élèves des villages environnant paient régulièrement leur cotisation pou la coopérative scolaire ce qui n'est pas le cas pour les enfants originaire de la commune. Environs 30 élèves seulement ont cotisé au titre de l'année 2006-2007
- Le CGS et l'APE sont presque inexistantes
- Taux d'abandon scolaire très élevé du en partie au défaut d'extrait de naissance, mariage précoce pour les filles, à la migration, aux condition économiques des parents
- Faible niveau d'équipement avec un déficit de tables bancs, un manque de chaises
- Pas de cantine scolaire

Ecole coraniques et medersas

Dans les écoles coraniques, les enfants travaillent pour leur maître en guise de paiement de leur scolarité, ceux qui ne peuvent pas travailler, payent 50 FCFA tous les mercredis. Certains enfants sont adoptés par leur maître qui s'occupe entièrement d'eux. Mais le grand problème au niveau des écoles coraniques demeure les conditions d'apprentissage des enfants. C'est généralement à même le sol dans la cour d'une maison que se déroulent les cours. Les enfants sont internés sur place et doivent le plus souvent trouver leur nourriture. Ils consacrent une partie du temps à mendier afin de pouvoir ramener quelque chose pour eux-mêmes et pour le maître.

Au niveau de la commune, une seule medersa est agréée mais elle est sous équipée comme les autres en table bancs et autres outils pédagogiques. Les responsables de ces structures déplorent le faible niveau des enseignants. Les fournitures scolaires font également défaut, les locaux sont peu adaptés et parfois il n'y pas de latrines et point d'eau. Il y a des difficultés de prise en charge des enseignants au niveau des medersas où la scolarité est gratuite alors que le recouvrement des frais de scolarité est n'est pas régulier dans celle on demande aux enfants de payer 500 FCFA par mois

3.2 Santé

3.2.1 Infrastructures et équipements de santé

La commune de Koniakary dispose d'un centre de santé communautaire (CSCOM) construit en 1999 et mis en service en 2000. Ce CSCOM a été entièrement financé par un migrant dont il porte le nom. Le CSCOM se présente comme suit :

- un dispensaire avec 6 salles (1 salle de consultation, 1 chaîne de froid, 1 magasin, 1 salle de soin, 1 salle d'observation et 1 bureau) un dépôt de médicaments, deux blocs de six latrines

- une maternité composée de 5 salles (1 salle de consultation CPN, 1 salle de garde, 1 salle de garde, 1 salle d'accouchement, 1 salle de suite de couche) et d'un bloc de 4 latrines
- un bâtiment en étage de 4 chambres qui fait officie de logement du médecin avec un hall au rez-de-chaussée où se font se déroule les séances de causerie
- Un bâtiment de deux blocs avec 5 chambres et 4 WC réservé au logement du personnel
- Un logement pour le gardien, une mosquée, un morgue, une cuisine et un guichet
- Un mur de clôture

Le bâtiment est en très bon état et offre un cadre propice de travail pour le personnel. Il est situé en dehors de la zone d'habitation et la quiétude des lieux est assez frappante.



Le CSCOM de Koniakary

Le centre de santé dispose d'un équipement moyen composé de Kit UNICEF pour les CSCOM, 12 lits avec matelas, une boîte de chirurgie, une boîte de pansement, des tables d'accouchement et de consultation, du mobilier de bureau et du petit équipement indispensable pour une structure de santé. En outre une ambulance du centre de référence de Kayes est à la disposition du CSCOM pour les évacuations des cas graves. Le système est connecté au système de communication RAC qui avant l'avènement de la téléphonie mobile était utilisé comme outil de communication avec le centre de référence pour les urgences. La population couverte par le CSCOM est estimée à 12050 habitants. Il s'agit d'une population corrigée en se basant sur l'EDSM de 2003. Il polarise un nombre

important de village et est fréquenté au delà de la zone du Djombougou. Les patients viennent de partout : Marintoumania ; Marila, , Kolomé, Sabouciré, Dialaka Tringa Maréna, Darsalam, Oussobidiandja, Hamdalaye et de nombreux autres villages jusque dans le cercle de Yélimané

3.2.2 Le personnel du CSCOM

Tableau : situation du personnel de santé

Fonction	nombre	Statut	observations
Médecin	01	Fonctionnaire	En poste depuis l'ouverture du centre
Infirmière d'Etat,	01	Fonctionnaire	
Gérant de dépôt de médicament	01	Personnel communautaire	
Aides soignants	02	Personnel communautaire	
Matrones	02	Personnel communautaire	
Gardien	1	Personnel communautaire	

Source : enquête sur le terrain, décembre 2006

L'équipe de CSCOM est assez complète et offre un plateau technique approprié pour les soins de santé primaire. La formation continue du personnel communautaire doit leur permettre d'être plus performants. Selon le médecin il faut un mur de séparation entre le logement du personnel et le locaux réservés au dispensaire et à la maternité.

3.2.3 Les pathologies ou maladies courantes

Le CSCOM reçoit en moyenne 30 à 35 patients par jour. Les principales pathologies prises en charge au niveau du centre sont le paludisme, les affections broncho respiratoires, les maladies diarrhéiques, les IST, les séquelles génitales liées à l'excision, les processus moraux, les fibrome etc.

Le taux de prévalence du VIH est estimé à 3% au niveau du cercle de Kayes. Au niveau du centre 51 cas de VIH/SIDA confirmés ont été enregistrés entre janvier et décembre 2006 dont 15 cas dans la commune. Sur les 51 cas, 15 ont accepté de se faire accompagner et 7 sont sous traitement antirétroviraux. La prévalence est plus forte chez les femmes et note un pourcentage assez élevé chez les migrants

Le CSCOM offre des services de surveillance nutritionnelle et organise pour cela des séances de pesés régulière (tous les vendredi), anime des séance de causerie sur les conseils et fait également de la récupération nutritionnelle des enfants malnutris avec

l'aide du PAM qui fournit une farine enrichie. Selon le médecin, un enfant sur dix est malnutri dans sa zone de couverture. Il s'agit des enfants de 0-5 ans.

Comme tout CSCOM, il existe un programme de vaccination des enfants

Au niveau de la maternité, les matrones assurent les consultations pré et post-natales

3.2.4 ASACO ou Association de santé communautaire

Il existe une ASACO au niveau du CSCOM présidé par un conseil d'administration et un bureau exécutif. Elle est fonctionnelles et entretien de bon rapport de collaboration avec le personnel. Elle a été créée le 8 janvier 2000 et tient des rencontres régulières. A ce jour il y a eu deux remaniements du bureau et le dernier a eu lieu le 11 janvier 2004. L'ASACO a voulu mettre en place un système de carte pour la prise en charge des malades mais l'initiative n'a pas abouti pour des raisons inconnues. Elle reçoit une subvention annuelle de la mairie pour un montant de 385000FCFA.

3.2.5 Contraintes et principaux problèmes

- Sous équipement du CSCOM; les lits ne sont pas adaptés pour le milieu hospitalier, absence d'imagerie médicale notamment pour les échographies (beaucoup de bébés mort nés ou des bébés nés avec des bec de lièvre, absence de laboratoire pour les analyses)
- Matériel vétuste qui date de plus de cinq ans
- comportement négatif des populations, elles ne viennent au centre que lorsque le cas est désespéré, ce qui complique la situation
- Défaut d'informatisation du centre
- Manque de moustiquaires au CSCOM
- Coût élevé des médicaments et des ordonnances très chères

En terme de besoins, les populations sollicitent entre autres les services d'échographie, de radiographie et un service de pédiatrie avec un bon pédiatre.

Pour les femmes, la contrainte majeure demeure le manque de moyen de locomotion pour rallier le centre de santé notamment pour les femmes en travail. Il s'agit d'un véritable calvaire car effectivement il n'y pas de système de transport à l'intérieur de la commune et le centre de santé se trouve à l'extrémité ouest de la commune à plus 2 Km des maisons. Les femme enceintes tout comme les autres malades nécessitant un transport pour aller au centre de santé de santé se font par charrette ou en motocyclette.

3.3 Hygiène et Assainissement

La commune urbaine de Koniakary a mis en place un projet d'assainissement pour prendre en charge les problèmes d'insalubrité et de santé liés à l'environnement. Pour cela elle a mis en place l'Association pour l'Assainissement de Koniakary (APAK) depuis 2005. L'équipe des employés est composée d'un gérant, et 3 manœuvres rémunérés sur les recettes du projet. Ces 3 manœuvres qui assure la collecte des ordures au niveau des poubelles font chacun trois rotations par jour. Cette équipe est complétée par un agent de la voirie recruté expressément par la mairie dans le cadre de la lutte contre l'insalubrité.

Tableau : Equipement de l'APAK

Désignations	nombre
Charrette	4
Charrette spiros	1
Abreuvoirs pour les ânes	2
Pairs de gants	2
Tenues de travail (uniformes des employés)	3
Marqueurs	2
Tire pneu	4
Pompe	1
Anes	7
Autres	



Source : enquête sur le terrain

3.3.1 Système de gestion des ordures ménagères

A ce jour l'APAK a vendu 222 poubelles au niveau de la commune principalement au niveau des familles mais selon les responsables du projet le niveau de vente reste faible par rapport au nombre de ménages dans la commune. Il y a 584 familles dans la commune et beaucoup d'entre elles ne se sont pas inscrites au système de collecte des ordures ménagères mis en place par l'APAK. Le coût de la poubelle est de 2000 FCFA l'unité. Pour le ramassage des ordures, il est demandé 1000FCFA par mois et par poubelle.

L'achat des poubelles de l'APAK n'est pas obligatoire et les ménages qui le désirent peuvent acheter leurs propres poubelles et s'inscrire uniquement pour la collecte des ordures au niveau de l'APAK. Malgré cette latitude laissée aux populations, le taux d'adhésion au projet reste faible par rapport aux prévisions.

Au niveau du marché, la mairie a mis des poubelles à la disposition des commerçants. Il existe également des poubelles au niveau des écoles, dans certaines mosquées. Pour les ordures communales, il y a des lieux de dépôt et s'est la mairie qui assure le ramassage.

Tableau : Répartition des poubelles selon les quartiers

Quartier	Nombre de poubelles	%
Djiéré	68	30.6%
Bambara	21	9.45%
Diaobé	28	12.60%
Bababé	18	8.20 %
Centre	22	9.90%
Birondigui	22	9.90%
Khasso	11	4.95%
Kolonga	16	7.20%
Koto	16	7.20%
Total	222	100%

Source : enquête sur le terrain

Le projet a également construit des puisards pour l'évacuation des eaux usées et offre également un service pour la vidange des fosses septiques (2500FCFA) et des puisards (1500FCFA). Le projet a également initié la collecte des sachets plastiques dans la commune. En perspective de cela il est prévu la formation de 20 jeunes de la commune sur la transformation et le recyclage des déchets plastiques par l'Association Mousso Dembé de Kayes qui soutient le projet d'assainissement. Cette association a offert 50 poubelles modernes à l'APAK.

Grâce à ce système de gestion des ordures ménagères, la commune est aujourd'hui très propre et offre un environnement de vie agréable. L'organisation de la semaine « ville propre » et les journées d'assainissement les 16, 17 et 18 novembre 2006 avec une récompense pour le quartier le plus propre a fortement renforcées l'action d'assainissement de la commune. La mairie a d'ailleurs institutionnalisé ce prix et chaque année une enveloppe de 200.000 FCFA est mise en jeu pour le quartier le plus propre.

3.3.2 Difficultés identifiées

Les difficultés actuelles se situent au niveau de l'adhésion des familles, les pannes fréquentes des charrettes, l'absence de masques de protection contre la poussière pour

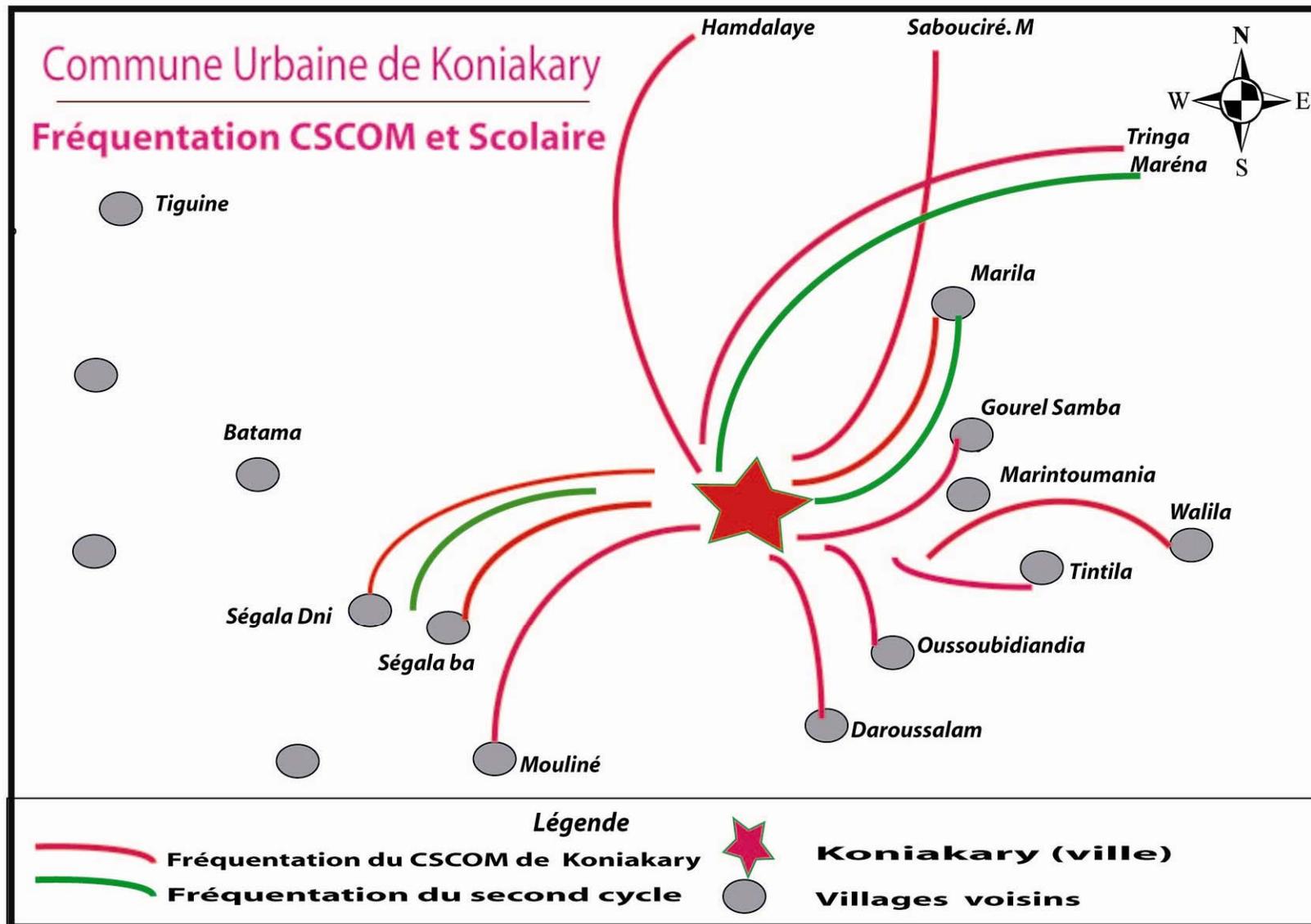
les manœuvres, les difficultés de recouvrement. A titre d'exemple, au mois de novembre 2006, les arriérés étaient de 266.000FCFA dont 190.000 FCFA ont été recouverts avec l'arrivée du nouveau gérant en décembre 2006. Cette situation est d'autant plus incompréhensible que les coûts ont été fixés au cours d'une assemblée générale de la commune. L'analyse faite par certains est qu'il y a un manque d'engagement et de motivation de la part de certaines familles et si on demandait de payer 100 FCFA, elles diront que c'est cher. En réalité il s'agit d'un problème complexe que d'autres pourraient lier au civisme, d'aucun à la situation de pauvreté des familles et certains à une mauvaise volonté des populations.

L'autre problème majeur est le fait que les ordures ne sont pas triées et sont acheminées tel quelles à la décharge, ce qui limite toutes initiatives de traitement et de recyclage.

Les populations déplorent le retard dans le ramassage des ordures ménagères ce qui transforme les alentours des poubelles en dépôts sauvages réduisant ainsi les initiatives d'amélioration du cadre de vie des populations. La non généralisation du système d'assainissement engendre des problèmes car ceux qui n'ont pas de puits continuent de verser les eaux usées sur les rues et le contrôle n'est pas systématique pour ceux qui n'ont pas de poubelle. Dans le même ordre d'idée, l'organisation des journées d'investissement notamment par les femmes se pose avec acuité car ces dernières n'ont d'équipements nécessaires à ce type d'activités. Les femmes du quartier Bambara ont formulé une demande dans ce sens pour leur permettre de rendre propre leur cadre de vie et par la même occasion contribuer à l'amélioration de l'environnement dans la commune. Il faut signaler que le dispositif du projet n'a pas prévu des équipements pour encourager ce type d'initiatives communautaire qui aurait pu compléter la stratégie d'assainissement en direction des ménages. La mairie devrait réfléchir largement à l'appui aux initiatives communautaire dans les quartiers de manière à mettre en place une stratégie globale d'assainissement et d'amélioration du cadre de vie.

Le fonctionnement de l'APAK n'est pas satisfaisant car depuis six mois il n'y a pas de réunion de bureau, ce qui est inadmissible pour une association de ce genre. On se demande même si les membres du bureau connaissent leur mission. Le conseil communal doit revoir son mode de délégation de la maîtrise d'ouvrage en instaurant des procédures et en définissant des dispositifs de suivi avec les délégués de la maîtrise d'ouvrage et au besoin prendre des mesures correctrices.

carte n°5 : diagramme de polarisation : santé /éducation



Source: Diagnostic communal 2006. Données de la décentralisation. Données GPS 2006

3.4 Accès à l'eau potable

3.4.1 Les infrastructures Hydrauliques

Tableau : Les ouvrages hydrauliques selon les quartiers

Quartier	Puits	Forages (fermés)	Borne	Branchements (privés)
<i>Djéré</i>	-	-	8	40
<i>Diaoubé</i>	2	2	5	26
<i>Birondigui</i>	-	1	2	19
<i>Bambara</i>	2	-	4	5
<i>Koto</i>	1	2	4	10
<i>Centre</i>	-	-	3	17
<i>Kolonga</i>	-	-	2	10
<i>Bababé</i>	1	1	2	13
<i>Khasso</i>	-	-	3	10
total Communal	6	6	33	153

La commune est dotée d'un réseau d'adduction d'eau potable avec un forage doté d'un château d'eau construit en 1998 avec l'appui de la coopération allemande (KFW) pour un montant de 535 millions de francs CFA. Ce forage est équipé de 3 groupes électrogènes, 4 pompes et a une capacité de 150 m³ par jour.

Le réseau d'adduction d'eau comprend 33 bornes fontaines publiques, 1 abreuvoir et 140 branchements privés. La distance moyenne entre une borne fontaine et la concession la plus proche est d'environ 140 mètres et le coût pour installer un branchement est compris entre 100.000 et 150.000CFA.

Malgré cette proximité des bornes fontaines, elles demeurent insuffisantes et dans certains quartiers de la commune on assiste à de longues files d'attente devant les bornes fontaines, ce qui entraîne une perte de temps énorme pour les femmes. A Kolonga les files d'attente peuvent atteindre 15 à 20 personnes.



Vue d'ensemble des éléments du système d'AEP

3.4.2-L'alimentation en eau des populations

Les sources d'approvisionnement en eau sont les puits à grand diamètre, les bornes fontaines essentiellement pour l'eau de boisson et le Krigou dans une moindre mesure pour les autres besoins en eau. La vente de l'eau se fait au volume à raison de 500F/m³ depuis décembre 2006. Il faut souligner que ce prix est passé du simple au double car il était de 250 F le m³ jusqu'en novembre 2006. La qualité de l'eau est jugée très bonne par les populations mais elles évoquent le coût élevé de l'eau dont le prix est passé du simple au double. L'unité de mesures des populations est le baril ou fut de 200 litres qui coûte actuellement 100 FCFA alors qu'il était de 50 FCFA auparavant. Les responsables du BAES expliquent cette hausse du fait de l'augmentation du prix du carburant et la difficulté de trouver des pièces de rechange qui coûtent chers. Depuis la hausse du prix de l'eau, une partie importante de la population s'approvisionnent au niveau du marigot même pour l'eau potable en expliquant que c'est le coût élevé de l'eau qui les pousse à aller au marigot et au puits.

3.4.3 Les quantités moyennes de consommation

D'après les estimations des populations dans les différents quartiers, les quantités d'eau consommées en moyenne selon la taille des familles se présentent comme suit :

- 3 barils soit 600 litres par jour pour une famille de 20 personnes
- 4 barils soit 800 litres par jour pour une famille de 35 personnes
- 15 barils soit 3000 litres par jour pour une famille de 100 personnes

Sur la base de ces indications fournies par les population lors des animations communales on aboutit à une quantité moyenne de consommation de 28.38 litres par personne et par jour. Comparer au taux moyen fixé par l'OMS qui est de 35 litres par personne et par jour, on peut dire que la commune a une bonne couverture en eau potable de sa population.

Mais si on tient compte de la production journalière du forage qui est de 150m³par jour soit 150 000 litres rapporté à la population totale estimée à 12050 habitants, on obtient un taux moyen de consommation de 12.44 litres par jour et par personne. La différence est énorme et on peut se poser la question de savoir comment cela est possible. L'une des hypothèses pourrait la surproduction du château d'eau.

Comme en milieu semi urbain, l'eau de boisson est conservée dans des jarres, des canaris, des bidons et des barils. On ne connaît pas l'exactitude des problèmes que cela engendre mais à priori mode de conservation est correcte et des mesures d'hygiène sont prises par les femmes pour avoir une eau potable de bonne qualité.

3.4.4 Le BAES

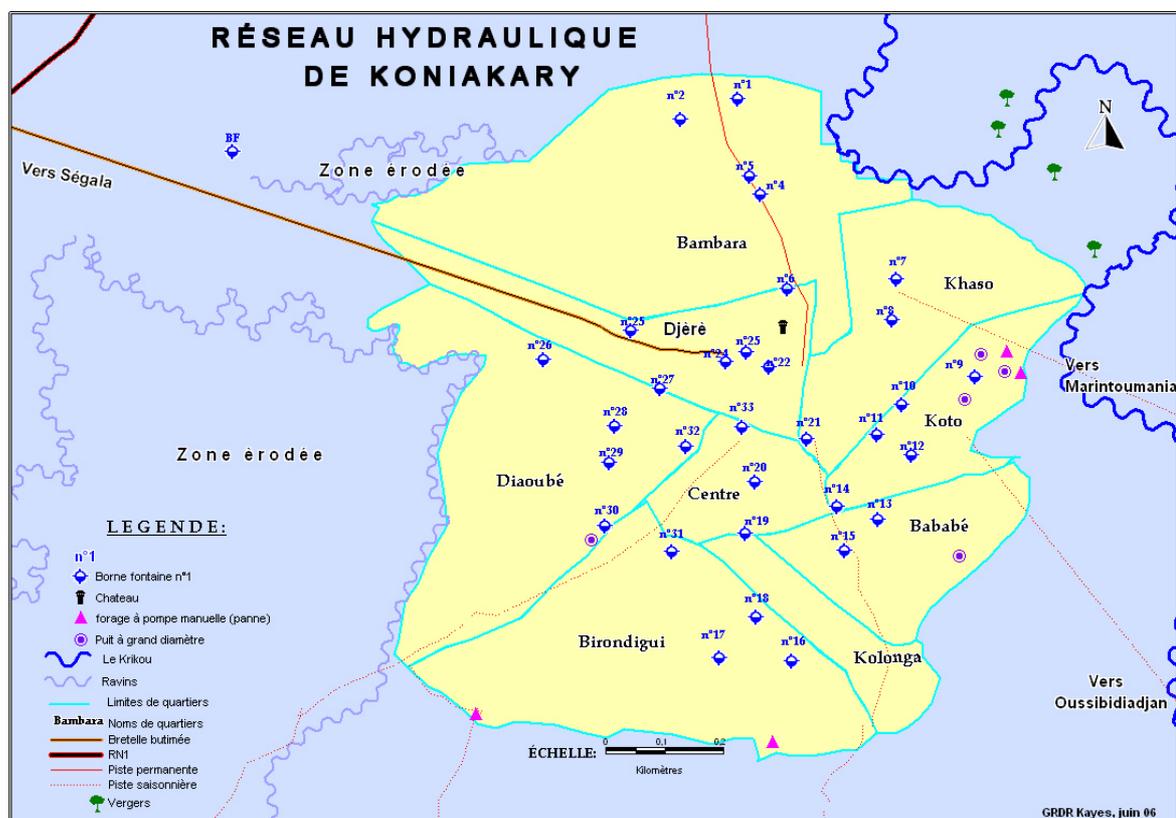
C'est le comité de gestion du forage qui assure l'exploitation du réseau d'adduction d'eau potable. Il a un personnel technique composé d'un mécanicien, un plombier, un gestionnaire, un releveur et deux gardiens tous rémunérés sur les recettes d'exploitation.

Les charges d'exploitation mensuelles se présentent comme suit

- Les salaires : 150.000 FCFA
- Le carburant : 800 litres soit 420.000 FCFA
- Les frais d'entretien et de maintenance : 100.000 FCFA

Les recettes mensuelles sont estimées à près de deux millions (2.000.000.FCFA).

Carte6 : Réseau hydraulique



3.4.5 Difficultés de l' AEP et du BAES

- Non paiement des factures par les population, le montant des impayés s'élevées en décembre 2006 à plus de trois millions (3.000.000 FCFA), ce qui explique le faible taux de recouvrement de 50%
- Beaucoup de compteurs sont défectueux, ce qui entraîne une non maîtrise de la consommation réelle et des pertes d'eau, 11 compteurs ont été repérés
- Faible pression du réseau notamment au niveau des côtes entraînant des difficultés d'approvisionnement en eau potable pour certains quartiers. Cette situation s'expliquerait par la forte demande actuelle et le faible débit du château d'eau. Pour

résoudre le déficit actuel d'approvisionnement en eau potable, il faut prévoir des solutions alternatives (faire un autre château au niveau des zones d'altitude élevée).

- Difficulté de maîtriser ou non prise en compte de certains aspects technique et financier par le gestionnaire
- Coût élevé de l'eau: c'est l'un des plus grands soucis des populations suite à l'augmentation du prix de l'eau en décembre 2006 du simple au double. Depuis lors les femmes ont repris le chemin des puits et des cours d'eau pour l'approvisionnement en eau dans les familles entraînant du coup une charge de travail supplémentaire pour les femmes et les enfants directement concernés par la recherche de l'eau. En plus on peut envisager une recrudescence des maladies liées à l'eau.
- Les faibles réserves des sources en eau souterraines : selon une étude menée récemment dans la commune la nappe phréatique n'est pas suffisamment alimentée et risque de tarir dans un proche avenir. Ce constat amène à s'interroger sur les initiatives à prendre pour endiguer le problème à la source notamment à travers des actions d'aménagement dans une perspective de recharge des nappes

3.5 Habitat et cadre de vie

3.5.1 Type d'habitat

Il y a trois types d'habitat dominant au niveau de la commune : les maisons en banco, les maison en dur et les maison en paille. Il y a une nette prédominance des maisons en banco. C'est un habitat de type essentiellement traditionnel dosé de modernisme à faible degré. Il existe néanmoins des maisons modernes totalement construites en dur et avec une terrasse.

Globalement c'est un habitat serré car la commune n'est pas lotie. Ce défaut de lotissement préoccupe les populations qui sont conscientes des difficultés car s'il faut tracer des routes il va falloir déplacer des familles ; ce qui n'est souhaitable à leurs yeux. Elles préconisent une négociation et un consensus autour du lotissement de la commune et non une machine qui vient détruire les maisons.

3.5.2 Cadre de vie

La plupart des maisons sont dotées de toilettes et des latrines traditionnelles avec un trou et une fosse simple. Seules quelques maisons ont des latrines semi modernes et rares sont les maisons qui ont des latrines modernes.

Avec le projet assainissement de la commune certaines familles ont aménagé des puisards dans les maisons pour mieux gérer les eaux usées. Il existe également un service de vidange des fosses septiques mis en place par l'APAK pour aider les familles dans l'amélioration de leur cadre de vie et rendre l'habitat plus hygiénique. De nombreuses familles ont recours à ce service et vident régulièrement leur fosse.

Le cadre de vie est assez propre grâce au projet d'assainissement de la commune notamment avec le système de collecte des ordures ménagères couplé au système d'évacuation des eaux usées et de vidange de fosses et puisards.

3.5.3 Electrification et source d'énergie

La commune est dotée d'un réseau de distribution d'électricité à partir d'une plateforme multifonctionnelle. La distribution de l'électricité est effective depuis le 22 juillet 2006 avec l'appui de l'AMADER. A ce jour il y a 47 abonnés pour 68 ampoules contre 180 initialement prévues et 15 prises murales. Les abonnés payent 1500 FCFA pour chaque ampoule et 3500 FCFA pour les prises murales. Le réseau s'étend sur 1,5 km mais ne couvre pas toute la commune. Beaucoup de quartiers ne se sont pas branchés au réseau.

Une équipe composée d'un gérant, d'un technicien et d'un meunier a été mise en place pour gérer l'exploitation du réseau de distribution de l'électricité. Cette équipe déplore le faible niveau d'abonnement car au départ il était prévu de vendre 180 ampoules pour que le réseau soit rentable.

Les populations demandent une extension du réseau d'éclairage public sur toute l'étendue de la commune car jusqu'ici seul la route menant au centre ville est éclairée de la nationale jusqu'au marché. A Kolonga les populations utilisent l'expression suivante pour évoquer l'électricité « *on parle de l'électricité mais on a rien eu pour le moment* ». Tout le monde s'accorde pour reconnaître l'intérêt de l'électricité notamment sur les changements qu'elle peut apporter dans la vie familiale avec la possibilité d'avoir un réfrigérateur, un téléviseur, une maison éclairée etc.

Pour palier ce manque d'électricité, les populations utilisent des groupes électrogènes. C'est donc dire à quel point elles ont besoin de cette électricité

La principale source d'énergie est le bois de chauffe pour la cuisson, le pétrole pour l'éclairage. Mais le gaz butane est également très utilisé dans les ménages. Une unité d'essai de la production de biogaz est installée depuis 2004 au niveau du quartier centre par le projet AMCFE.

Le premier problème de la commune en matière d'habitat demeure l'alignement des maisons et la maîtrise des eaux de ruissellement durant l'hivernage car une partie de la ville est située sur une pente allant du quartier de la route principale vers toutes les parties sud-est et sud-ouest de la commune. En outre l'extension du réseau de éclairage public devrait permettre à la commune de retrouver un caractère plus citadin et améliorer sensiblement le cadre de vie.

3.6 Communication

3.6.1 Radio et télécommunications

La commune urbaine de Koniakary a un potentiel important en terme de communication. Il existe une radio locale (**Tata FM**) qui fonctionne depuis 2003 avec un rayon de couverture de plus de 30 kilomètres. La radio dispose d'un équipement

minimum pour son fonctionnement (émetteur, un mixeur, duopole, magnétophone, groupe électrogène, Desk, pilonne de 40 mètres). Il émet tous les jours de 7 h à 12 h le matin et 17 h à 22 h le soir C'est un véritable outil de développement et est très écoutée par les Koniakarois ainsi que tous les villages du Diombougou et les autres situés sur son rayon de couverture. Au niveau local, la radio **TATA FM** est devenue le moyen de communication par excellence entre les populations et les autorités de la commune et l'ensemble de acteurs locaux. Tous les messages de la commune sont diffusés à la radio pour une large information de la population.

En outre diverses émissions sont organisées sur différents thèmes touchant directement des actions de développement, de la vie citoyenne mais également des thématiques telles que l'agriculture, l'élevage etc. il existe même une émission réservée aux migrants qui peuvent depuis leur pays d'accueil parler directement à leurs compatriotes et leurs familles restés au village.

La radio diffuse également un journal parlée en langues locales (peulh et bambara) très appréciée de la population. Selon certaines sources, c'est le journal le plus écouté dans la commune. Il est très riche en information car l'animateur fait la synthèse de l'actualité locale, nationale et internationale. Pour le national et l'international l'animateur du journal fait un résumé en langue locale sur la base des informations fournies par des radios comme RFI, BBC et l'ORTM. Sans risque de se tromper, on peut dire que c'est la première radio de zone. Elle a complètement modifié le contexte local en terme de communication et d'information. Tous les grands événements de la sous-région sont diffusés par cette radio.

Cependant la radio est confrontée à des difficultés comme la formation des animateurs, le déficit d'équipement moderne (dictaphones) pour les reportages, le manque de latrines et de point d'eau, l'absence de clôture et etc.

Sur le plan des télécommunications, une antenne de la SOTELMA a été implantée en 1997 et la population a accès au réseau de la téléphonie mobile et fixe. Il faut noter que la couverture n'est pas parfaite en certains endroits de la commune et on note des pertes de réseau très fréquentes au niveau de la commune. Il existe aussi des cabines téléphoniques dans certains quartiers (Bambara, Centre)



Vue de l'antenne SOTELMA à Koniakary

En outre il existe un bureau de poste pour les courriers et les transferts financiers aussi nationaux qu'internationaux.

Pour le moment la commune n'est pas connectée à l'Internet mais avec l'existence du réseau de téléphonie fixe, ceux qui le désirent peuvent souscrire un abonnement. Il n'y a pas également de kiosques à journaux dans la commune.

3.6.2 Le réseau routier et Infrastructures routières

En ce qui concerne le réseau routier, Koniakary est situé sur la Nationale1 et une route goudronnée traverse la commune. La commune reste très accessible sauf à l'est où le krigou constitue une enclave. Les problèmes de circulation se situent à l'intérieur de la commune car il n'y a que des pistes entre les quartiers. En plus comme une partie des sols est boueuse, les déplacements deviennent très difficiles en hivernage. Il n'y a aucun aménagement dans la commune pour faciliter la circulation des personnes et de biens et l'état des routes est très mauvais entre les quartiers.

Il existe une gare routière et le passage des véhicules est très fréquent. Les coûts de transport sont jugés acceptables. Il faut 1000F pour aller à Kayes et 250 FcFA pour se rendre à Ségala.



Axe routier bitumé reliant la commune à la RR1

3.6.3 Le réseau fluvial

Le krigou constitue un enclave pour les populations de la commune dans la partie Nord est et sud Est dans laquelle se trouvent les 70% des parcelles agricoles exploitées par la commune. Pendant longtemps les populations traversaient le Krigou à la nage pour rejoindre les champs de culture avec tous les risques que cela comporte notamment pour les femmes et les enfants. Pour faciliter l'accès aux champs et désenclaver la partie Est de la commune, la commune a initié un projet d'achat de cinq pirogues entièrement financé par la commune de Villeteuse en France en novembre 2005 dans le cadre de leurs accords de coopération décentralisée



1^{ère} campagne d'exploitation



La mise en service des pirogues

Aujourd'hui les populations accèdent plus facilement aux champs et peuvent se rendre sans crainte dans les villages situés de l'autre côté du Kirgou. En outre de par sa position géographique, la commune est un lieu de passage obligé pour de nombreux villages environnants et nombre d'entre eux viennent soit pour faire leurs achats à Koniakary, pour les soins de santé ou pour l'éducation (second cycle) ce qui fait de Koniakary un centre de transactions très dense renforcé par le projet d'achat des pirogues.

Un comité de gestion a été mis en place pour assurer l'exploitation du réseau de transport fluvial organisé autour d'un système de cotisation annuelle de 1000 FCFA par personne à la fin de la campagne et plus précisément au moment des récoltes quand tout le monde a de l'argent. Pour faciliter, le recouvrement le comité a mis en place un système de vente de cartes confiées aux chefs de quartier.

De nombreux problèmes sont déjà apparus en l'espace d'un an de mise en services des pirogues. Entre autres on peut citer:

- Le défaut d'aménagement des berges au niveau des embarcations. le projet n'avait pas planifié cette activité en amont et les populations éprouvent des difficultés énormes pour embarquer sur les pirogues
- Les piroguiers ne sont ponctuels et assidus sur les lieux d'embarquement et les personnes qui veulent traverser perdent énormément de temps. Pour les piroguier ce problème est du au fait qu'il n'y a pas d'abris au niveau des embarcation où ils peuvent se reposer et se protéger de la pluie quand il pleut
- Les pirogues sont souvent surchargées car tout le monde veut partir en même temps, cela pose des problèmes de sécurité. Ce problème serait lié au nombre insuffisant de pirogues selon les populations. Même si une telle thèse est admise le problème fondamental demeure le manque d'organisation des embarquements et la gestion du flux de traversée.
- Le non paiement des cotisations : le comité n'arrive pas à recouvrer les cotisation malgré la stratégie de proximité mise en place à travers l'implication des chef des quartier. Ce défaut de recouvrement serait dû au manque de suivi des actions de recouvrement par les membres du comité. Ces derniers se sont complètement déchargés sur les chefs de quartiers. Au vu de la gravité de la situation la mairie a même repris le dossier en main pour la campagne précédente.

Il faut rappeler que le principe de faire payer les populations qui utilisent les pirogues avait pour objectif la durabilité et la pérennisation du réseau de transport fluvial en constituant dès le démarrage du projet un fonds alimenté essentiellement par la vente des cartes. Mais déjà de sérieux problèmes se posent avec acuité quant au paiement de la

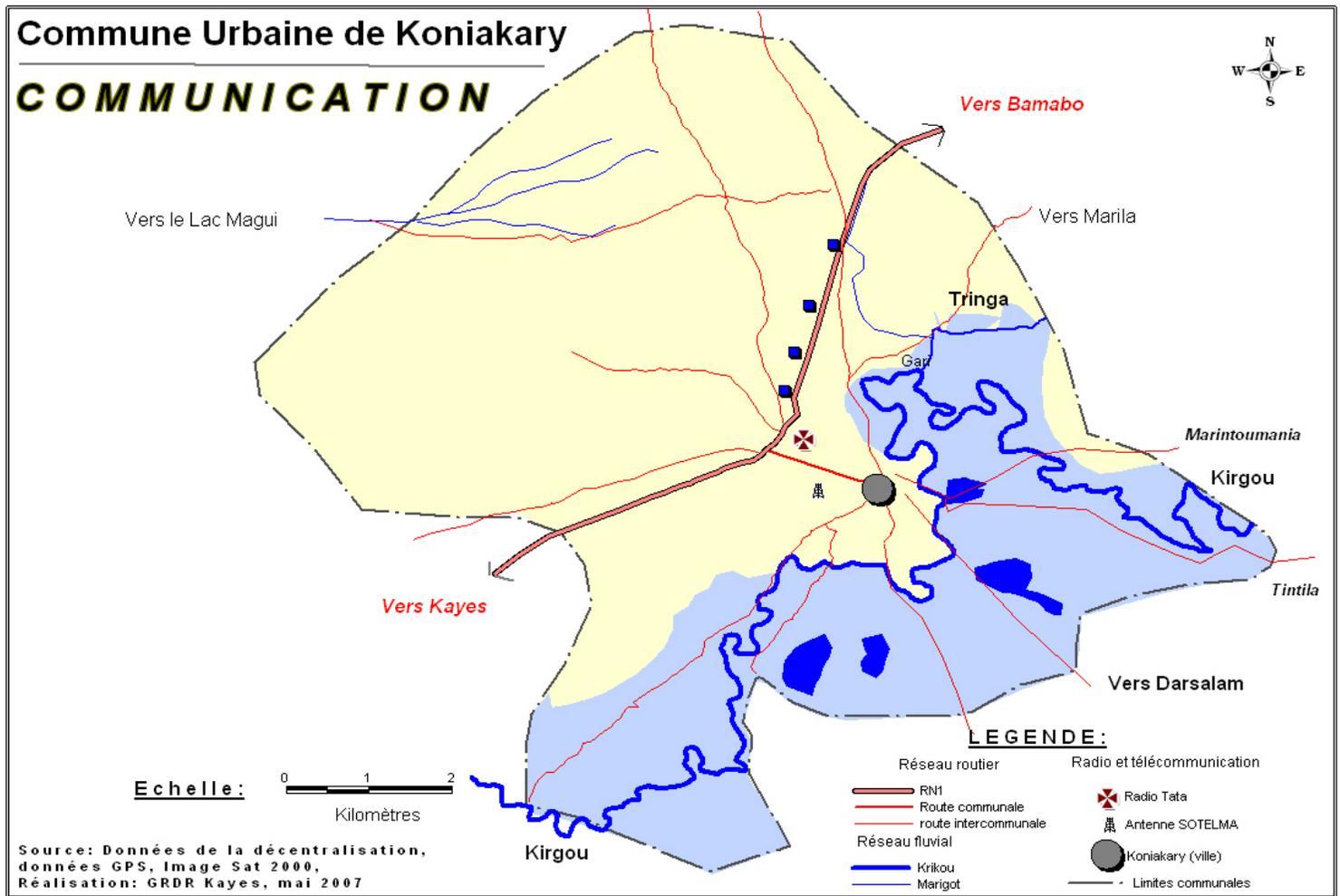
somme symbolique de 1000FCFA par an par familles comme on peut le constater sur le tableau ci-après

Tableau: niveau de recouvrement

Quartier	Nombre d'abonnés	Cartes payées	Cartes impayées	% impayé
Djéré	94	24	70	21,41%
Diaobé	98	43	55	16,82%
Centre	58	11	47	14,37%
Birondigui	61	41	20	6,12%
Kolongha	58	30	28	8,56%
Bababé	39	19	20	6,12%
Koto	77	23	54	16,51%
Bambara	57	40	17	5,20%
Khasso	27	11	16	4,89%
Total	569	242	327	100,00%
%	100%	42,53%	57,47%	

Source : enquête sur le terrain

Ce tableau montre que la plupart de la moitié des familles n'ont pas payé leur cotisation annuelle pour la campagne 2006. A ce rythme, le projet risque de s'arrêter sous peu. Pour éviter cette situation, la mairie doit renforcer l'action qu'elle a entreprise et sommer les familles à payer sous peine de ne plus bénéficier des services de transport du réseau fluvial. En plus il serait souhaitable que le comité de gestion en rapport avec les populations et la mairie révise les modalités de gestion des pirogues de manière à créer toutes les conditions de durabilité, de rentabilité et d'efficacité en vue de pérenniser l'action. C'est peut-être même l'occasion pour la mairie de lancer une campagne de sensibilisation sur le civisme et les services collectifs mis à la disposition de la population moyennant une contre partie financière.



3.7 Sport, culture et loisirs

3.7.1 Sport

Le sport notamment le football est une pratique courante dans la commune de Koniakary. Les jeunes sont organisés en équipe selon leurs affinités et pas selon les quartiers. Ainsi nous avons l'équipe Espoir, l'équipe Etoile et l'équipe Avenir. Ces équipes organisent des matchs amicaux de football avec les autres villages notamment Ségala, Batama etc. Depuis quelques années il n'y a pas de tournois au niveau de la commune et la pratique du football se limite à des séances d'entraînement entre les jeunes de la commune. Auparavant c'était le comité local de sport qui coordonnait les activités de sport dans la commune. Ce comité bien qu'il existe encore ne fonctionne plus

Sur le plan des infrastructures, il existe quatre terrains de football dans les quartier Djéré, Koto, Khasso et bambara. Il s'agit de terrains généralement aménagés par les jeunes eux-mêmes. Les dimensions ne sont pas réglementaires.

Les jeunes du quartier Bababé évoquent la Pétanque comme sport pratiqué dans la commune vers les années 1970 mais que par manque d'organisation et d'aire de jeu cette activité est presque morte. Ils disposent cependant de 10 boules et préconisent l'aménagement d'aire de jeu pour la relance de ce sport.

Dans la commune le sport reste d'abord une pratique des hommes, les femmes ne sont pas directement concernées. Elles sont avant tout des supporters. De plus il n'y pas de centre d'animation des jeunes

3.7.1-Culture et loisirs

Les aspects culturels restent fortement dominés par le vécu des différents groupes ethniques qui composent la population de la commune. Chaque groupe ethnique a son mode d'expression culturelle et une culture qui lui est propre. Aussi c'est lors des grands événements comme le mariage, l'arrivée d'une haute personnalité ou d'invités de marque que les peuhls, les bambaras et les khassonkés qui sont les principales ethnies de la commune, exhibent leurs traits culturels dans leurs aspects les plus profonds et les plus riches. Malheureusement les traits caractéristiques de la culture de chaque groupe ne sont pas encore suffisamment valorisés comme élément d'animation de la vie en communauté dans sa diversité culturelle. Il n'y a pas d'agenda culturel local qui pourtant demeure un outil de communication intergénérationnelle et d'échanges interculturels dans une commune urbaine historiquement marquée par une cohabitation entre des peuples d'origine diverse

Cependant on peut considérer que la Ziarra annuelle- **même si une Ziarra reste une activité fondamentalement religieuse**- en commémoration de l'œuvre de El Hadji Oumar Tall initiée depuis 2002, les journées culturelles des peulhs du bassin du fleuve Sénégal organisées récemment en janvier 2006 dans la commune, sont un début de réponse à ce déficit d'activités culturelles fortes au niveau de la commune. D'autres manifestations culturelles telles que les danses traditionnelles organisées par les femmes et les jeunes filles notamment pendant les fêtes viennent orner le paysage culturel de la commune.

Aujourd'hui le Tata demeure le principal site culturel de la commune. Un autre site appelé Djondé Cheikhou a été identifié au nord ouest. Les populations envisagent également de valoriser la colline Tapakourou qui est à la limite Est de la commune dans le cadre d'un partenariat avec la commune de Marintoumania où se trouve la colline. Il et également ressorti l'idée le lieu de résidence de Kounié Bidanessy et en faire un site culturel.

Les activités de loisir concernent plus les jeunes qui de temps à autre organisent des manifestations culturelles récréatives telles que les concerts, les soirées dansantes ou encore des journées dites « culturelles ». Il s'agit entre autres de journées organisées soit par l'école fondamentale du second cycle, soit par l'association des élèves et étudiants de la commune pendant les grandes vacances scolaires. Ces initiatives des jeunes sont à encourager mais le contenu de ces journées peut et doit être revu de manière à prendre en compte toutes les richesses culturelles locales.

Il existe des artistes dans la commune mais ils ne pas sont organisés. Ils se regroupent de manière occasionnelle pour faire des prestations ponctuelles notamment à l'occasion de grandes manifestations communales. Les talents de ces jeunes artistes sont reconnus localement et ce sont eux qui sont sollicité pour les animations culturelles. Pourtant il suffit que ces jeunes s'organisent et formalisent une structure d'artiste au niveau de la commune qu'ils valorisent mieux leur talent.

Il existe également une troupe théâtrale dans le quartier Bambara et beaucoup de jeunes dont les talents ne sont plus à démontrer dans le milieu du théâtre. Mais le manque d'initiatives des jeunes empêche encore ces jeunes talent de montrer la richesse artistiques q'ils possèdent.

Le manque de salle de spectacles demeure aussi un gros handicap au niveau de Koniakary. La demande actuelle est si forte que l'on peut imaginer un sursaut des artistes le jour le jour où il y aura un espace spécifiquement aménagement pour les activités culturelles.



Vue des troupes artistiques lors des manifestations culturelles

3.8. Religion

3.8.1 La pratique religieuse

La population est musulmane à 100% et la pratique religieuse est très forte. Il y a une mosquée dans la quasi-totalité des quartiers qui généralement reste l'infrastructure dominante de par son architecture. Dans le quartier Bambara il existe une mosquée de type Zaouia de la confrérie des Hamallistes. La pratique religieuse est un déterminant de la vie dans la commune avec un respect strict des heures de prière.

L'enseignement de l'islam et du coran occupe une place importante dans l'éducation du jeune enfant. C'est d'ailleurs ce qui explique la multitude des écoles coraniques et la montée en puissance des medersas dans la commune. L'enseignement religieux constitue une préoccupation majeure des populations et traduit en même temps le souhait des parents de transmettre à leurs enfants les dogmes de l'Islam qu'ils pratiquent depuis toujours. Cette volonté des parents de donner aux enfants ce qu'enseigne la religion musulmane est aussi motivée par le souci de perpétuer la religion et qui dans la plupart des cas les à amener dans cette localité pour accompagner EL Hadji Oumar dans son œuvre d'islamisation comme le révèle l'histoire du peuplement de Koniakary.

3.8.2-Les activités religieuses

Il s'agit essentiellement des fêtes musulmanes (Maouloud, Korité tabaski etc), du ramadan et de la Ziarra annuelle autour des œuvres de EL Hadji CheiKh Oumar Tall initiée en 2002. Cette Ziarra est la principale manifestation religieuse de la commune et de toute la zone du Diombougou. On pourrait considérer cette Ziarra comme un potlatch - pour utiliser le langage des sociologues- en ce sens qu'au-delà de l'activité purement religieuse il y greffe des activités familiales, sociales, économiques, en sommes toutes les activités qu'un rassemblement de plus de vingt mille (2.000) personnes peut occasionner. Pour la commune, la Ziarra est devenu un moment de concertation avec les migrants pour les actions de développement. C'est d'ailleurs la seule occasion où la plupart des fils du terroir vivant en dehors de la commune se retrouvent pour réfléchir sur le développement de leur localité.

3.8.3 Associations et groupes religieux

Il existe des organisations et associations religieuses au niveau de la commune. On distingue de manière non exhaustive les associations suivantes :

- **Association Malienne pour l'Unité le progrès de l'Islam (AMUPI)**
- **Association Islamique féminine, Présidente Moussokoto Aïdara**
- **Association islamique masculine, Président : Cheikh Tall**
- **Association Walmoutassimati Walmoutassilimi:** (Bababé) elle a été créée en 2005, elle compte plus de 100 adhérents son activité consiste à faire des prêches dans les familles. En outre elle cultive un champ collectif dont les produits de la vente servent à alimenter la caisse. Elle a en perspective la construction d'une medersa. Elle participe aux grandes activités religieuses de la commune
- **L'association ANÇARDine (Bambara):** c'est un regroupement de jeunes qui se propose de véhiculer et de vulgariser les messages de l'islam.
- **L'association des élèves coraniques (Centre)**
- **L'association Diamiya (Centre)**

Cette dynamique organisationnelle autour de la religion participe également au renforcement de la pratique religieuse déjà assez fortement marquée dans la commune.

3.9 Dynamiques des acteurs et vie associative

3.9.1 Dynamiques associatives de quartiers

L'étude animation a permis de découvrir les dynamiques associatives très riches et variées dans les différents quartiers de la commune. Chaque quartier concentre un nombre d'associations multiples avec des finalités différentes selon le sexe et l'âge mais ayant une finalité identique à savoir l'épanouissement de ses membres dans l'animation de la vie du quartier et par ricochet celle de leur espace de vie commun qu'est le territoire communale. Tous les groupes d'âges sont concernés et il y a des associations qui existent depuis la naissance du quartier qui ont généralement comme objectif la solidarité et l'entraide communautaire à l'occasion des événements sociaux importants qui mobilisent les gens au-delà du groupe famille (mariage, décès, etc.). Cette organisation des populations à l'échelle des quartiers donne un cachet particulier à la vie associative locale.

1-Djéré

- **Association des femmes :** L'association s'appelle "yourmendé allah" et réunit les femmes par tranches d'âges. C'est une association de solidarité et d'entraide entre les membres notamment pour les grandes cérémonies comme le mariage, les

baptêmes etc. Les principales ressources de l'association proviennent des cotisations à 100 FCFA par semaine et par membre

- **Section Kawral** : elle existe depuis 1989 et réunit tous les jeunes de la commune mais chaque quartier a son bureau. Elle intervient essentiellement dans les travaux d'intérêt communal avec un apport physique

2- CENTRE

- **L'association des chefs de familles** : elle est à l'origine de la création du quartier en 1998 et regroupe l'ensemble des chefs de familles du quartier
- **La section locale de Kawral**
- **L'association des jeunes**
- **L'association des planteurs**
- **Association des élèves**
- **Association des jeunes filles du quartier**

3- KOLONGHA

Il existe une dynamique associative propre au quartier

- **Fédé Poulago**: elle existe depuis 1996 et regroupe les éleveurs du quartier. Au démarrage chaque membre a donné un taureau ou alors un mouton +une chèvre et 20.000 CFA. les activités sont essentiellement l'achat et la revente d'aliment bétail à moindre coût, l'octroi de crédit à ses membres et l'entretien du parc de vaccination.
- **Association des jeunes** : c'est une association d'entraide communautaire qui offre des prestations à moindre coût dans le domaine agricole. l'association cultive un champ collectif dont la production n'est commercialisée que pendant la période de soudure au niveau de la commune. En fait il s'agit en réalité d'une banque de céréales qui ne dit pas son nom.
- **Section locale de Kawral** : idem pour tout les quartiers
- **Association Ndougou Allah Gagno** : elle existe depuis 1992 et compte 56 membres. Elle a une caisse qui est alimentée par des cotisations hebdomadaires à raison de 250 FCFA par membre. Elle a également à son actif un champ collectif et les produits de la vente.
- **Association Billali** : elle existe depuis 1985 et est composée en majorité de jeunes elle compte 36 adhérents. Ses activités sont l'agriculture à travers un champ collectif dont la récolte est vendue seulement pendant la période de soudure à un prix jugé abordable qu'au niveau du quartier. Les fonds de l'association servent également à faire des crédits aux membres qui veulent aller en migration. Ces derniers ne paient qu'une fois de retour.

4-BAMBARA

- **Le Flamboloton;** c'est la plus grande association du quartier et regroupe la population par tranche d'âge (jeunes, femmes, adultes) elle existe depuis la création du village et est structurée autour d'un bureau. L'association a un but social et d'entraide pour les cérémonies comme le mariage, les baptêmes, les funérailles et en cas de catastrophes naturelles
- **Association des femmes « Benkadi» ou Sinikadjan** c'est la association des femmes du quartier, elle existe depuis 8 ans et s'active beaucoup dans la maraîchage (réalisation de 2 puits avec l'appui du Maire) et les activités génératrices de revenus et l'artisanat notamment sur la teinture dont une membre a suivi une formation à kayes.
- **Association ANÇAR,**
- **L'association Djékafo:** existe depuis 8 ans et est orientée vers des prestations de services pour les travaux champêtre en hivernage
- **Association des jeunes** elle existe depuis 1970 mais est confrontée à des difficultés financières. Elle est plus orientée vers les activités sportives, le foot en particulier. Elle serait en phase de disparition du fait de sa fragilité financière
- **Association Kirgou** elle est née à Bamako sur l'initiative des ressortissants il a presque 20 ans et implantée dans le quartier depuis seulement 9 ans. Elle a un but de développement (achat de moulins et équipements collectifs pour le quartier
- **Associations des migrants : il existe deux associations de migrants qui** soutiennent l'ensemble des initiatives pour le développement du quartier. Il s'agit de l'association **SINDJI et AKABEN**

5- BABABE

- **Association Betibofta:** existe depuis 1996 et regroupe 20 membres autour d'un bureau de trois personnes. Elle fait de la prestation de services pour les travaux champêtres et les revenus servent à préparer les différentes fêtes
- **Association Memty Banny (association de femmes) ;** existe depuis 1983 et a pour objectif de faire du maraîchage et du commerce. Elle regroupe 120 membres qui cotisent 100 FCFA par mois pour l'organisation de la Ziara annuelle de la commune avec une sous section appelé **Adam Aïssé** exclusivement orientée dans la préparation de la Ziarrah
- **Bamtaré :** association regroupant les hommes du quartier

6-DIAOBE

- **Association des femmes de Diaobé :**

- **Association d'entraide et de solidarité des vieux** : elle existe depuis plusieurs années et a pour but d'aider ses membres dans les manifestations sociales (baptême, mariage, décès, retour de la Mecque ou encas de maladie prolongée ou grave)
- **Association des agriculteurs** : elle a été créée pour favoriser la cohésion des agriculteurs afin qu'ils se concertent ; elle lutte pour l'amélioration des conditions de travail des agriculteurs

7-KOTO

- **Djokéré Endam** : elle a pour activité principale l'agriculture avec un système de cotisation de 100FCFA par mois et par membre et 1500F de droit d'adhésion. Les cotisations ont été abandonnées avec la conjoncture
- **Association des jeunes** : regroupement des jeunes ayant pour but l'entraide et le développement du quartier en menant des actions d'intérêt communautaires.
- **Conseil de quartier** : il est constitué des vieux du quartier qui se retrouvent autour du chef de quartier pour la bonne marche des activités dans le quartier et se concertent sur les décisions importantes touchant la vie du quartier.

8-KHASSO

- **Flambolo** : idem que les autres
- **Association des femmes**
- **Section locale de Kawral**
- **Section ADK**

9 BRONDIGUI

- **Section locale de Kawral**
- **Section ADK**
- **association**

Comme on peut le constater, la structure de la dynamique associative à l'échelle des quartiers de la commune, est presque partout la même à quelques exceptions près. On note cependant des constantes majeures comme l'existence dans tous les quartiers de la section de l'association Kawral, d'associations de jeunes, de vieux, de femmes.

3.9.2 Dynamiques associatives communales

La commune urbaine de Koniakary bénéficie d'un tissu associatif très dense à l'échelle communale. On y distingue plusieurs types d'associations regroupant les populations sur divers secteurs et domaines pour des services et actions d'ordre collectif et communal. Un

survol rapide des ces associations communale ou communautaire permet de les classer selon la typologie suivante :

- **Associations institutionnalisées par l'Etat** : leur création est définie par la loi et reste obligatoire. Elles sont régies par une organisation standard au n niveau national
- **Organisations communautaires de base** : elles procèdent de la volonté des membres et s'administrent librement
- **Organisations socioprofessionnelles** : elles procèdent de la volonté des membres appartenant à une même activité professionnelle de production
- **Comité de gestion de biens et services collectifs** : elles procèdent de la volonté de la bénéficiaire pour mieux gérer un bien ou service qui appartient à la collectivité et qui est sous mis sous leur responsabilité

Tableau : Associations communales

Type d'organisation	Nom de l'organisation	sigle	Type d'activité	Observations
Associations institutionnalisées par l'Etat	Association des Parents d'élèves	APE	Partenaire d'appui à l'école	Existe dans chaque école
	Association de Santé Communautaire	ASaCo	Gestion du centre de santé communautaire	Veille à l'approvisionnement du centre de santé
	Comité de Gestion Scolaire	CGS	fonctionnement de l'école	APE, élèves, enseignants et communauté
	Bureau d'Adduction d'Eau Sommaire	BAESK	Gestion du réseau d'adduction d'eau	Entretien et recouvrement des redevances
Organisations communautaires de base	Association des jeunes : " Kawral"	KAWRAL	Participe aux travaux d'intérêt collectif (main d'œuvre)	Il regroupe l'ensemble des jeunes du Village
	Coordination des femmes de Koniakary	CFK	Assainissement, activités génératrices de revenu, maraichage	Le collectif travaille en étroite collaboration avec le conseil communal
	Association des élèves et étudiants de koniakary	AEEK	Culture , entraide scolaire	
	Endam Diombuxu Endam junior	ED EJ	Assure le relais des migrants	Les activités qu'elle mène engagent tout le village
	Association Pour l'Assainissement de Koniakary	APAK	Assainissement de Koniakary	Gestion du matériel et du personnel.
	Association des handicapés	AHK	Activités génératrices de revenu	Jeune association qui se met en place
	Association pour le développement de Koniakary	ADK	Entre aide, agriculture	Peu active
	Association des éleveurs	AEK	Syndicat des éleveurs (services communs)	Ces associations sont moins dynamiques et entretiennent peu de

Organisations socioprofessionnelles	Association des Jardiniers et Planteurs	AJPK	Renforcement de capacités des membres	relations avec le conseil communal
	Association des Agriculteurs de Koniakary	2A	Développement de l'agriculture	
	Association des Commerçants et des Artisans	ACAK	Défense de l'intérêt des membres	
Comité de gestion de biens et services collectifs	Comité de Gestion de la Banque des Céréales	CGBCK	Approvisionnement et vente de céréale	Elle a bénéficié d'un appui du commissariat à la sécurité alimentaire
	Comité de Gestion des Pirogues	CGPK	Gestion des pirogues communales	Elle a vu le jour avec le 1 ^{er} projet issu de la coopération VILLETANEUSE - KONIAKARY
	Comité de gestion de la plate forme multifonctionnelle	CGPTFK	Production de l'électricité, gestion du moulin	
	Comité de Gestion de la Médersa	CGMK	Sensibilisation des parents d'élève	
	Comité de Gestion de la Caisse Villageoise d'Epargne et de crédit	CGCVK	Gère le crédit au niveau de la caisse	Instituée par le PASECA, La caisse fonctionne essentiellement à partir de l'épargne locale ; peu d'adhérents
	Comité de Gestion de la Radio	CGRK	Définit le programme de la Radio	La radio couvre les communes environnantes

3.9.3 Les acteurs partenaires de la commune

La jeune commune urbaine de Koniakary a un réseau de partenaires qui l'accompagne dans ses efforts de développement.

Tableau:Partenaires au développement de la commune

Type	Noms du partenaire	Niveau ¹	Observations/nature du lien
Partenaires institutionnels	La tutelle des communes (préfet et sous préfet)	1	Contrôle de légalité des actes
	Le conseil de cercle de Kayes	1	Il a contribué à la construction du 2 ^{ème} cycle de l'enseignement fondamental
	Les services techniques de l'état (CAP, DRHE, DRACPN, CSref...)	2	Suivi, appui-conseil dans leurs domaines respectifs
Partenaires techniques	Association pour la Valorisation des Ressources Locales	2	Prestataire de services dans le domaine de la formation
	Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural (GRDR)	1	Appui au développement local : (monographie, concertation)
	Agence Générale d'Expertise pour le Développement	1	Appui conseil, prestation de service ; opérateur du dispositif FSP cod
	2AEP	2	Appui conseil/adduction d'eau potable (entretien et fonctionnement)
	PASECA	1	
	Centre de Conseil Communal	1	Appui à l'administration, à la gestion et à la maîtrise d'ouvrage communale
partenaires financiers	ENDAM	1	Participe activement au financement des infrastructures socio économiques
	Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales	1	Subventionne le financement des actions inscrites dans le PDSEC
	KFW	1	Finance les projets d'adduction d'eau potable
	FSP Co-développement	1	Cofinance des projets impliquant les migrants de France
	UNICEF	1	Intervient financièrement dans le financement des actions d'éducation et de santé
	Agence Malienne pour le Développement de l'Electrification rurale (AMADER)	2	Financement du projet d'éclairage public

Source : enquête sur le terrain

¹ 1 pour partenariat très dynamique ; 2 pour partenariat assez dynamique et 3 pour partenariat peu dynamique

3.9.4 Les acteurs de la coopération décentralisée et intercommunale

Nom des communes Partenaires	Niveau	Nature du partenariat
Comité de pilotage des communes du Djombougou (CPCD)	2	Mise en œuvre de projets communs aux communes membres (6)
Commune de Villetaneuse en Iles de France	1	Convention de coopération signée en 2006, forte articulation avec les migrants installés dans la commune de VILLETANEUSE
Communauté des communes des Faïences de DEVRES dans le Nord pas de calais en France	2	Coopération non formalisée pour l'instant
Ville de l'Hays les Roses	1	La coopération est basée sur des échanges de correspondances entre écoles des deux collectivités

Source: enquête sur le terrain

La dynamique partenariale de la commune est clairement affichée au vu des nombreux intervenants extérieurs. Il s'agit maintenant pour les acteurs locaux de créer une synergie des actions mises en œuvre par chaque partenaire afin de favoriser l'émergence d'une cohérence d'ensemble des actions de développement à l'échelle du territoire communal. Pour le moment il n'existe pas de structure de coordination ou de concertation des intervenants dans la commune. La mise en place d'un tel outil permettrait une meilleure communication pour le développement de la commune.

CHAPITRE IV: ETUDE DIAGNOSTIC DES SECTEURS ECONOMIQUES

4.1- Agriculture

4.1.1-Potentiel agricole de la commune

De manière incontestable le Krigou demeure le grenier agricole de la commune. Il offre de nombreuses opportunités de culture et d'activités agricoles. En période de bonne pluviométrie, le krigou inonde les zones de culture offrant ainsi la possibilité de cultiver deux voir trois fois dans l'année. Au nord Ouest, il y a deux bas-fonds (le Markodila et le Corosiguidila) favorables à la culture du riz. Il existe également de nombreux bafonds éparpillés autour du krigou qui sont autant de sites favorable au développement de l'agriculture à l'échelle de la commune. Dans la partie nord de la commune nous avons un autre bafonds appelé bofoloni dont le lit est constitué d'arbustes appelés Diabé et fanbiné et dont les alentours constituent des zones de culture. Globalement on distingue trois zones de cultures au niveau de la commune:

- Une zone très fertile aux alentours du Krigou où les populations cultivent des espèces comme le mil le sorgho, le maïs et les Calebasses
- Une zone peu fertile réservée à la culture de l'arachide des pastèques du niébé et aussi du mil et sorgho
- Une zone sur les berges des mares et autres cours d'eau plus favorables à la culture du riz

Au total, la commune dispose de superficies de terres cultivables importantes à même de couvrir les besoins en produits vivriers, céréaliers et de rentes si les conditions de mise en valeur sont assurées de manières optimales.

4.1.2 Les tentatives d'aménagement Kirgou :

Suite aux grandes sécheresses à partir des années 1973 avec son corollaire de déficit pluviométrique, le Kirgou ne se remplit plus comme avant et par conséquent n'inonde plus suffisamment les zones de culture et la période de retenue de l'eau est réduite. Cette situation s'est aggravée avec le temps. Au cours des années 1990, conscientes de cet état de fait les populations ont tenté de construire une diguette de retenue sur le Krigou avec des sacs de sable et des pierres. Mais l'expérience n'a pas réussies et depuis lors il n'y pas eu d'autres initiatives.

Cette tentative des populations dénote de leur volonté de maîtriser les eaux de surface qui demeure la seule alternative pour assurer une sécurité alimentaire durable au niveau de la commune.

4.1.3 Le matériel et équipement agricole

L'équipement agricole reste encore très rudimentaire et est essentiellement manuel. Il comprend pour l'essentiel la charrue avec la traction animale, la daba et le petit matériel agricole. Il est caractéristique d'une agriculture extensive où la force motrice de l'homme fournit la principale énergie de travail. Le niveau d'équipement des producteurs locaux est très faible et réduit sensiblement leurs capacités de production.

4.1.4 Deux types d'agricultures dominantes

On distingue principalement les cultures sous pluies et les cultures de décrue. Les cultures sous pluies vont de juillet à septembre et permettent à la famille de constituer le stock de vivre nécessaire à la consommation de la famille et dans de rares cas à vendre le surplus de production. Elle reste fortement tributaire du nombre de jours de pluies et de sa répartition entre les quatre mois de la saison des pluies. L'agriculture sous pluies demeure aléatoire et soumise au gré des aléas climatiques et phénomènes naturels tel l'invasion acridienne bien qu'elle constitue le premier espoir des paysans pour assurer leur survie. Quoi qu'il en soit elle constitue la première activité des Koniakarois.

La culture de décrue occupe une place importante dans l'économie locale et selon les populations elles sont plus importantes. Contrairement à la culture sous pluie, elle ne dépend pas du nombre de jours de pluie mais plutôt des quantités d'eau annuelles. A Koniakary, les populations la pratiquent depuis toujours en valorisant les possibilités que leur offre le réseau hydrographique qui leur permet de faire des cultures de contre saison et d'augmenter sensiblement les niveaux de production pendant les années de bonnes pluviométries. On rencontre que quelquefois les populations préfèrent voir le krigou inonder les champs de cultures de sous pluies car elles savent que les récoltes des cultures de décrues vont doubler et compenser les pertes dues à ces inondations.

Aujourd'hui la question pendante sur les lèvres des populations de Koniakary est la maîtrise des eaux de surface à travers des aménagements hydro-agricoles au niveau du Kirgou suite à la mauvaise pluviométrie de ces dernières années qui a anéanti toutes les possibilités de cultures de décrues. Cela a eu pour conséquence une baisse considérable des niveaux de production qui a fortement alerté les populations.

Compte tenu des aléas climatiques incertains et difficilement maîtrisables au Sahel, la culture de décrue constitue une alternative sérieuse pour la sécurité alimentaire pour les populations de Koniakary. Mais il faut pour cela trouver les moyens permettant de réaliser des aménagements hydro agricoles conséquents au niveau du krigou.

4.1.5 Les principales espèces de culture et les niveaux de production

Les principales espèces cultivées sont le maïs, la Calebasse, le sorgho, le mil, l'arachide, le niébé, le coton(très peu) et le riz pour les cultures sous pluies et le maïs en majorité, calebasses, les patates, le gombo, les pastèques etc. pour les cultures de décrues. Comme évoqué précédemment les cultures concernent d'abord la production vivrière alors les cultures de décrue sont orientées vers les produits de rentes à des exceptions près dans les deux cas.

Les calebasses, les pastèques, le coton, la patate et dans une moindre mesure l'arachide, le gombo sont essentiellement destinées à la commercialisation alors que les autres productions servent d'abord à l'autoconsommation et c'est le surplus qui est vendu. De tout temps la production de calebasses est restée la culture de rente par excellence avec un circuit de commercialisation spécial allant de Koniakary à Dakar via Kayes. Ici lorsque la production de calebasses est abondante alors tout marche.



La production locale de calebasses

Les niveaux de production sont difficilement quantifiables avec exactitude mais les populations avancent les ordres de grandeur suivant selon les saisons de bonne ou de mauvaise pluviométrie. Mais afin d'avoir une idée sur les quantités produites localement sur les principales espèces cultivées, une étude a été menée auprès de quelques producteurs. Les données qu'ils fournissent constituent une base non négligeable d'appréciation des rendements et du degré de couverture des besoins alimentaires dans le cadre d'une sécurité alimentaire à long terme.

Tableau : Rendement moyen à l'hectare en année de bonne pluviométrie

Espèces cultivée	Quantité Zone Nord		Quantité Zone Est		Quantité Zone Sud	
	UML	équivalents	UML	équivalents	UML	équivalents
Maïs	1200 moules	3600 KG	ND	ND	ND	ND
Mil	500 moules	1500 KG	1225 moules	3675 KG	775 moules	2325kg
Calebasses	2000 calebasses	80 colis de 25 unités	3300 calebasses	132 colis de 25 unités	ND	ND
Arachide	ND	ND	ND	ND	822 moules	2466 Kg
Niébé	ND	ND	ND	ND	75 moules	225 kg

Sources : enquête sur le terrain, décembre 2006

Tableau : Rendement moyen à l'hectare en année de mauvaise pluviométrie

	Quantité Zone Nord		Quantité Zone Est		Quantité Zone Sud	
	UML	équivalents	UML	équivalents	UML	équivalents
Maïs	20 moules	60 kg				
Mil	ND		312 moules	936 Kg	ND	ND
Calebasses	ND	5 colis de 25 unités	ND	ND	ND	ND
Niébé					3 moules	9kg

Sources : enquête sur le terrain, décembre 2006

Ces chiffres recueillis au niveau de quelques personnes de la commune demeurent purement indicatifs et donnent un aperçu des niveaux de production selon les saisons. Ils mettent en exergue la différence qu'il peut y avoir entre une bonne et une mauvaise saison et permet d'imaginer toutes les difficultés auxquelles les paysans peuvent être confrontés quand les pluies sont insuffisantes. Les écarts sont énormes et ils sont difficilement compensables par la mise en place d'autres activités au cours de la même année. L'hivernage 2006 a laissé un mauvais souvenir aux populations de Koniakary et du Diombuxu en général avec un pluviométrie très mauvaise ayant entraîné un niveau de production très faible qui continuait encore de susciter les débats lors des animations communales sur les perspectives d'aménagements du Kirgou afin d'éviter des situations similaires à l'avenir.

4.1.6 L'horticulture

4.1.6.1 Le maraîchage

L'activité de maraîchage est essentiellement pratiquée par les femmes de manière collective à travers leurs groupements ou de manière individuelle. Mais c'est la première forme qui domine; les exploitations individuelles sont généralement des potagers au alentour de la maison. Il existe de nombreux jardins un peu partout autour de la commune principalement sur les berges du Krigou. Il s'agit d'un maraîchage extensif avec de faibles superficies emblavées et des moyens de production rudimentaires constitués essentiellement du petit matériel. L'énergie motrice est essentiellement humaine et est dominée par la présence des femmes qui assurent le défrichage, l'arrosage ainsi que l'entretien de leurs parcelles. Il en découle conséquemment de faibles quantités produites destinées à la fois l'autoconsommation et à la commercialisation. Les principales spéculations cultivées sont la salade, le chou, l'oseille, le gombo, l'aubergine africaine, la carotte, la betterave, la tomate, l'épinard etc. La part destinée à la vente est généralement vendue au marché local. Il n'y pas un marché local d'intrants, les femmes s'approvisionnent essentiellement à kayes.

Bien que la nappe ne soit pas profonde, les femmes ont du mal à trouver la quantité d'eau nécessaire pour le développement leurs activités. C'est le cas par exemple des femmes de l'association Benkadi et Sinikadjian du quartier Bambara qui, après deux fonçages de puits n'a pas obtenu suffisamment d'eau dans leur jardin maraîcher. En plus les aménagement sont assez sommaires et purement manuels, il n'y pas de périmètres maraîchers modernes sur toute l'étendue de la commune en dépit des nombreuses opportunités de développement du maraîchage

4.1.6.2 L'arboriculture

L'arboriculture est avant tout une activité réservée aux hommes. Elle est dominée par de grands vergers le long des berges du krigou. L'arboriculture s'est beaucoup développée ces dernières années dans la commune et occupe un nombre important de producteurs dont certains en ont fait leurs activités de prédilection car le marché est très porteur. Ces derniers ont de grands périmètres arboricoles situés dans la zone où les eaux de crue du krigou se déversent le plus. Ils se distinguent largement des autres et le statut de producteurs de fruits leur est reconnu localement et sont même identifiés nommément. Il s'agit de *Moussa Diacko, Mamo Sall, IDy Sall, Mamadou Ly, Yaya Sall, alpha Sall, Demba Ndiaye, Boubo Sall, le Jardin du Tata, Mamadou Idi Sylla, Boubacar Sall, Bakary Coulibaly, Famille Kane, Modi Lamine Bane*. Ces grands producteurs ont aménagé conséquemment leurs vergers et y ont mis les moyens nécessaires pour assurer une production optimale.

Les superficies exploitées varient selon les producteurs. Ainsi il y a des champs de 0.0625ha (25m x 25m), de 0.25 ha (50m x 50m) de .36 ha (60m x 60m) et des champs de 2 ha pour les exploitation les plus grands producteurs. Il existe trois grands producteurs à koniakary qui ont des champs arboricoles de 2 ha. Ces producteurs sot équipement de motopompe et ont un mis en place un système d'irrigation. Ils emploient également des manœuvres pour l'entretien du champ. Généralement ils aménagent des parcelles pour le maraîchage en complément de leur activité principale..

Les espèces plantées sont variées et multiples : mangue, goyave, papaye, orange, citron, banane, manioc etc. La production alimente le marché local mais est d'abord destinées aux grands marchés de la zone notamment dans les centres urbains comme Kayes. Au niveau local ce sont généralement les femmes qui achètent les produits pour le revendre en détail sur place. Selon les producteurs rencontrés la commercialisation des fruits se fait sans grandes difficultés.

La principale contrainte pourrait venir de la baisse du régime du Krigou et de la réduction du temps de retenue de l'eau après l'arrêt des pluies. La baisse de la pluviométrie observée ces dernières années ainsi que le manque d'aménagements sur le Kirgou sont des facteurs qui à moyen et long terme risquent de constituer des entraves et contraintes majeures de l'horticulture et du maraîchage dans la commune.

4.1.7 Les Organisations de producteurs

Il existe des organisations de producteurs au niveau de la commune. Elles sont organisées à deux niveaux avec une dynamique de quartier pour certaines et une dynamique communales. Au niveau des quartiers, il s'agit de **l'Association des Agriculteurs** à Diaobé et **l'association des Planteurs** dans le quartier Centre. Au niveau communal, il existe l'Association des Planteurs et des Jardiniers (APJ) et l'Association des Agriculteurs (2A) de Koniakary

- ❖ **Association des Agriculteurs ou 2A** : elle a été créée en 2000 et a son récépissé de reconnaissance. Elle compte 62 membres qui cotisent chacun 1500 F par mois. Elle a comme activité principale l'exploitation d'un champ collectif de 4,5 hectares appartenant à l'ancien Ton Villageois. L'association est confrontée à des difficultés de fonctionnement et beaucoup de membres ont démissionnés
- ❖ **Association des planteurs et jardiniers** : elle existe depuis 2002 et compte 62 membres avec des cotisations de 200 F par mois et deux réunions par mois. Chaque membre a son terrain. L'association tente de coordonner et d'organiser

l'ensemble des maraîchers et arboriculteurs de la commune pour mieux prendre en compte les problèmes du secteur.

Comme on peut le constater, la dynamique de structuration des producteurs de la Commune reste encore timide et seul les planteurs et maraîchers semblent avoir réussi à se structurer en une association qui les regroupe.

4.1.8 Contraintes et difficultés majeures

Les contraintes de l'agriculture sont nombreuses et multiformes avec des difficultés à la fois structurelles et conjoncturelles majeures. Comme partout au Sahel le déficit pluviométrique demeure la première contrainte des activités agricoles et constitue aussi la difficulté structurelle majeure sur laquelle les paysans n'ont aucune marge de manœuvre. A cela il faut ajouter le manque d'aménagement hydro agricole et la faible mécanisation de l'agriculture qui pendant des siècles n'a pas connu d'évolution techniques. Les pratiques sont restées les mêmes dans les modes d'exploitation agricole. Les populations évoquent les problèmes liés au manque de matériel agricole, à la maîtrise des nouvelles techniques de culture mais surtout la difficulté de maîtriser les eaux de surface.

Par ailleurs les conflits entre agriculteurs et éleveurs subsistent du fait d'un défaut de concertation entre les acteurs locaux sur l'aménagement des parcours de bétail et la détermination des zones de pâturage de manière consensuelle.

En ce qui concerne le maraîchage, c'est le problème de l'eau, le manque d'équipement, la difficulté à trouver les intrants qui sont évoqués par les femmes comme contrainte.

Enfin comme mentionnait plus haut, le niveau d'organisation et de structuration des producteurs demeure encore faible pour une prise en charge commune des problèmes et contraintes du principal secteur de production qui occupe plus de 90% de la population de la jeune commune de Koniakary.

Mais en réalité le problème de fonds demeure le manque de vision stratégique pour développer le secteur. Il n'y a pas de plan cadre encore moins de concertation large pour prendre à bras le corps et penser de manière commune et partagée le développement de l'agriculture au niveau commune. Pendant longtemps les populations se sont contentées et se contentent encore d'assurer le minimum vital famille malgré les potentialités qu'offrent le milieu.

En tout état de causes, les déficits vivriers observés ces dernières années et particulièrement en 2006- bien que atténués par l'apport de la migration- ont le glas pour une réflexion stratégique globale et concertée sur le développement agricole de la

commune comme on a pu le remarquer au cours des animations communales pendant lesquelles les populations toutes sensibilités confondues ont de l'aménagement du Krigou la première priorité.

4.2 Elevage

4.2.1 Taille du cheptel et équipements pastoraux

Le cheptel est composé de bovins, ovins, caprins, équins, asins et de la volaille. En dépit de son importance dans la commune la taille du cheptel n'est connue avec exactitude car les éleveurs ne déclarent pas toujours les vrais effectifs de leurs troupeaux. Aujourd'hui on estime le nombre de tête de bétail dans la commune 4030 bovins, 1586 ovins et caprins, 140 asins et 02 équins². Ces chiffres sont loin de la réalité compte tenu de la pratique sociale qui consiste à ne déclarer qu'une partie de son bétail.

Concernant les infrastructures, il existe un abreuvoir au niveau du forage, un parc de vaccination et une aire d'abatage au niveau de la commune. Les éleveurs mentionnent l'existence de trois parcours de bétail au nord, à l'ouest et au sud de la commune. Il s'agit de parcours non aménagés créés avec le temps du fait des passages réguliers des animaux. La population exerce trois types d'élevage :

- Un élevage semi extensif au niveau du village.
- Un élevage extensif transhumant pratiqué par les peuls.
- L'embouche ovine principalement menée par les femmes.

4.2.2 Pâturages et aliments de bétail

La principale zone de pâturage se situe au nord ouest de la commune aux alentours des collines Hairéfalédé et Marila. Il s'agit d'une vaste zone où peut faire paître les troupeaux et elle constitue la zone de parcage des troupeaux entre le mois d'Août et de janvier. Elle est riche en fourrage durant cette période mais au-delà, les bergers sont obligés de se déplacer vers le sud dans la zone de forêt de l'autre côté du Krigou. Les populations sont unanimes pour faire de cette zone un endroit de pâturage des animaux pendant la saison des pluies jusqu'à la fin des récoltes. La seconde zone de pâturage est celle située dans les champs et aux alentours mais le consensus établi entre les éleveurs et les agriculteurs est que les animaux y soient conduits seulement après les récoltes. Dans cette zone le fourrage est abondant car en plus de l'herbe et des arbres il y a les résidus de récoltes qui sont utilisés comme aliment de bétail. Globalement il existe un potentiel important pour l'alimentation du bétail pour une grande partie de l'année mais du fait de la sécheresse et de l'état de dégradation des ressources naturelles les bergers sont contraints à la transhumance vers des zones plus riches en fourrage comme le barrage de Manatali,

² Plan de développement de l'éducation de la commune urbaine de Koniakary 2006- 2010 , UNICEF, Septembre 2005

Marintoumania, et Dianiga. La période de transhumance entre le mois de mars et le mois de juillet. La période de transhumance va de juin à septembre principalement pour les troupeaux

4.2.3 La santé animale

Il existe un mandataire vétérinaire au niveau de la commune qui s'occupe de la santé animale. Des campagnes de vaccination sont régulièrement organisées au profit des éleveurs dans le cadre de la politique de surveillance épidémiologique du cheptel. Il est aussi chargé de contrôler les abattages réguliers d'animaux en accordant ou non les autorisations préalables.

4.2.4 Les produits de l'élevage

Les produits valorisés à partir de ces types d'élevage sont la viande, le lait et les peaux. Le lait est surtout produit en hivernage et est utilisé à la fois pour l'autoconsommation et la commercialisation. Les femmes produisent de l'huile et du beurre à base de lait. Le lait constitue une source de revenus intéressante pour les familles d'éleveurs. Les produits de comme le lait sont commercialisés localement.

La viande est produite en grande quantité au niveau de la commune et tous les abattages sont contrôlés par la mairie au niveau de l'aire d'abattage qu'elle a aménagée. La viande reste la première source de protéines des populations et tous les jours plusieurs vaches, moutons et chèvres qui sont abattus pour satisfaire locale de viande. (À compléter sur les quantités journalières de viande). Le marché local de viande offre de réelles débouchées pour les éleveurs car du fait de la rareté du poisson, les population sont contraint de consommer de la viande presque tous les jours. Cela a fini par créer une accoutumance à ne se nourrir que viande dans les familles. Cette forte consommation de viande au niveau local a favorisé la naissance et le développement d'activités économiques comme la boucherie et la dibiterie pour la commercialisation de la viande fraîche ou cuite (cf. chapitre sur le Commerce et services)

Les peaux sont également commercialisées (à compléter sur le circuit de commercialisation)

Le fumier est essentiellement valorisé comme engrais organiques dans les champs notamment les champs de case et les potagers familial dans le cadre de l'agriculture domestiques. Mais du fait de la proximité des jardins maraîchers des femmes et des vergers cet engrais est également utilisé pour ces cultures.

Avec l'avènement du biogaz produit essentiellement à partir de la bouse de vache, le fumier risque de devenir une ressource jalousement garder et va certainement connaître un valorisation du point de commerciale de la part de bergers ou des éleveurs. L'expérience de production de biogaz conduite à Koniakary dans une famille va

certainement permettre de mieux réfléchir sur la valorisation financière du fumier qui jusqu'ici était considéré comme une charge pour les bergers qui le donner gratuitement.

4.2.5 Le commerce de bétail

Il demeure clair que le commerce de bétail se développe de manière fulgurante à Koniakary du fait de la forte demande en viande. Il n'y a pas d'espace aménagé pour la vente de bétail, il s'agit plutôt d'un marché virtuel.

4.2.6 Les organisations d'éleveurs

Les éleveurs de la commune se sont organisés en une Association des éleveurs de la commune qui défend les intérêts de ses membres et tente de coordonner les actions des éleveurs. Comme on l'a dans le chapitre sur la vie associative, il existe également une association des éleveurs dans le quartier kolongha (Feedé Poulago). Mais globalement le niveau d'organisation des éleveurs reste faible et demeure centré sur une stratégie de survie de bétail mais pas orienté sur des aspects stratégiques de modernisation du secteur.

4.2.7 Contraintes de l'élevage

Les principaux problèmes sont le manque d'eau notamment en saison sèche. Les points d'eau pastoraux sont insuffisants, il existe un seul abreuvoir pour toute la commune. Certains éleveurs expliquent cette situation par le fait que la taille du cheptel n'étant pas connue avec précision, il est difficile de faire des aménagements dimensionnés aux besoins en eau des animaux.

Bien qu'un consensus semble se dégager sur les zones de pâturage, les éleveurs estiment ces zones ne sont clairement définies. Cette situation engendre de nombreux conflits entre éleveurs et agriculteurs. En réalité ce n'est pas la définition claire des zones qui posent problème mais c'est leur emplacement qui ne satisfait pas les éleveurs car la plupart du temps ce sont les agriculteurs qui déterminent ces zones. Généralement il s'agit des zones arides avec un faible tapis herbacé contrairement aux zones de culture où il y a de l'herbe en abondance. Mais le souci des agriculteurs est de ne faire prêter dans les zones des champs qui ne sont généralement pas protégés avec le risque de voir les animaux détruire les plants. L'élaboration d'un plan d'occupation et d'affectation des sols de manière concerté pourrait contribuer à trouver une solution à cet épineux problème.

Le mode extensif de cet élevage séculaire est aussi une contrainte forte et il serait intéressant d'envisager un début de modernisation notamment avec les nouvelles techniques d'insémination très accessibles dans la sous région.

4.3-Pêche

4.3.1 Potentiel local de pêche

La commune de Koniakary bénéficie d'un réseau hydrographique constitué essentiellement de cours d'eau non permanent mais favorable au développement des activités de pêche. En plus du Krigou qui est le marigot principal, il existe de nombreuses mares dans le territoire communal. Ces cours d'eau offrent de réelles opportunités de lancer des initiatives pour la pisciculture avec les techniques comme l'empoisonnement des mares.

Mais la pêche reste une activité marginale au niveau de la commune. Il s'agit d'une pêche artisanale de type continentale au niveau des cours d'eau non permanents tel que le Krigou, Modifara, Maodoubéli, Setigui. Elle mobilisent très peu d'acteurs au niveau de la commune et reste très saisonnière. Elle a généralement lieu en hivernage et après le temps de la présence de l'eau dans les cours d'eau précités.

Les engins de pêche sont constitués de filets, de palangres et les pièges non sélectifs et destructeurs. L'utilisation de ces engins pose un véritable problème de préservation et de renouvellement de la ressource halieutique.

4.3.2 Produits halieutiques et la production locale

Les espèces halieutiques sont le poisson essentiellement les carpes, les silures, monogo, le kokoni etc. Les productions locales sont très faibles, elles ne couvrent pas la demande locale et le poisson demeure un produit rare au niveau de la commune. Les quantités les plus importantes sont obtenues en hivernage et pendant la période où les cours d'eau ont beaucoup d'eau. Les périodes de pêche collective organisées au niveau de certains cours d'eau sont également des moments où il y a beaucoup de poisson dans la commune.

Comme on peut le constater, les produits halieutiques sont peu nombreux dans la commune et le poisson est le principal produit de la pêche au niveau local. Le marché local de poisson est presque inexistant faisant ainsi du poisson une denrée rare et quasi absent du panier de la ménagère en dépit de son importance dans l'alimentaire. La rareté du poisson dans la zone a fini par faire des populations locales de grands consommateurs de viande.

4.3.3 Organisations de pêcheurs

En dépit de la place marginale qu'elle occupe dans l'économie locale, la pêche rassemble un certain nombre d'acteurs qui se sont organisés autour d'une association communale plus connue sous le nom d'Association des pêcheurs. Elle regroupe tous ceux qui s'activent et pratique l'activité de pêche dans la commune. De manière générale il s'agit

essentiellement des peulhs de la famille des Tioubalo et des Somonos du quartier Bambara qui sont les pêcheurs dans l'organisation de la société peulh. C'est leur activité principale. Ces acteurs ont créé l'association en 2006 dans le but d'améliorer la pêche à travers le développement de la pisciculture et de respecter le code national de la pêche et créer les conditions d'une meilleure conservation des produits de la pêche.

Aujourd'hui, cette association n'a pas encore beaucoup de réalisations en dehors des réunions qu'elle organise tous les deux mois. Ses ressources sont constituées uniquement des cotisations de ses membres qui sont passées de 100 f au départ puis à 500 et maintenant 2000f par mois. Cette évolution des ressources propres de l'association traduit la volonté de ses membres de contribuer à son bon fonctionnement en vue de la réalisation des objectifs qu'ils se sont fixés à sa création.

Cependant L'association est confrontée à un déficit de partenaires techniques, institutionnels et financiers et une insuffisance de matériel de pêche pour l'accompagner dans la réalisation des ces projets.

4.4.4 Contraintes de la pêche

Les contraintes de la pêche sont nombreuses et variées. Elle est peu développée et souffre avant tout de sa sous valorisation dans le tissu économique local, du manque d'appui institutionnel, technique et financier conséquence d'un manque de volonté politique tant au niveau de la commune que des services technique décentralisés de l'Etat. Il n'existe aucun dispositif d'accompagnement des pêcheurs par les autorités communales.

Sur un autre plan, les pêcheurs sont sous équipés et utilisent principalement des techniques et engins de pêche archaïques non adaptés à la protection de la ressource. *Une des techniques locales de pêche consiste à évacuer totalement l'eau des cours afin de capturer le poisson plus facilement.* La tentative de structuration et d'organisation des acteurs du secteur de la pêche récemment lancée demeure encore très timide même si elle peut le levier de développement de l'activité pêche au niveau de al commune.

4.4 Commerce et services

4.4.1 Commerce

La commune dispose d'un important potentiel de commerce structuré autour du marché, de nombreuses boutiques, du petit commerce et de réseaux de commerce informel. Ce potentiel comprend une banque de céréales, une soixantaine de boutiques (36 cantines et 4 boucheries sur le marché municipal, une vingtaine de boutiques privées), des étalagistes détaillants etc.

Le marché a une capacité de 36 cantines et reste centrale dans la stratégie de la mairie de mieux structurer le secteur et par la même occasion mieux recouvrer les taxes que doivent verser les commerçants. Il occupe une place de choix dans les activités de commerce dans la commune. Il offre avec les boutiques un accès de proximité des denrées de première nécessité et autres produits de consommation courante. Il s'agit essentiellement d'un commerce de détail ou de micro détail généralement tenu parce qu'il est accessible à toutes les bourses. On peut faire son marché au jour le jour en fonction des recettes ou des entrées de fonds.



Le marché de Koniakary

Le commerce au niveau local, c'est aussi l'écoulement des produits agricoles, le commerce de bétail et la vente des produits de l'élevage, la vente du bois de chauffe, des fruits et légumes etc. les produits agricoles concerne essentiellement les condiments, les Calebasses et les pastèques. Les produits de cueillette sont également commercialisés dans la commune, il s'agit de jujubes, des pains de singe, des mirobolants.

Les autres activités de commerce concernent la vente des produits de cueillette, des produits artisanaux locaux, la vente de produits divers etc. Les femmes sont très actives dans le petit commerce qui à travers la vente d'arachide de bouche, de produits cosmétiques, qui à travers la vente de petits mets pour les enfants notamment au niveau des écoles.

Au total le commerce représente un secteur clé dans l'économie locale au niveau de la commune et occupe une grande partie de la population active

4.4.2 Services

Il existe des prestataires de service dans la commune qui offrent des services tels que la réparation des cyclomoteurs, la vente d'essence, la vente de viande grillée avec les boucheries, la vente de café, la mouture de céréales au niveau des moulins à mil. Il y a aussi les prestataires de services dans le domaine agricole à travers la réalisation des travaux champêtres et dans le domaine des communications avec les cabines téléphoniques. Il y a même des débits clandestins de boisson au niveau de la commune. On peut ajouter les services liés au transport car il existe une gare routière à Koniakary

Comme on le voit, les services sont divers et variés et mobilisent une bonne assez importante.

Tableau : Infrastructure de commerce et services

Type d'infrastructures	effectifs
Marché ordinaire	1 (56 cantines)
Boutiques	20
Etalagistes	35
Télé centres	1
Banque de céréale	1
Boulangers	13
Transporteurs	7
Dibiterie (viande grillée)	4
Coordonniers	6
Moulin à mil	5
Quincaillerie	2
station d'essence	1

Source : Enquête sur le terrain, décembre 2006

Les acteurs commerce se sont organisés en une association des commerçants et artisans de la commune. Cette association existe depuis 2003 et compte 63 adhérents dont les ressources sont des cotisations mensuelles à raison de 1000 FCFA par membre actifs. Selon le président les réunions sont irrégulières et l'association entretient un partenariat difficile avec la mairie. En plus des transporteurs, il existe 50 motocyclettes, 10 mobylettes et 100 charrettes dans la commune qui renforcent les moyens de transport locaux. Bien que soit des moyens privés individuels de transport, ils réduisent sensiblement les problèmes de transport dans la commune.

4.4.3 Difficultés

L'association évoque comme difficulté l'accès aux marchandises et des relations de partenariat difficiles avec la mairie due à des incompréhensions entre les deux acteurs. L'accès aux marchandises est sans doute à l'éloignement des principaux lieux d'approvisionnement dont le plus proche est la ville de Kayes située à 70 Km de la commune. En plus il n'y a pas de grossistes dans la commune. Mais du fait de l'accès

facile aux centres urbains avec la route nationale 1, le problème d'approvisionnement peut être relativisé. Koniakary est une commune très accessible en toute saison.

4.5-Artisanat

Le tissu artisanal est assez dense et varié au niveau de la commune avec de nombreux corps de métiers comprenant les cordonniers, les bijoutiers, les bichérons (spécialisés dans la fabrication des mortier pilons, pirogue) les tisserands, les forgerons, les tailleurs les soudeurs métalliques, les menuisiers, les maçons les puisatiers, les boulangers traditionnels, les potières etc. Il s'agit à la fois des métiers de l'artisanat traditionnel et moderne.

Tableau : Infrastructures artisanales et de commerce par quartier

Quartier	Types	Nombre
Centre	Atelier de couture	1
	Boulangerie traditionnelle	1
	Unité de biogaz	1
Kolongha	Moulin à mil	2
Bababé	Boutiques	4
	Atelier de bijouterie	1
	Atelier de clôture	3
Diaobé	Moulin à mil	1
	Atelier de couture	2
	Boutiques	6
	Atelier de fabrication de grillage	1
	Boulangerie	1
Bambara	Moulin à mil	1
	Atelier de couture	2
Khasso	Moulin à mil	1
Djiéré	Atelier de couture	1
Birondigui	boutiques	2
Koto	Bijouterie	1

Par ailleurs les femmes évoquent le manque de formation permettant de lancer ces activités comme la poterie et la fabrication de savon local.

Comme on peut le constater, il existe de nombreux atouts à échelle de la commune pour favoriser le développement de l'artisanat local. Cependant de nombreuses contraintes empêchent son décollage et son développement au niveau local. Il s'agit entre autres de :

- La tendance à la disparition des métiers traditionnels de l'artisanat comme le tissage, la poterie, la forge.
- Le manque d'organisation des artisans locaux. Il n'existe à ce jour aucune structure regroupant les artisans de la commune rurale.
- Le déficit d'équipement et le manque de formation des artisans etc.

Compte tenu de l'importance de ce secteur dans le développement surtout de l'agriculture, il importe d'identifier des pistes d'action pour un soutien conséquent à la micro entreprise à l'échelle de la communale.

4.6-Tourisme

Ce secteur n'est pas encore suffisamment mis en valeur en dépit de son potentiel non négligeable pour développer les activités touristiques dans la commune. Deux lieux sont d'ores et déjà identifiés ; il s'agit du site du tata d'el Hadji Oumar qui est recensé comme patrimoine national et qui de par son histoire constitue un lieu hautement symbolique doublement dans la vie de population de Koniakary. C'est là où El hadji résidait avec ses troupes pendant la guerre sainte et c'est là également que les colons avec Archinard ont conquis cette partie jusque là contrôlée par le fils de El hadji Oumar.

En plus du Tata, la colline dite Djondé Cheickou est considérée par les populations comme un site culturel et touristique. C'est le lieu où El Hadji Oumar se reposait pendant la construction du Tata vers 1855. Les perspectives de valorisation de la colline Tapakourou envisagées en collaboration avec la commune de Marintoumania devrait enrichir le patrimoine touristique de la commune

4.7 Micro-finance et activités génératrices de revenus

La micro finance est très peu développée dans la commune malgré l'existence d'une caisse d'épargne crédit. Il s'agit d'une caisse locale appuyée par le- Programme d'Appui aux Structures d'Epargne Crédit Autogérées (P.A.S.E.C.A.). La caisse existe depuis 2001 avec un capital de 4 millions. Un comité de gestion de 12 personnes a été mis en place. La caisse compte à ce jour 502 adhérents dont 14 groupements et associations.

Les responsables estiment que ce le taux d'adhésion est très faible car l'objectif visé au moment de l'implantation de la caisse était de 4000 adhésions.

Chez les femmes la tendance est à l'auto financement individuel ou collectif dans le cadre de leurs associations

En ce qui concerne, les activités génératrices de revenus, les initiatives sont nombreuses et variées. Elles vont du petit commerce à l'embouche des ovins et des caprins en passant par le maraîchage chez les femmes et des formes variées chez les hommes. Compte tenu de sa position de ville carrefour dans cette entité du Diombougou, Koniakary offre de véritables opportunités de développement des AGR.

Les femmes dans leurs initiatives



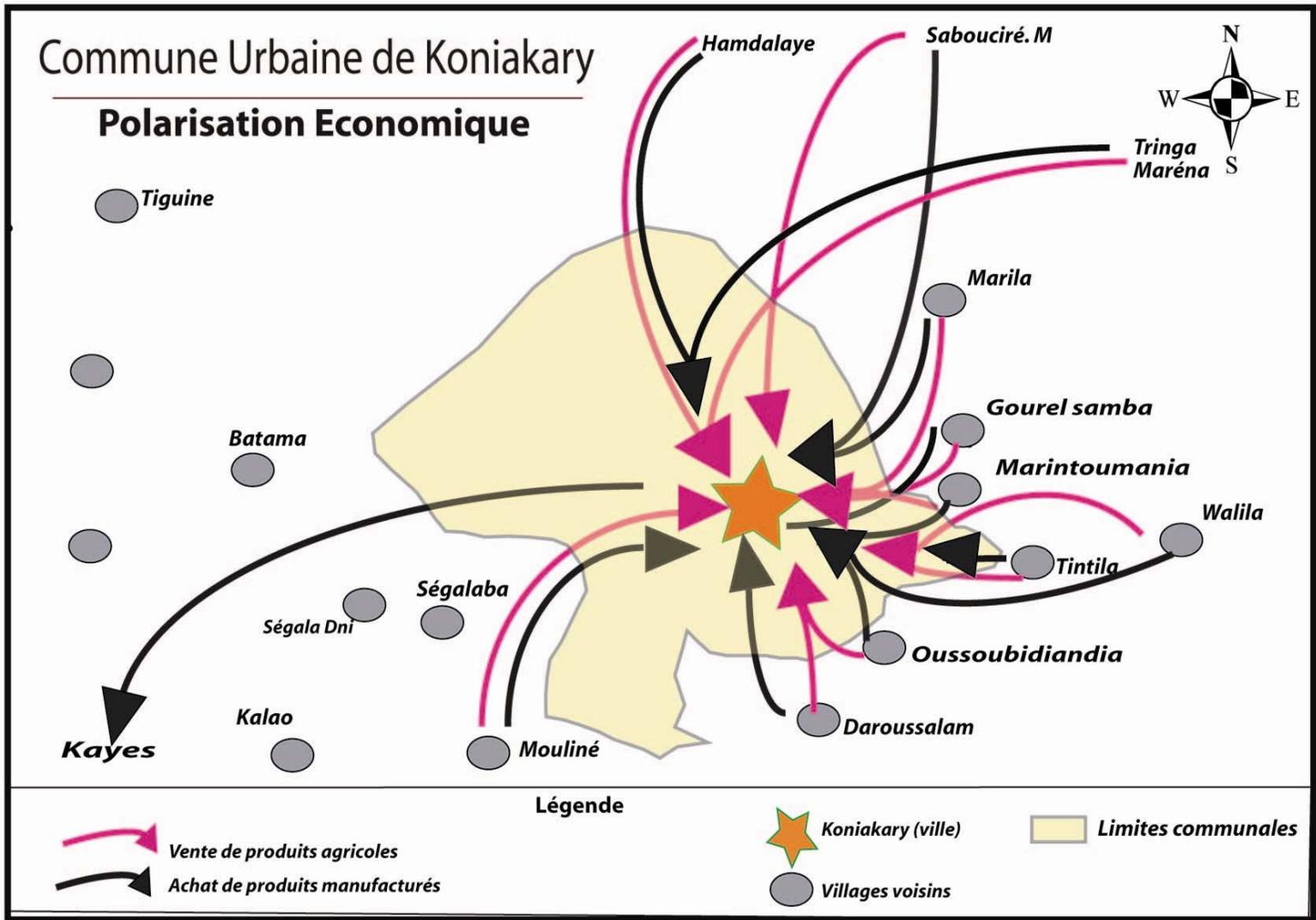
4.8 Exploitation et Gestion des ressources naturelles

L'activité de cueillette est très pratiquée notamment pour les jujubes, les mirobolants et on assiste à une activité d'exploitation de la gomme dans la partie nord de la commune où il y a de beaucoup de gommier. Cette activité a moins d'impact sur la dégradation de l'environnement et reste une activité économique qui procure des revenus aux populations.

L'autre activité concerne l'exploitation du bois et principalement le bois de chauffe qui est la principale source d'énergie des ménages pour la préparation des repas. Du fait de la forte demande de cette source d'énergie, on assiste à une surexploitation de la forêt avec la coupe abusive du bois car la demande est plus forte que l'offre. A cette action anthropique, il faut ajouter les feux de brousse qui viennent aggraver la dégradation de cet environnement dont l'écosystème est déjà fragilisé par la sécheresse qui progresse d'année en année dans cette partie du Sahel.

Sur un tout autre plan, on assiste à une exploitation du sable dans certaines parties du lit du Krigou par des camionneurs venant essentiellement de Kayes les conséquences à long terme de cette pratique ne sont pas connues mais il reste évident que si il n'y a pas d'organisation et de mode de gestion des problèmes vont apparaître. Aujourd'hui le seul bénéfice que la commune y trouve est d'ordre purement financier car elle encaisse une somme de deux mille francs (2000 F CFA sur chaque chargement de camion).

L'apiculture est aussi une activité pratiquée dans la commune mais elle est encore très artisanale et marginale dans l'exploitation des ressources naturelles. Elle est plus pratiquée dans le sud où il y a une zone de forêt



Source: Données du diagnostic communal, Léver GPS, Données de la décentralisation
 Réalisation: GRDR Kayes, mai 2007

CHAPITRE V- DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL DU CONSEIL COMMUNAL

5.1 Composition du Conseil Communal

Tableau : composition du CC

N°	Prénoms et NOMS	Sexe	Année de naissance	Niveau d'étude	Fonction	Nombre de mandats
1	Bassirou BANE	M	1957	Alphabétisé en français et arabe	Maire	2
2	Amadou TALL	M	1952	Alphabétisé en arabe et en français	1 ^{er} Adjoint	2
3	Mamadou S KKONATE	M	1946	secondaire	2 ^{ème} adjoint	2
4	Bira SANGARE	M	1955	Alphabétisé en français	3 ^{ème} adjoint et	2
5	Bassirou DIALLO	M	1957	fondamentale	membre	2
6	Mary TRAORE	M	1959	secondaire	Membre	1
7	Boubacar FANE	M	1962	secondaire	Membre	2
8	Noumou KONATE	M	1944	Alphabétisé en français	Membre	1
9	Moussa BANE	M	1962	Alphabétisé en arabe	Membre	1
10	Maïmouna TALL	F	1974	Alphabétisé en français	Membre	1
11	Mamadou BA	M	1951	DEF	Membre	2

Source : Base OISE

Le conseil municipal de Koniakary comprend onze (11) conseillers dont une seule femme. Les partis représentés dans l'équipe municipale sont par ordre d'importance.....

5.2 Domaines de compétence et Fonctionnement

Les **compétences transférées** aux communes sont les suivantes :

- les budgets et les comptes communaux,
- la protection de l'environnement,
- les plans d'occupation et les opérations d'aménagement de l'espace communal,
- la gestion domaniale et foncière et l'acquisition du patrimoine,
- la politique de création et de gestion des équipements collectifs, notamment dans les domaines suivants :
 - l'enseignement préscolaire et l'alphabétisation
 - le premier cycle de l'enseignement fondamental
 - les dispensaires, maternités, hygiène publique, l'assainissement et les centres de santé communautaire
 - les infrastructures routières et de communication classées dans le domaine communal
 - le transport public et les plans de circulation
 - l'hydraulique rurale ou urbaine
 - les foires et les marchés
 - le sport, les arts et la culture

Tableau : sessions tenues par le Conseil Communal

Années	2003	2004	2005	2006
Rubriques				
Sessions ordinaires	4	4	4	1
Sessions extraordinaires	2	2	3	0
Taux de présences aux sessions	90%	90.90%	95.45%	100%
Nombre de délibérations prises par le Conseil Communal	6	6	7	1
Nombre d'actes transmis à l'autorité de tutelle	2	2	3	0
Nombre de délibérations approuvées à la 1 ^{ère} transmission	2	2	3	0
Nombre de commissions de travail créées	1	3	0	0

NB: Toutes les décisions prises par le conseil communal lors d'une session sont consignées dans une seule délibération.

5.2.1 Commission de travail

Il existe trois commissions créées successivement en 2003 pour l'éducation et 2004 pour la santé, l'assainissement et l'hydraulique urbaine

1-Commission éducation

Président : Mary RAORE
Rapporteur : Boubacar FANE
Membres :
 Mamadou S. KONATE
 Noumou KONATE
 Moussa BANE

3-Commission

Assainissement
Président Bira SANGARE
Rapporteur : Mamadou BA
Membres :
 Amadou TALL
 Maimouna TALL
 Boubacar FANE

4-Commission Hydraulique urbaine :

Président : Amadou TALL
Rapporteur : Moussa BANE
Membres : Mamadou BA
 Bassirou DIALLO
 Noumou KONATE

2Commission Santé :

Président : Bassirou DIALLO
Rapporteur : Mamadou S. KONATE
Membres :
 Maïmouna TALL
 Bira SANGARE
 Mary TRAORE

Tableau : Nombre de réunions tenues par chaque commission:

Années	2003	2004	2005	2006
Rubriques				
Commission éducation	2	1	3	1
Commission santé	-	1	1	1
Commission Assainissement	-	1	3	2
Commission Hydraulique rurale	-	3	1	1

Les commissions se sont réunies sur divers thèmes :

- **Commission éducation** : préparation des rentrées scolaires, évaluation des projets éducatifs et élaboration du projet d'école
- **Commission Santé** : le suivi des activités du CSCOM, le système de référence évacuation, la gestion du CSCOM,
- **Commission Assainissement** : la problématique de l'assainissement, l'élaboration du projet assainissement, le suivi du projet,
- **Commission Hydraulique** : le suivi de la gestion de l'Adduction d'eau, identification des mesures d'accompagnement

5.2.2 Ressources et Gestion Administrative et financière

✚ Ressources humaines

Le personnel de la marie comprend un secrétaire Général, un régisseur, un agent d'état civil, un collecteur, un agent de la voirie, un ADL.

✚ Ressources matérielles

✚ Ressources financières

Année				
	2003	2004	2005	2006
Rubriques				
Date d'adoption du budget primitif par le Conseil Communal	28/ 10/02	29/10 03	22 10/04	28/10/05
Date de dépôt du budget primitif au niveau de la tutelle au titre des exercices	28/10/02	30/10/03	28/10/04	28/10/06
bis date d'adoption du budget additionnel	Néant	Néant	néant	
Date d'adoption du compte administratif par le Conseil Communal au titre des exercices	Avril 2004	Mai 2005	Mai 2006	
Date de dépôt du compte administratif au niveau de l'autorité de tutelle au titre des exercices :	-	28/10/04	28/10/05	Pas encore déposé

Taux d'exécution du budget communal

Années	Recettes	Dépenses
2003	30.10%	30.70%

2004	17.22%	18.47%
2005	49.89%	48.68%

5.2.4 Gestion de l'état civil

La mairie a recruté un agent d'état civil qui est chargé de gérer tout le fond documentaire de la commune et d'appliquer le système de classement et d'archivage retenu.

La Commune a adopté le système de classement numérique et chronologique des documents d'archive. Le Secrétaire général est le responsable de la gestion des archives.

Chaque fin d'année, le Secrétaire général fait le point avec le personnel (Régisseur de recettes, le Chargé d'état civil) des documents devant être classés et archivés et l'état des lieux des documents archivés.

Le matériel de classement et d'archivage comprend:

- les armoires métalliques
- les cartons
- les chemises
- les classeurs

Tableau : résultat entre 1er janvier 2003 et 31 mai 2006

Rubriques	Années	2003	2004	2005	2006
Centres secondaires		0	0	0	0
Centres de déclaration		2	2	2	2
Nombre de naissances enregistrées		112	145	283	273
Nombre de mariages enregistrés		30	31	19	30
Nombre de décès enregistrés		3	8	7	1

Source: registre de la mairie

5.3 Stratégie et mode de communication du conseil communal

Le conseil communal développe une démarche de communication vis-à-vis de la population sur les délibérations de ses sessions à travers les canaux suivants

- le tableau d'affichage de la mairie
- la transmission à la tutelle
- le communiqué radiodiffusé

En outre le conseil communal déroule un plan d'information, communication, concertation, sensibilisation, consultation, formation sur les aspects suivants :

- plusieurs émissions de sensibilisation à la radio communautaire depuis 2003 (sur le paiement des impôts et taxes, le programme de développement, l'assainissement, le PEV, l'état civil, la gestion de l'eau, la scolarisation et la fréquentation scolaire);
- plusieurs lettres circulaires à l'adresse des chefs de quartiers, responsables d'associations de développement ;

- recours au crieur public (selon le besoin)
- les assemblées générales de consultation :
 - 🇸🇳 2003 : sur l'institution de matières imposables et sur le projet de budget 2004.
 - 🇸🇳 2004 : sur l'institution des matières imposables et le projet de budget 2005.
 - 🇸🇳 2005 : sur l'institution des matières imposables, le projet de programme de développement 2005-2009 et le projet de budget 2006
- les commissions de sensibilisation (au nombre de quatre (4) : santé, éducation, hygiène et assainissement instituées à partir de 2003 pour la santé et 2004 pour les 3 autres.
- une (1) formation de sensibilisation des chefs de quartiers et des chefs de ménage sur l'hygiène, assainissement en 2005.
- une (1) formation des partenaires locaux de l'éducation (chefs de quartiers, parents d'élèves, enseignants et élus) en 2003.
- mise en place d'un Cadre de Concertation composé d'élus et membres de la société civile, fonctionnel depuis 2003.
- organisation d'un forum annuel à l'occasion de la « Ziarrah », une fête religieuse annuelle regroupant tous les fils de Koniakari résidents et à l'extérieur : cadre d'information, de bilan, de concertation et d'engagement de tous les acteurs (élus, secteurs Enndam Diombuxu, chefs traditionnels, responsables du Cadre de Concertation et partenaires techniques et financiers).
- Un cadre concertation communale (C.C.C) regroupement les élus et les représentants de la société civile (notables villageois, association et groupement socioprofessionnels) a été mis en place début 2002. Ce cadre est l'instance où s'élabore une vision partagée du territoire, dans un esprit de « démocratie participative ». Les instances sont renouvelées tous les ans : cinq sessions de formation destinée aux instances de concertation communales (I.C.C), les actions de sensibilisation (mobilisation des ressources, les ressources humaines et financières pour la mise en œuvre des projets de développement).
- Des missions des acteurs (Maire, ADL, Société Civile), auprès des migrants en France et au Sénégal : ces missions ont permis de réaliser des projets et de nouer des partenariats de coopération décentralisée (cas de la commune le Villetaneuse en France).

5.4 Les relations de partenariats

Le Conseil communal entretient des rapports de partenariat avec différentes structures d'appui au développement (Cf. dynamique des acteurs). Ces relations de collaboration avec un panel de' intervenants divers montre la capacité des élus locaux à mobiliser des ressources externe pour le développement de la commune. Cette capacité de mobilisation des partenaires au développement fait de Koniakary un bel exemple dans la décentralisation au Mali

5.5 Les relations de coopération avec d'autres collectivités locales

La commune urbaine de Koniakary a noué des relations de coopération avec des communes voisines dans le cadre d'une intercommunalité regroupant six communes de la zone du Djombougou. Dans le cadre cette intercommunalité plus connue sous le nom du CPCD, les communes ont mis en avant le principe de subsidiarité et mutualisation de leurs moyens notamment pour l'animation de développement. Aujourd'hui le CPCD qu ia embauché et mis des ADL à la disposition des communes.

La commune de Koniakary a également noué des relations de coopération avec ses homologues au nord en France notamment. Koniakary est en relation avec trois communes en France et a signé des accords de coopération décentralisée avec la commune de Villetaneuse. Cette coopération avec Villetaneuse est citée en référence sur la nature et les formes de coopération entre les collectivités du Nord et les collectivités du Sud.

5.6 Les Réalisations du Conseil Communal

Tableau : réalisation du conseil Communal

Actions par secteur		Date	Total (FCFA)	Sources de financement		
				Commune, village et migrants		Autres bailleurs
Santé	Construction du C.S.COM.	2000	120 000 000	Migrants	120 000 000	0
HdV	Construction de 2 bureaux (mairie)	2000	2 000 000	Commune	2 000 000	0
GRN	Reboisement (800 arbres)	2000	780 000	Commune	780 000	0
Eco.	Création d'1 caisse d'épargne et de crédit	2001	1 420 130	Commune	200 000	PASECA 1 200 130
Dés.	Aménagement d'1 bretelle du CSCOM-Centre-ville (800 m)	2001	900 000	Commune	900 000	0

For.	Formation sur la décentralisation (élus, leaders des OCB, responsables traditionnels)	2001	2 600 000	Commune	750 000	Jardins de Cocagne
Edu	Rénovation du 1 ^{er} cycle	2001	1 600 000	Commune	1 600 000	0
Hab	Lotissement de 280 parcelles à usage d'habitation	2002	750 000	Commune	750 000	0
Eco.	Construction de 36 boutiques au marché de <i>Koniakary</i> et d'1 boucherie moderne	2002	28 245 800	Commune	5 649 160	ANICT 22 596 640
Educ.	Construction et équipement de 3 classes (2 nd cycle)	2002	24 862 000	-	0	Conseil de Cercle 24 862 000
Com	Construction et équipement d'1 radio rurale	2002	14 553 419	Commune	2 910 683	ANICT 11 642 735
Hab	Centrale solaire (test)	2002	1 850 000	Commune	650 000	Le Damier 1 200 000
For.	Formation en éducation (élus, enseignants, parents d'élèves)	2002	5 822 000	-	0	G.R.E.F. G.R.D.R.
Educ.	Construction clôture et 3 latrines (1 ^{er} cycle)	2003	8 644 113	Commune	1 728 822	ANICT 6 915 290
HdV	Equipement de la mairie (mobilier de bureau)	2003	1 070 000	Commune	214 000	ANICT 856 000
Eco	Rénovation du hangar du marché	2003	1 996 200	Commune	399 240	ANICT 1 596 960
For	Formation professionnelle de 6 jeunes garçons en soudure	2003	1 311 750	-	0	C.F.S.I.
For	Formation de 5 femmes en savonnerie et teinture	2003	2 034 700	-	0	C.F.S.I.
Eco	Plate-forme multifonctionnelle (coopérative des femmes)	En cours	19 920 000	Commune et village	1 920 000	Plate-forme <i>Bko</i> 18 000 000

5.7 Les insuffisances et contraintes du Conseil Communal

Les contraintes du conseil communal sont nombreuses et variées.

- ✚ Le recouvrement des taxes et autres impôts locaux : à ce jour les arriérées sur les impôts s'élèvent à 12 millions de francs. Ce retard empêche la mairie d'honorer ses engagements. C'est d'ailleurs ce qui explique que le paiement des salaires enseignants ne soit pas effectué dans les meilleurs délais
- ✚ Le conseil municipal est saisi de tous les problèmes même quand ceux - ci ne relèvent pas de ses compétences (le cas de l'école du second cycle)

- ✚ La mairie n'a pas de locaux qui lui sont propres : elle utilise le local de l'association Endam Diombougou. Les conditions de travail y sont très difficiles. La salle de réunion suinte et il fait très chaud. Les locaux sont peu adaptés Il urge de construire un siège pour la mairie
- ✚ Pas de services Internet et d'informatique : cela engendre des difficultés de communication d'une part et d'informatisation des données
- ✚ Pas de centre d'accueil pour l'hébergement des hôtes ni de matelas : a chaque fois que la commune reçoit un hôte, c'est la croix et la bannière pour le loger.
- ✚ Il n'y pas de salle de réunion : quand il y a une rencontre qui regroupe toute la population, la mairie occupe les locaux de l'école A et sacrifie ainsi les cours des enfants. Cette situation ne peut pas continuer. Il faut trouver une salle de réunion
- ✚ La commune n'a pas de salle de spectacle pour les manifestations culturelles
- ✚ Non paiement des cotisations au niveau des services et bien collectifs (école, APAK, Pirogue, etc.)
- ✚ La formation des élus est également une préoccupation du conseil municipal

Comme on peut le constater l'institution communale doit faire face à beaucoup de contraintes pour améliorer son fonctionnement interne et répondre aux nombreuses sollicitations de la population